

Jean Meynaud

Professeur à l'Université de Lausanne

et

Alain Lancelot

Attaché de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique

Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris

(1964)

LES ATTITUDES POLITIQUES

« QUE SAIS-JE ? »

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel : mabergeron@videotron.ca

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

JEAN MEYNAUD ET ALAIN LANCELOT

LES ATTITUDES POLITIQUES. Paris : Les Presses universitaires de France, 1964, 128 pp. Deuxième édition revue. Collection: Que sais-je ? n° 993.

[Autorisation formelle accordée par les atant-droit, Mme Meynaud-Zographos (épouse) et de Mme Hélène-Yvonne Meynaud (fille), le 19 octobre 2008 de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriels des ayant-droit :

Mme Meynaud-Zographos (épouse) : meynaud-zogrphos@orange.fr
Hélène-Yvonne Meynaud (fille) : helene-yvonne.meynaud@edf.fr

Police de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, New Roman 12 points.

Pour les citations : Times, New Roman 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, New Roman 10 points.

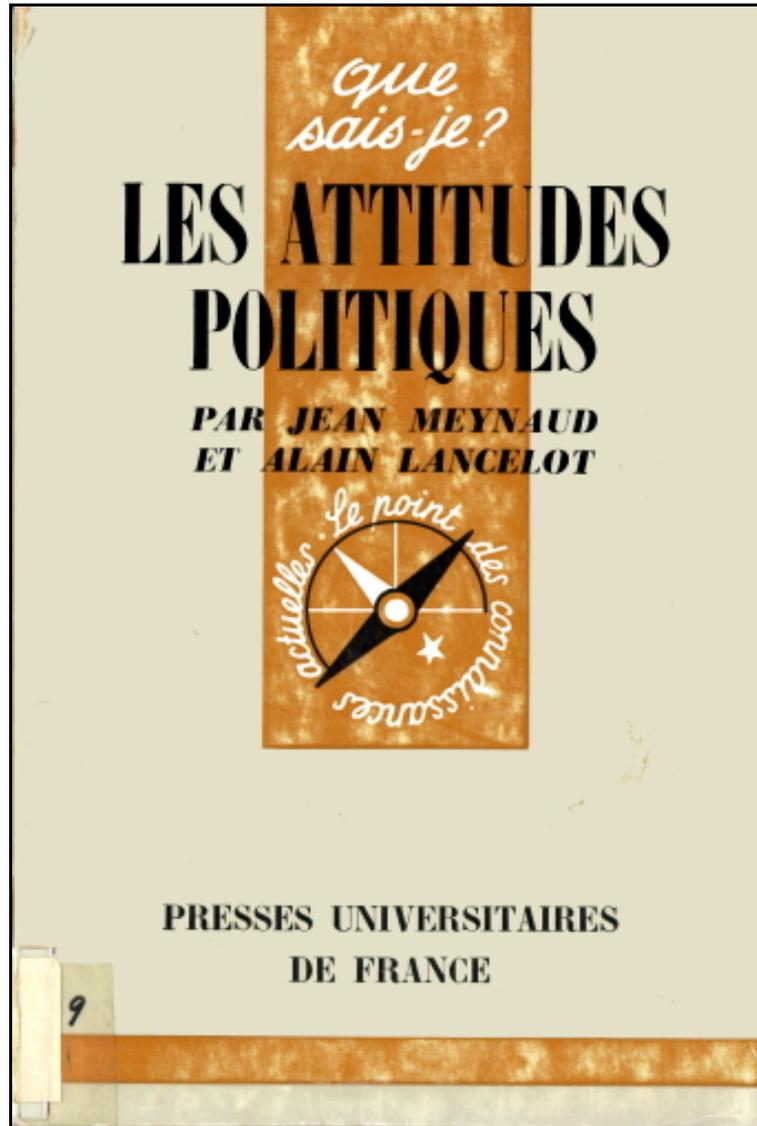
Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2007 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 28 avril 2009 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Jean MEYNAUD et Alain LANCELOT
(1964)



Paris : Les Presses universitaires de France, 1964, 128 pp. Deuxième édition revue.
Collection: Que sais-je ? n° 993.

DES MÊMES AUTEURS

DANS LA MÊME COLLECTION

La participation des Français à la politique (n° 911), 1961.

OUVRAGES DISPONIBLES DE JEAN MEYNAUD

DANS LA MÊME COLLECTION

Les groupes de pression (n° 895), 1960 (2^e éd.). Trad. espagnole, Buenos Aires, 1962.

ÉDITIONS ARMAND COLIN

Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques

100. « Introduction à la science politique », Paris, 1959 (2^e éd.). Trad. espagnole, Madrid, 1959.
118. « Nouvelles études sur les groupes de pression en France », Paris, 1962.

ÉTUDES DE SCIENCE POLITIQUE

Mornex, 6, Lausanne

3. *Les groupes de pression internationaux*, 1961.
4. *Destin des idéologies*, 1961. Trad. espagnole, Barcelone, sous presse.
5. *Les savants dans la vie internationale*, en collaboration avec B. Schröder, 1962.
6. *Planification et politique*, 1963. Trad. italienne, Milan, 1963.
7. *Études politiques vaudoises*, sous la direction de Jean MEYNAUD, 1963.
8. *Les consommateurs et le pouvoir*, 1964.

ÉDITIONS PAYOT

Paris-Lausanne

Les organisations professionnelles en Suisse, avec le concours de A. KORFF, Lausanne, 1963.

La révolte paysanne, Paris, 1963.

Le syndicalisme africain, en collaboration avec A. SALAH-BEY. Paris, 1963. Trad. italienne, Milan, 1963.

La technocratie, mythe ou réalité, Paris, 1964.

ÉTUDES D'ALAIN LANCELOT

ÉDITIONS ARMAND COLIN

Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques

109.« Le référendum de septembre et les élections » de novembre 1958. Paris, 1961
(en collaboration).

119.« Le référendum du 8 janvier 1961 », Paris, 1962 (en collaboration).

124.« Le référendum du 8 avril 1962 », Paris, 1963 (en collaboration).

Table des matières

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE.

LA PERSONNALITÉ POLITIQUE

Chapitre I. – Formation des attitudes politiques

Chapitre II. – Modification des attitudes politiques

DEUXIÈME PARTIE.

LES TEMPÉRAMENTS POLITIQUES

Chapitre I. – La thèse du dualisme des tempéraments droite et gauche

Chapitre II. – La thèse des dimensions multiples

TROISIÈME PARTIE.

LE RÔLE DES IDÉOLOGIES

Chapitre I. – Formation des idéologies

Chapitre II. – Insertion des idéologies dans la vie politique

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Cet ouvrage présente les facteurs et les mécanismes qui orientent les comportements politiques des citoyens : choix électoral, inscription à un parti, adhésion à un mouvement révolutionnaire, etc. Au cours des dernières années ce sujet a donné lieu à de multiples études de détail dont l'inspiration et la terminologie sont malheureusement très diverses. Les formulations générales sont plus rares. Ainsi s'expliquent les imperfections et lacunes de cet essai qui n'a guère de précédents dans la bibliographie de langue française. Il s'agit, en reconnaissant la route, de susciter les recherches sans lesquelles notre discipline demeurerait au stade des approximations intuitives.

Nous avons placé la notion d'attitude au centre de l'explication. Il faut donc d'abord situer cet élément dans l'analyse sociale.

I. – Définition de l'attitude

Dans son acception courante, le terme d'attitude désigne un comportement, la manifestation extérieure d'un sentiment. Il se colore souvent d'une nuance péjorative : un comportement qui n'est pas « naturel », une conduite de simulation. Pour, traiter ici des attitudes politiques nous n'entendons pas retenir cette définition, cherchant, au-delà des affectations, quelque chose de plus durable et de plus profond. Pourquoi reprendre alors ce terme d'attitude ? Parce que, défini avec précision et mis à l'épreuve de nombreuses recherches, il est devenu l'un des mots-clé de la psychologie sociale.

Aux yeux du psycho-sociologue, tout comportement, qu'il s'agisse d'une conduite (comportement actif) ou d'une opinion (comportement verbal), est une *réponse* à une *situation*. L'attitude est la variable intermédiaire permettant d'expliquer le passage du second au premier de ces termes. Elle n'est ni comportement (et donc pas une opinion bien que les deux termes soient souvent employés l'un pour l'autre) ni facteur de la situation. Ni réponse ni « stimulus », c'est une disposition ou encore une préparation à agir d'une façon plutôt que d'une autre.

Variable intermédiaire, l'attitude est ainsi variable hypothétique. À la différence des comportements ou des éléments d'une situation, on ne peut la saisir d'emblée, la repérer sans un détour ; elle s'analyse en termes de probabilité : elle est la probabilité de l'apparition d'un comportement donné dans un certain type de situation.

Ainsi entendue, la notion d'attitude comporte une idée d'ordre. Elle permet de répartir la grande variété des comportements ; chaque attitude en apparaît comme un principe d'organisation, ou mieux, une synthèse particulière en rapport avec un objet ou une situation donnés.

Disposition dynamique (elle s'est formée à un moment donné et peut se modifier ensuite), l'attitude est cependant une disposition relativement persistante, tirant de sa cohérence une certaine stabilité.

Une définition doit prendre en considération ces divers éléments : l'attitude est une disposition, elle est un principe d'organisation des comportements en rapport avec un objet ou une situation, elle se forme et se modifie dans le temps. G. W. Allport, dont les travaux ont fortement marqué la notion d'attitude, la définit ainsi :

Une attitude est une disposition mentale et nerveuse organisée par l'expérience et qui exerce une influence directrice ou dynamique sur les réactions de l'individu envers tous les objets et toutes les situations qui s'y rapportent.

Nous en retiendrons l'essentiel en définissant l'attitude comme une disposition relativement persistante à présenter une réaction organisée d'une certaine façon à l'égard d'un objet ou d'une situation donnés.

L'attitude ainsi définie se distingue assez bien des autres formes de disposition décrites par les psychologues, en particulier des tendances. Étudiant la notion de tendance, Maurice Pradines en écarte ce qu'il nomme la « tendance à » faire, qu'il qualifie d'impulsion spontanée, d'inclinaison ou de penchant, retenant seulement ce qu'il nomme « la tendance vers » l'objet, élan nécessairement altruiste du sujet vers un objet extérieur. Disposition à réagir, l'attitude est plus proche de l'inclinaison que de la « tendance vers », mais s'en distingue par son objet, son organisation et son dynamisme.

Les attitudes peuvent être classées suivant leur assise, leur objet ou leurs caractéristiques.

Elles peuvent être réparties suivant leur assise, en distinguant les attitudes individuelles, qui peuvent être d'ailleurs communes à plusieurs individus, des attitudes collectives qui sont les attitudes d'un groupe en tant que tel ; ou suivant leur objet, en distinguant les attitudes physiques relatives à des éléments non humains, le climat par exemple, des attitudes sociales relatives à des situations ou

problèmes sociaux ou culturels. Ces distinctions ne se recouvrent pas, toutes les attitudes sociales n'étant pas collectives et *vice versa*.

Les attitudes politiques sont des attitudes sociales formées par rapport à des situations politiques qui sont des situations sociales considérées sous l'angle du pouvoir, c'est-à-dire du gouvernement ou de la survie de la société.

Les attitudes peuvent être aussi distribuées suivant leurs caractéristiques. Nous en retiendrons deux qui nous semblent fondamentales : la direction – on peut être « pour » ou « contre » l'ordre établi, l'égalité politique, etc. (c'est en quelque sorte le signe algébrique de l'attitude) – et l'intensité – on peut être plus ou moins hostile ou favorable. De ces qualités essentielles, on a parfois déduit des caractéristiques secondaires comme la cohérence – absence de directions contradictoires – ou le « relief » – importance de l'attitude considérée dans le champ psychologique du groupe ou de l'individu. Mais la définition de ces dimensions est évidemment liée à l'invention des techniques d'étude, voire de mesure, des attitudes, que nous présentons ici brièvement.

II. – Modes d'étude

Variable hypothétique, l'attitude ne se prête pas à l'observation directe, elle doit être en quelque sorte induite de ses manifestations. Nous distinguerons, assez artificiellement, l'étude extensive des comportements politiques, l'appréciation globale des attitudes par l'observation intensive et les tentatives en vue de repérer précisément, et si possible de « mesurer », les attitudes politiques par la technique des échelles.

1° L'étude extensive des comportements politiques porte sur les diverses formes d'expression des attitudes politiques : les opinions et les votes notamment. Les enquêtes par sondage d'opinion reposent sur l'administration d'un questionnaire à un échantillon restreint d'une population nombreuse ; elles permettent de « photographier » le contenu et la distribution des opinions, puis, par le calcul et l'exploitation de corrélations entre les différentes réponses, de déterminer la nature et la distribution éventuelle des attitudes dans cette population. Les études électorales (géographie et sociologie électorales) portent sur des comportements effectifs, les votes. S'il est souvent très difficile de saisir, au-delà des votes, les attitudes sous-jacentes, du moins ceux-ci apportent-ils quelques lumières sur la répartition de celles-là sur le territoire et dans la société, autorisant à formuler quelques hypothèses sur leur formation et leurs modifications.

Autre technique d'examen, encore peu pratiquée : l'analyse systématique du courrier reçu par les parlementaires. Il pourrait également être intéressant d'étudier les réactions écrites des auditeurs d'une émission ou des lecteurs d'un ouvrage portant l'une et l'autre sur un problème controversé. La communication de ces pièces, qui ne sont pas toujours gardées par leurs destinataires, pose une question de déontologie. Au surplus il n'est pas sûr que les auteurs de ces lettres constituent un segment représentatif de la communauté.

Ces recherches négligent des formes d'expression « non linguale » comme le geste ou l'intonation ; or ces formes ont leur importance car elles renseignent sur la portée réelle des mots. Elles ne sont pas faciles à dissimuler, ayant souvent un caractère quasi involontaire. Un parti discipliné fixe le vote de ses membres : il n'est pas nécessairement maître des mouvements de séance.

2° L'appréciation globale des attitudes par l'observation intensive se situe à un autre « palier » de profondeur. Elle vise à saisir une totalité plutôt qu'à en décrire les éléments extérieurs. C'est le cas, par exemple, des biographies – mémoires, œuvres littéraires (il suffit d'évoquer *Les Thibault*), ou travaux scientifiques – et des interviews en profondeur. Il semble que l'utilisation des tests projectifs puisse faciliter également la connaissance globale d'une attitude politique. Le sujet, confronté avec une situation donnée (représentée par un dessin ou sur une photographie par exemple) y répond suivant la signification qu'il lui prête spontanément, en exprimant indirectement son attitude à l'égard du problème posé. Les expériences de Proshansky sur les attitudes vis-à-vis de la classe ouvrière ont bien montré l'intérêt de ce procédé. Instruments de la thérapie sociale de Moreno, le psychodrame et le, sociodrame s'inspirent de principes assez semblables : le jeu théâtral donne au sujet-acteur l'occasion de libérer sa spontanéité créatrice et permet d'apprécier en regard ses attitudes fondamentales.

3° Les échelles d'attitude permettent de repérer avec précision non seulement la direction mais aussi l'intensité des attitudes politiques. Le principe en est simple si l'application pose des problèmes délicats : il consiste à soumettre au sujet une série de propositions étalonnées, en lui demandant d'indiquer celles qu'il approuve et celles qu'il désapprouve. La combinaison des réponses, souvent affectées d'une pondération, établit automatiquement l'intensité de l'opinion chez l'interrogé. On peut construire une échelle *a priori* sur une base logique (Bogardus), ou recourir au jugement d'un grand nombre d'experts et définir par une analyse statistique de leurs décisions des intervalles apparemment égaux entre les échelons (Thurstone), ou laisser les sujets se prononcer sur un grand nombre de propositions, déterminant par leurs réponses celles qui doivent être écartées comme hétérogènes (Likert). Au cours des dernières années plusieurs modalités nouvelles faisant appel à des mathématiques complexes ont été proposées et expérimentées par des spécialistes comme Guttman (méthode du scalogramme ou de l'analyse hiérarchique) ou Lazarsfeld (méthode de la structure latente).

PREMIÈRE PARTIE

LA PERSONNALITÉ POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Nous voulons analyser ici les mécanismes de formation et de modification des attitudes. Le second point ne doit pas être négligé en raison de la propension croissante à utiliser les résultats de l'étude psychologique pour influencer l'esprit des hommes.

Une hypothèse de travail commande ces développements : les attitudes ne sont pas le fruit de strictes déterminations. Nous croyons plus juste d'analyser les conditions de leur formation en termes d'expérience et de situation : les attitudes politiques d'un sujet se forment en fonction de l'expérience qu'a ce sujet de la situation à laquelle il est confronté.

Un tel schéma nous paraît rendre compte à la fois de l'influence que tous les observateurs reconnaissent à divers facteurs individuels et sociaux sur la formation des attitudes politiques et des limites mêmes de cette influence, de la règle et de l'exception, en tenant l'une et l'autre pour également vraies.

Ce schéma ne repose pas sur une conviction philosophique préalable mais découle d'une analyse de la situation elle-même. Une constatation domine en effet cette approche : les membres de la société sont en situation de « réciprocité de perspective » ; ils ne pourraient s'apparaître à eux-mêmes dans leur unicité comme consciences de soi, ni dans leur engagement dans le monde comme membres d'une société, s'il ne s'établissait entre chacun d'eux et autrui une confrontation véritable, une relation fondamentale de réciprocité. On sait le rôle que Jean-Paul Sartre reconnaît au regard dans cette perspective. C'est sur l'existence d'une telle relation entre individus que se fonde la possibilité même de formation de toute attitude sociale.

PREMIÈRE PARTIE

LA PERSONNALITÉ POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

FORMATION DES ATTITUDES POLITIQUES

[Retour à la table des matières](#)

Conformément à notre hypothèse, nous partirons de la *situation* en exprimant les diverses séries de facteurs capables de déterminer les attitudes du sujet. Mais nous essaierons aussi de préciser le sens et la portée de l'autonomie que conservent les personnes. La référence à cette autonomie n'a de valeur que si on place, d'emblée, le sujet dans le monde, c'est-à-dire dans une société et une culture données qui impliquent l'existence de certains modèles d'adaptation. D'où les trois sections de ce chapitre : contenu de la situation ; modèles d'adaptation construction de la personnalité et autonomie du sujet.

I. – Contenu de la situation

Les attitudes étudiées ici se forment naturellement par rapport à une situation politique que nous entendrons comme un ensemble d'expériences particulières vécues par le sujet. Il est clair, cependant, que cet aspect de la réalité ne peut ni ne doit être séparé de l'ensemble de la situation à laquelle est confronté l'individu, de son contenu social et biologique notamment, de l'ambiance collective et de l'ambiance corporelle dans le vocabulaire d'E. Mounier.

1. Poids des expériences. – Elles sont nombreuses et varient selon les époques et les pays. Il semble que les plus importantes pour notre propos appartiennent aux trois séries que voici :

- 1° Expérience personnelle que possède le sujet du rapport d'autorité dans ses relations réciproques avec autrui ;
- 2° Expérience qu'il a des divers enjeux de la vie politique, des valeurs mises en question dans le gouvernement des hommes, ou, si l'on préfère, des problèmes que doit résoudre l'agrégation autoritaire de la société ;

- 3° Expérience qu'il a de la société comme régime politique avec ses forces constituées, ses institutions et ses lois.

Les exemples ne manquent pas de l'influence de ces divers éléments sur la formation des attitudes politiques.

L'autoritarisme, par exemple, paraît tenir à l'expérience individuelle des relations d'autorité. Pierre Janet l'a très justement qualifié de « conduite de sous-officier » ; l'autoritaire qui fait l'expérience de la soumission aux puissants oublie sa dépendance en tyrannisant ses voisins ou ses subordonnés immédiats ; il cherche autour de lui quelque bouc émissaire et grossit, avec ses semblables, les mouvements autoritaires qui trouvent dans le racisme et la xénophobie un exutoire à la « fausse énergie des faibles ».

L'expérience des valeurs en jeu dans la vie politique n'est pas moins importante. Évoquant au début de ses *Mémoires de guerre* dans quelles conditions et dans quel esprit s'est formé son jugement politique, le général de Gaulle indique qu'adolescent « ce qu'il advenait de la France » lui paraissait « le sujet de l'histoire ou l'enjeu de la vie publique », la valeur qui devait guider son action. Comment expliquer l'attitude politique du Chef de la France libre en négligeant que « toute (sa) vie (il s'est) fait une certaine idée de la France » ? Le faible intérêt de certains citoyens pour la vie publique entraîne en revanche la fixation d'attitudes politiques assez « superficielles », coupées des tendances profondes du sujet ; « on voit, note Mounier, un romantique éperdu comme Delacroix se découvrir le plus classique des hommes en matière politique » ; un poète « non violent » comme Rainer Maria Rilke se révèle dans sa correspondance un admirateur entêté de la dictature de Mussolini.

Que l'expérience personnelle du régime et des forces politiques influence enfin la constitution des attitudes politiques de chacun, il suffit de considérer l'histoire récente de la République en France pour s'en persuader : le mauvais fonctionnement du régime parlementaire sous la III^e et la IV^e République a certainement favorisé l'écllosion d'attitudes autoritaires et nationalistes chez certains Français, la formation d'attitudes de résignation apathique chez beaucoup d'autres.

Il ne serait pas difficile de multiplier les exemples de telles situations : ainsi les séquelles de tous ordres d'une guerre ou d'une occupation dans l'esprit de ceux qui en ont été les acteurs ou les victimes. On a beaucoup insisté sur les affinités entre la mentalité « ancien combattant » et les positions conservatrices, sinon autoritaires (propension que pourraient accroître certaines formes de la guerre moderne). Mais la guerre a fait aussi surgir à diverses époques de vastes mouvements pacifistes, comme dans l'Allemagne de Weimar, la *Reichsbanner Schwarz-Rot-Gold* (Drapeau de la Nation), qui vers la fin des années 1920 rassemblait plus de trois millions d'hommes recrutés surtout dans les classes moyennes et chez les ouvriers.

Il n'est pas rare que le choc provoqué par ces expériences se transmette d'une période à l'autre, suscitant des solidarités ou des méfiances qui continuent de s'affirmer longtemps après l'événement d'où elles sont sorties. Ce retentissement de vieilles affaires dans la conscience des générations nouvelles est un facteur essentiel d'établissement des traditions (parmi lesquelles celle de l'« ennemi héréditaire »).

Ce poids de l'expérience est un des aspects les plus aigus de la « décolonisation ». Au temps de la colonisation, des attitudes se sont formées de part et d'autre en fonction du rapport des forces. Il est douteux qu'elles s'effacent du seul fait de l'accession à l'indépendance. Certes la défiance, voire l'hostilité, vis-à-vis des anciens maîtres s'explique par la persistance de conditions objectives (notamment dans l'ordre économique et financier) : mais on témoignerait d'optimisme en négligeant les séquelles d'un état d'humiliation et d'abaissement.

2. Influence des facteurs sociaux. – La situation sociale peut être entendue comme l'expérience du sujet concernant :

- 1° Son appartenance à un groupe : famille, classe sociale, église ou secte religieuse ;
- 2° Ses intérêts socio-économiques : revenu, profession, lieu de résidence ;
- 3° L'organisation sociale (groupes et intérêts) de son environnement.

Dans ce secteur, on dispose de nombreuses études qu'il est impossible de résumer ici. Nous nous bornerons donc à dégager quelques-uns des points saillants de ces investigations afin d'établir l'influence de cet aspect de la situation sur la formation des attitudes. En réalité, d'ailleurs, cette influence n'est jamais sérieusement contestée.

L'influence des données objectives de la position sociale d'un sujet (revenu ou profession par exemple) sur les attitudes politiques est un fait d'expérience courante. On ne surprendra personne en écrivant que les titulaires de revenus élevés et tous ceux qui jouissent d'une relative indépendance économique appartiennent généralement aux couches les plus conservatrices d'une nation. Cependant, si le statut socioéconomique est une variable importante des choix électoraux, on ne saurait lui ramener la totalité des comportements politiques. Analysant le vote ouvrier en Europe occidentale ¹, M. Dogan montre que, lors des élections tenues depuis la fin de la guerre, une fraction des suffrages ouvriers est allée aux partis modérés de droite ou du centre (un tiers environ en France et en Grande-Bretagne ; le quart dans les pays scandinaves ; à peu près 30 % en Italie ; la moitié en Allemagne fédérale lors des consultations de 1953 et 1957).

¹ *Revue française de Sociologie*, 1960, n° 1, pp. 25-44.

En étudiant la formation des attitudes dans les groupes auxquels on est, de prime abord, tenté d'attribuer un comportement unitaire, il est nécessaire d'examiner soigneusement les points pouvant provoquer des clivages internes. Jouent un rôle à cet égard des éléments aussi divers que le genre de l'habitation, la qualification professionnelle, le niveau et le mode de vie, le degré d'instruction sans oublier le sexe et l'âge. Les facteurs qui expriment et traduisent la répartition présente des situations doivent être au surplus interprétés en fonction du retentissement de l'expérience historique dans l'actualité. Mineurs, métallurgistes et cheminots n'entrent pas dans les couches de travailleurs les plus défavorisés : cependant, ils donnent à la gauche et à l'extrême gauche une proportion plus importante de leurs voix que d'autres couches ouvrières matériellement plus défavorisées. Un long passé de luttes syndicales affaiblit les incitations qui pourraient venir de la jouissance de biens durables. En donnant une large place dans l'explication aux conditions objectives, on doit aussi se garder de l'« économisme ».

Dans cette perspective, la pondération du facteur religieux comporte plusieurs sujets de perplexité. Au stade de la simple description, il est facile de faire des constatations déjà significatives. Dans les pays dits catholiques (France et Italie par exemple) la pratique religieuse a jusqu'à présent été associée à des comportements politiques modérés ou franchement conservateurs. Cette observation, qui ne conteste pas l'existence et le rôle des catholiques de gauche, découle des recherches de Gabriel Le Bras qui écrivait, voici une quinzaine d'années¹ : « Les grandes régions où prospèrent la vieille droite et le nouveau centre coïncident avec les grandes régions d'observance » (les régions politiques de la tradition gardant toutefois beaucoup plus d'ampleur que les zones religieuses). Aux États-Unis les protestants soutiennent davantage le parti républicain que les catholiques, plus attachés en moyenne au parti démocrate.

Ainsi exprimées, ces constatations restent superficielles. Le poids du facteur religieux ne saurait être apprécié sans référence aux éléments du statut socio-économique. L'essentiel est de déterminer si la pratique religieuse est une variable secondaire liée à la position sociale ou si elle constitue une variable autonome capable de contrarier le jeu des éléments économiques. Bien que nous ne puissions l'enfermer dans des limites précises cette autonomie serait difficile à contester. La structure sociale explique une large partie des choix électoraux belges mais le phénomène religieux provoque une division des travailleurs salariés et appointés qui s'affirme sur le plan géographique (Flandre, Wallonie). Aux États-Unis les différences entre protestants et catholiques s'observent à tous les niveaux de la structure sociale.

¹ *Études de sociologie électorale*, Paris, 1947, p. 53.

Certains verront d'ailleurs dans ce que nous appelons « autonomie » la manifestation d'un retard culturel destiné à s'atténuer et à disparaître, l'appartenance sociale finissant par l'emporter sur les considérations religieuses. Ainsi, on a noté dans certaines enquêtes américaines que les jeunes protestants syndiqués avaient une propension plus marquée à voter « démocrate » que leurs aînés demeurés étrangers au syndicalisme. Sur la base des données disponibles il semble pourtant difficile de généraliser.

De nombreuses études citent l'environnement parmi les facteurs du comportement. Il semble bien qu'à l'intérieur d'un milieu social homogène la liaison position sociale-attitudes politiques soit encore renforcée. C'est ce que confirment en tout cas les études de Joseph Klatzmann sur le vote ouvrier dans les arrondissements de Paris : les ouvriers seraient d'autant plus favorables au parti communiste qu'ils résideraient dans des arrondissements plus « prolétariens ».

L'influence du milieu est-elle liée à la formation d'une conscience de classe ? C'est possible ; l'identification du sujet à telle ou telle classe sociale semble avoir autant d'importance, en effet, que son appartenance objective à une classe donnée. Plusieurs enquêtes ont montré qu'aux États-Unis les membres d'une couche professionnelle qui se rangent dans la classe moyenne témoignent d'attitudes plus conservatrices que les personnes appartenant à la même couche et qui se rangent dans la classe ouvrière. Inversement, combien d'intellectuels communistes n'ont-ils pas adhéré au parti parce qu'ils se rangeaient en pensée dans la classe ouvrière, ou que, fils d'ouvriers, ils craignaient de trahir leur père ? (N'est-ce pas le « complexe » que Sartre prête à Nizan dans l'avant-propos qu'il a donné récemment à *Aden Arabie* ?)

En somme on doit distinguer le statut social objectivement défini de la place que les sujets s'attribuent sur l'échelle sociale. En beaucoup de cas les évaluations subjectives et objectives coïncident. Mais il y a de nombreuses exceptions. Une étude de la circonscription électorale de *Bristol Nord-Est*, par exemple ¹, a révélé l'existence d'un fort glissement subjectif de la classe moyenne inférieure (*lower middle class*) à la classe moyenne. Or, dans ces circonstances, l'électeur tend à adopter le comportement électoral de la classe à laquelle il s'associe.

Qu'on nous permette de souligner dès maintenant que cette intervention du subjectif et de la conscience rend légitime en quelque sorte notre schéma d'explication ; nous allons la rencontrer de nouveau en étudiant le jeu des données biologiques et psychologiques de la situation.

¹ R. S. MILNE et H. C. MacKENZIE, *Straight Fight*, Londres, 1954, pp. 61-65.

3. Part de l'ambiance corporelle¹. – Il n'est pas facile de la définir en raison de l'interaction permanente des données biologiques et psychologiques chez tout individu. En première analyse, nous insisterons sur trois éléments :

- 1° L'influence de caractéristiques bio-sociales comme l'âge, le sexe et la race ;
- 2° L'influence des mécanismes régulateurs de la vie et de la santé ;
- 3° L'influence du caractère, considéré comme la synthèse de nombreuses données constitutionnelles.

1° Les rapports de l'âge et des attitudes politiques posent un double problème : celui de savoir d'une part s'il existe une série d'attitudes propre à chaque âge de la vie, et d'autre part si le passage d'un âge à l'autre entraîne une mutation totale et définitive des attitudes politiques ou si l'attitude d'hier retentit toujours dans celle d'aujourd'hui. Nous sommes réduits, dans ce domaine, à des suppositions, les rares études disponibles ne présentant pas des conclusions uniformes.

On admet d'ordinaire que la première jeunesse est l'âge des attitudes politiques imitées, des attitudes familiales notamment. Avec l'adolescence et la puberté, la jeune personnalité s'affirme en se rebellant, choisit ses modèles hors de sa famille, se croit seul cœur « ouvert » au sein d'un milieu fermé : cependant diverses enquêtes américaines suggèrent que les cas de « rébellion » politique seraient peut-être moins nombreux qu'on ne le dit habituellement². Faut-il au surplus admettre que les valeurs *privées* exerceraient une influence dominante chez les jeunes des pays les plus développés et institutionnalisés alors que le pouvoir contraignant des valeurs nationales serait beaucoup plus fort chez les jeunes des pays en voie de développement ? Il est impossible, malheureusement, de juger la validité de cette hypothèse.

Après la jeunesse vient l'âge adulte avec ses luttes et son équilibre forcé ; les attitudes se modèrent, on oublie les péchés de jeunesse ; combien d'adultes pour penser après Bernard Shaw : « Si vous n'êtes pas communiste à vingt ans, c'est que vous n'avez pas de cœur ; si vous l'êtes encore à quarante, c'est que vous n'avez pas de tête. » Cette banalité exprime-t-elle une réalité ? Quant à la vieillesse, sereine et triomphante, elle serait l'âge de toutes les compréhensions, tendue et humiliée, celui de toutes les exaspérations. Pourtant on doit admettre que les attitudes politiques des vieillards n'ont jamais fait l'objet d'analyses sérieuses.

Inventaire certes décevant. Les études sur l'enfance, inspirées ou non de la psychanalyse freudienne, éclairent il est vrai l'influence historique du premier âge

¹ Ainsi que l'appelle Mounier.

² Voir l'étude de P. NOGEL et M. B. LEVIN, Some Determinants of Political Attitudes among College Voters, *Public Opinion Quarterly*, hiver 1958-1959, pp. 449-463.

de la vie sur la formation des attitudes sociales, sinon les plus profondes, du moins les plus constantes d'un individu. Par la formation du « sur-moi » chez l'enfant, la famille, et au-delà la société, enracinent au cœur de la personnalité enfantine tout un ensemble d'attitudes, concernant notamment les relations avec autrui, qui retentissent par la suite dans la fixation des attitudes politiques.

Sans remonter même au milieu prénatal comme nous y invitent sérieusement de nombreux auteurs, contentons-nous de marquer également le rôle du passage de l'adolescence instable à l'âge adulte. Écoutons à ce propos Emmanuel Mounier : « Certains adultes restent perpétuellement fixés dans [leur] mentalité juvénile : incapables de passer du désir polygame à l'union stable, perpétuels opposants à toute affirmation et à toute règle, impatients d'originalité à tout prix. Les tempéraments politiques eux-mêmes trouvent souvent leur origine dans ces fixations, indépendamment de la valeur intrinsèque des doctrines qu'ils adoptent : celui-ci dans une société hiérarchisée qu'anime une bienveillance venue des sommets, poursuit la chaude atmosphère de l'enfance familiale qu'il n'arrive pas à renoncer ; celui-là cherche, à travers les doctrines anarchistes, la fixation d'une adolescence interminable arrêtée dans les rébellions de la puberté » ¹.

Qui connaît les partis de la « petite gauche » ou les cercles de la « nouvelle droite » n'aurait guère de peine à tracer le portrait, touchant et troublant à la fois, de ces grands adolescents qui rejettent perpétuellement les enseignements de l'expérience et tiennent avec mépris l'âge mûr pour le plus morne.

Étudiant après celle de l'âge l'influence du sexe, nous envisagerons seulement ici le problème que pose l'existence des deux sexes et la distinction éventuelle d'attitudes politiques masculines ou féminines. Les femmes passent généralement pour plus conservatrices et plus fidèles que les hommes en matière politique. On leur attribue une maturité politique relativement moindre que celle du sexe masculin. Ainsi les femmes seraient-elles plus facilement persuadées par des procédés publicitaires que par de savants exposés.

Si ces constatations étaient vérifiées, devrions-nous les imputer à quelque facteur biologique ? C'est toute la question. Les sociologues nous donnent une première réponse en rapprochant les dispositions politiques des femmes de leurs attitudes religieuses : d'esprit plus pratiquant, sinon plus religieux, elles seraient plus soumises que les hommes à l'influence traditionaliste de l'Église. Réponse qui repousse seulement le problème et le laisse posé. Une fois encore la solution doit être cherchée, croyons-nous, dans une différence de situations (accès plus limité des femmes à certaines formes d'instruction) et non dans une différence innée de mentalités.

¹ *Traité du caractère*, Paris, 1947, p. 168.

C'est la conclusion à laquelle parviennent Mattéi Dogan et Jacques Narbonne au terme d'une étude sur le comportement politique des femmes françaises. « À aucun moment de notre recherche, écrivent-ils, nous n'avons rencontré de comportement spécifiquement lié au sexe, propre aux hommes ou aux femmes, indépendamment des conditions sociales dans lesquelles ils vivent. Hommes et femmes sont, avant tout, des êtres humains en situation d'hommes et en situation de femmes. Ces situations sont des faits indiscutables, mais rien ne prouve qu'elles découlent nécessairement des caractères biologiques impliqués dans la notion de sexe... Il faut faire intervenir avant tout, dans l'explication du comportement politique, le contexte psycho-social propre à chaque sexe¹. »

Qu'une femme considère sa situation comme raisonnablement subordonnée, qu'elle ait conscience de sa « féminité », au sens que notre culture prête d'ordinaire à ce terme, elle tend à manifester des attitudes traditionalistes. Qu'elle considère, au contraire, qu'elle appartient au « deuxième sexe » et prenne conscience d'un « statut moderne » des femmes, elle tend à se comporter de façon autonome, souvent plus avancée, sur le plan politique. Les enquêtes sociologiques menées en plusieurs pays ont montré que, si les femmes mariées qui restent au foyer ont tendance à voter comme leur mari, celles travaillant au dehors sont influencées par le milieu où elles exercent leur activité. Or le nombre des femmes qui ont une profession indépendante est en progression continue. Ce facteur, surtout si le clivage religieux est peu puissant, amènerait les suffrages des femmes à se répartir de la même manière que ceux des hommes appartenant aux mêmes groupes sociaux qu'elles.

Est-il besoin de l'écrire, ce qui est vrai du sexe l'est à plus forte raison de la race ; on ne sait où chercher les fondements biologiques d'un éventuel comportement ethnique. Si la race pèse sur la genèse des attitudes politiques, c'est par l'intermédiaire de la situation qui lui est faite dans la société. L'intégration ou la discrimination seront dans ce domaine les clés de l'explication. Comme l'atteste le souci constant des minorités raciales de s'identifier à la culture ambiante pour éviter toute justification des persécutions.

Les études américaines, particulièrement nombreuses en cette matière, montrent que les minorités ethniques, défavorisées quant au statut social, ont tendance à s'identifier avec le parti passant pour le plus avancé et le défenseur des non-privilegiés, en l'espèce le parti démocrate (ainsi les Irlandais catholiques, les Juifs, les Noirs, etc.). Au contraire, les personnes d'ascendance germanique ou scandinave installées dans les zones rurales du *Middle West* ont été solidement pro-républicaines. Notons que les divisions ethniques, c'est-à-dire la tendance des immigrants à voter en tant que groupes ethniques, ont toujours été très fortes dans les consultations électorales centrées sur la politique étrangère.

¹ *Les Françaises face à la politique*, Paris, 1955, pp. 191-192.

2° Avec les mécanismes régulateurs de la santé et de la vie, nous pénétrons au cœur des problèmes biologiques. Sans suivre les médecins qui voient dans les variations du métabolisme la raison des tempéraments, nous évoquerons seulement l'influence des systèmes neuro-endocriniens et de la sexualité. Si l'on admet avec les psychologues médicaux que les sécrétions internes et le système sympathique règlent en partie la formation de la personnalité, on ne peut leur refuser une certaine influence sur la genèse des attitudes politiques. Il nous faudrait cependant beaucoup de présomption pour tenter de tracer le portrait politique de l'hyperpituitaire ou du vagotonique en l'état de nos connaissances ! Les rares recherches dans ce domaine sont d'ailleurs le fait de psychiatres et de médecins et portent souvent sur des cas cliniques. Est-il bien légitime d'étendre leurs conclusions du pathologique au normal ? Une certaine réserve nous semble naturelle sur ce point.

La part de la sexualité dans l'apparition des attitudes autoritaires paraît, au contraire, solidement établie. Les essais de psychanalyse politique sont encore peu nombreux à ce jour (citons celle des criminels de guerre nazis lors du procès de Nuremberg, par exemple), mais ils ne remettent pas en cause les enseignements de l'analyse freudienne qui lie la fixation des attitudes autoritaires à la persistance du complexe d'Œdipe. La jalousie ou ce « complexe d'intrusion » lié à la découverte d'un « semblable-rival » qu'étudie le Dr Lacan déterminerait ainsi l'opposition à la société, suscitant le désir d'annuler l'existence de l'autre.

Resterait à évoquer le problème de la part de l'hérédité en tant que telle dans la formation des attitudes si, du moins, l'on possédait à ce sujet des données significatives. Or, en politique, la question a été surtout débattue au niveau philosophique. Historiquement, l'invocation de l'hérédité est liée au conservatisme qui y trouvait la justification de ses doutes sur l'utilité de la réforme sociale et la confirmation de ses thèses sur la valeur des leaders traditionnels. Pour des raisons inverses, le libéralisme mettait l'accent sur l'environnement et l'éducation comme mécanismes essentiels de création de ces attitudes. Dans l'ensemble, les théoriciens modernes semblent accepter cette thèse. Mais doit-on rejeter entièrement l'idée d'une transmission héréditaire de quelques prédispositions ? Les biologistes semblent ne pas repousser l'idée d'une certaine stratification sociale des fréquences géniques. Observons à leur suite que la répartition des gènes relève de la structure sociale et non l'inverse. Or, comme le note E. Schreider, cette structure, issue de l'histoire, répond, ou ne répond plus, aux exigences de l'époque¹.

3° Le caractère, dernier facteur que nous retiendrons, est l'objet de vives controverses. Si Mounier rappelle au début de son *Traité du caractère* l'ambiguïté d'un mot qui « désigne à la fois l'ensemble des conditions qui nous sont données et plus ou moins imposées, et la force plus ou moins grande avec laquelle nous maîtrisons cette donnée » (p. 52), c'est pour interpréter la notion suivant l'éthique personnaliste. Nous sommes bien proches de son point de vue comme nous le

¹ *La biométrie*, Paris, 1960, p. 96.

montrons dans notre analyse de la personnalité politique, mais nous ne renonçons pas pour autant aux enseignements d'une caractérologie fondée sur la découverte de traits et la définition de types, liés à des régularités de comportement. Même s'il ne traduit qu'une structure particulière de données constitutionnelles, le caractère n'est pas sans incidences sur les attitudes politiques ; à nous de ne pas en faire un principe univoque d'explication.

Plusieurs méthodes ont été définies pour étudier la structure du caractère : de tous temps la psychologie médicale s'est efforcée par exemple de classer les hommes suivant leur tempérament ou suivant leur morphologie. Deux approches cependant se sont révélées d'un intérêt particulier pour notre propos : l'une est le fait des méthodes analytiques, l'autre des méthodes psychiatriques. Indiquons brièvement l'apport de chacune d'elles.

La méthode analytique a permis de dégager, par le jeu des corrélations, trois propriétés fondamentales du caractère : l'émotivité, l'activité et le retentissement, qui se combinent entre elles pour donner huit caractères types. Si l'on désigne les émotifs par la lettre E, les moins émotifs par nE ; les actifs par la lettre A et les moins actifs par nA ; les primaires, chez qui « le retentissement des représentations ne dépasse guère le présent », par la lettre P, et les secondaires, « chez qui le retentissement se prolonge longuement », par la lettre S, on peut établir la formule symbolique de chaque caractère. On définit ainsi : 1) Les nEnAP ou « amorphes » ; 2) Les nEnAS ou « apathiques » ; 3) Les nEAP ou « sanguins » ; 4) Les nEAS ou « flegmatiques » ; 5) Les EnAP ou « nerveux » ; 6) Les EnAS ou « sentimentaux » ; 7) Les EAP ou « colériques » ; 8) Les EAS ou « passionnés ».

Or chacun de ces caractères types paraît favoriser la fixation de certaines attitudes politiques ; on trouverait ainsi chez les « amorphes » et les « flegmatiques » le maximum d'indifférence politique et le plus grand respect de la liberté d'autrui ; les « passionnés » et les « colériques » partageraient le goût du commandement mais les premiers feraient plutôt les chefs autoritaires et les seconds les meneurs populaires au verbe généreux (de Danton à Jaurès) ; les révolutionnaires se recruteraient parmi les « nerveux », souvent anarchisants, ou les « sentimentaux » qui peuvent n'être pas sans dureté (Robespierre) ; les conservateurs chez les « apathiques » et les opportunistes parmi les « sanguins » qui brillent par le sens de l'intrigue et la diplomatie (Talleyrand).

Les méthodes psychiatriques reposent sur l'étude du prépathologique (terrain, dispositions, constitutions, etc.). Évoquons seulement les constitutions de Dupré (paranoïaque, cyclothymique, émotive, mythomane, perverse et de débilité motrice), dont les prolongements politiques ont été négligés et les travaux de Kretschmer qui, de l'existence de deux grandes psychoses (la psychose maniaque-dépressive et la schizophrénie), induit celle de deux constitutions prépathologiques, induisant encore de celles-ci l'existence de deux tempéraments, le cycloïde et le schizoïde, chez les êtres normaux. Le premier serait celui des

politiques conciliants : « Mirabeau, écrit Emmanuel Mounier ¹, offre un concours magnifique des deux pôles de la cyclothymie : la fougue et la souplesse, le brillant et le tour populaire. » Le tempérament schizoïde est plus froid : ce serait celui des tyrans insensibles, des calculateurs sans scrupules, des idéalistes sectaires, de tous ceux à qui, comme le note encore Emmanuel Mounier, tout l'entre-deux humain paraît étranger.

*
* *

Au total, les divers éléments de la situation que nous avons évoqués exercent sur la formation des attitudes politiques une influence qu'on ne peut nier. Mais cette influence est différenciée. Chacun assume sa situation sociale, son sexe ou son âge avec un style qui lui est propre. Tel facteur paraît rendre compte des attitudes politiques d'un sujet et ne pas compter pour un autre qui lui ressemble pourtant comme un frère. Ces traits expliquent la diversité dans la préférence politique des sujets placés dans une situation apparemment identique. Elle permet aussi de comprendre les nuances que l'on observe chez les tenants d'une même idéologie.

C'est ainsi qu'une étude des adhérents au parti communiste tchécoslovaque a permis d'en distinguer cinq catégories : les « fanatiques » ou le noyau absolument loyal ; les « idéalistes » restés fidèles malgré certaines erreurs ; les « panslavistes » qui subordonnent la politique du parti à la solidarité panslave ; les « économistes » qui s'attachent surtout aux aspects économiques de l'action du parti ; les « intellectuels » qui sont prêts à servir l'appareil de propagande, flattés par l'importance sociale que cette activité leur assure ². Nous ne certifions pas le bien-fondé de cette division : mais le principe même d'une telle fragmentation ne paraît pas contestable.

À quoi tient cette différenciation ? Au caractère, diront certains. Que l'on s'entende alors sur le sens prêté à ce mot. S'il contient seulement une présentation commode de l'ensemble biologique et psychologique qu'on ne peut dissocier, il serait illégitime d'en faire le seul principe d'explication. S'il recouvre au contraire une synthèse originale de tous les facteurs, le problème mérite d'être envisagé.

La science du caractère constate l'existence des types et tente de les expliquer par la combinaison de traits qu'elle définit ou l'existence préalable de constitutions ; cette explication nous paraît critiquable d'un double point de vue : 1) Sa rigidité même en limite la portée : elle ne rend aucun compte des variations individuelles à l'intérieur de chaque type ; 2) Elle tient plus de la description que

¹ *Op. cit.*, p. 360.

² D. et E. RODNICK, Notes on communist personality types in Czechoslovakia, *Public Opinion Quarterly*, printemps 1950, pp. 81-88.

de l'explication véritable. Le caractère, entendu au sens large, nous paraît exprimer les attitudes d'un sujet plutôt qu'en donner la raison. Même si l'on admettait qu'il leur fût antérieur, il faudrait, sous peine de retrouver après un détour le plus strict déterminisme, découvrir en lui quelque principe d'organisation ou d'adaptation dynamique qu'il ne semble pas posséder. Dans son acception ordinaire, il tient tout entier dans la constatation de différences que la science du caractère explique dans le meilleur des cas par le terrain ou la constitution ; c'est là le danger d'une explication qui part d'une typologie, de l'attitude déjà formée, pour en induire la formation. On prétend en somme expliquer les propriétés de l'opium par la vertu dormitive du pavot.

Force est donc de mettre l'accent sur les modes d'adaptation du sujet à la situation. Comme nous rejetons l'adaptation automatique de l'un à l'autre, nous invoquerons l'autonomie de la personne et à Balzac qui prétend que « les physiologistes sont à la politique ce que les entomologistes sont à l'agriculture »¹, nous opposerons Mounier pour lequel « le caractère n'est pas un fait, il est un acte »².

II – Modèles d'adaptation

Après avoir analysé les facteurs qui conditionnent la formation des attitudes politiques chez l'individu, on doit tout de suite réintroduire dans l'analyse le contexte social en tant que tel. En fait, l'individu ne saurait être isolé du monde dans lequel il vit que par un effort d'abstraction. L'homme, être social, est nécessairement en proie aux sollicitations, suggestions et injonctions du milieu.

1. Adoption d'attitudes toutes faites : les stéréotypes reçus. – L'image qu'on prend de tout objet est complexe : aux impressions immédiatement perçues se mêle l'idée que l'on se fait de la classe ou du genre dans lesquels on range habituellement l'objet. Cette image préconçue qui se superpose à l'image réellement perçue a reçu le nom de stéréotype. Les stéréotypes sociaux, « idées reçues » d'objets sociaux, peuvent déterminer des attitudes sociales « toutes faites » ou stéréotypées ; les idées reçues politiques, des attitudes politiques stéréotypées. L'attitude stéréotypée naît ainsi d'une image qui peut être liée à un mot, un objet ou une action politiques.

1° Ce type d'attitude peut tout d'abord être lié à un mot ; le verbalisme de la vie politique surprend. Les princes, qui ne sont souvent que des orateurs, l'érigent en moyen de gouvernement et prennent grand soin d'ajuster leur propagande suivant la valeur affective qu'on prête à certains mots. C'est que les sujets sont sensibles à

¹ *La cousine Bette.*

² *Op. cit.*, p. 62.

cette logomachie. La présence ou l'absence d'un mot dans le discours d'un homme d'État détermine leurs choix politiques immédiats en dehors de toute référence à l'idée même qu'il représente. Les groupes ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer d'attitudes aussi superficielles. Si les formations du centre veulent bénéficier du prestige de la « gauche » et si les partis de droite se parent d'étiquettes centristes, c'est que le mot de gauche a les faveurs de la majorité de l'opinion quand même l'idée n'en séduirait qu'une petite fraction.

2° Les attitudes toutes faites se rapportent encore à des objets sociaux : classes sociales, groupes ethniques ou partis politiques par exemple. C'est souvent le cas d'attitudes comme le racisme, l'antisémitisme ou la xénophobie lorsqu'elles sont largement répandues et font partie, au sens technique du terme, de la culture d'une société.

Il y a quelques années, l'U.N.E.S.C.O. a conduit une vaste enquête sur « les stéréotypes nationaux »¹. En ce domaine, les attitudes stéréotypées suscitent habituellement des généralisations sur les membres d'un groupe national tout entier (jugements sur le caractère *des* Allemands, *des* Français, *des* Italiens ...). Les recherches effectuées ont montré qu'il existe dans tous les pays une tendance à attribuer des caractéristiques déterminées aux autres peuples et que les stéréotypes relatifs aux compatriotes sont généralement flatteurs. Or, ces jugements, loin de s'appuyer sur des faits objectifs, se présentent comme une pensée désinsérée de la réalité extérieure. « S'ils contiennent parfois une part de vérité, déclare O. Klineberg dans le compte rendu de cette enquête, c'est presque toujours par hasard. »

Des attitudes analogues s'observent dans un pays donné à l'égard des éléments minoritaires. C'est ainsi que les enquêtes menées aux États-Unis ont fait ressortir des positions défavorables vis-à-vis des Italiens, des Juifs, des Noirs... Ces affirmations se réfèrent volontiers à des faits soi-disant établis, mais que l'observation sociologique ne confirme pas. Dans ce pays, les Arméniens passent pour malhonnêtes, menteurs, trompeurs : parasites sociaux n'ayant aucun sens moral, ils vivraient aux dépens de la collectivité. Or, une enquête, entre quelques autres, a montré que dans un comté où ils représentaient 6 % de la population, les Arméniens ne comptaient que pour 1,5 % des procès en correctionnelle.

Certes, les stéréotypes ne sont la source directe ni des guerres entre les peuples ni des grands conflits sociaux, mais ils favorisent l'apparition des sentiments d'hostilité et sont générateurs de tensions collectives. Leur étude doit être rapprochée de la psychologie des rumeurs.

¹ Dont une partie des résultats a été publiée dans le *Bulletin international des Sciences sociales*, vol. III, n° 3.

3° Les attitudes stéréotypées apparaissent enfin en liaison avec des actions politiques ; la guerre favorise par exemple l'éclosion d'attitudes toutes faites souvent inattendues. Le colonel de Gaulle l'a montré en évoquant dans *Le fil de l'épée* l'accord du politique et du soldat au début des hostilités. « Par besoin d'optimisme, chacun découvre dans le partenaire mille qualités dont, jusqu'alors, il ne convenait guère. On voit le politique, oubliant l'aigreur et l'ironie, multiplier les témoignages de confiance à l'égard du soldat, tandis que celui-ci, rompant avec sa froideur, étale à présent un loyalisme sincère. C'est l'instant où Louvois cajole le Prince, Turenne et Luxembourg, d'ailleurs pleins d'ardeur à le satisfaire, où l'Assemblée et les Clubs acclament Dumouriez, dont rien n'altère encore l'enthousiasme révolutionnaire, où ministres et députés rendent hommage à l'état-major qui ne doute aucunement de l'excellence du régime » (p. 158).

C'est par l'imitation de modèles (sociaux et culturels) que se fixent et se transmettent les attitudes stéréotypées. De nombreuses recherches établissent qu'en règle générale les jeunes enfants ne partagent pas les idées stéréotypées des adultes de leur entourage. N'ayant pas encore « appris les stéréotypes », ils commettent moins d'erreurs que les adultes. Cependant, l'endoctrinement ou, plus simplement, l'expansion de l'attitude par l'imitation surviennent parfois assez vite.

L'attitude stéréotypée se lie donc aux préjugés sociaux. Les antisémites véritables sont sans doute plus rares que ces racistes incolores, plus conformistes que convaincus, qui épousent une attitude, même la plus étrangère à la réalité et la plus sordide, parce qu'elle est distinguée et leur ouvre certains salons ¹. C'est dans les salles de cinéma, les romans populaires, ou les bandes dessinées de leur quotidien que d'autres trouvent les attitudes toutes faites qu'il vont adopter : les « méchants », sommairement signalés par la consonance de leur nom ou leur apparence physique, seront pourchassés et les « bons », aux traits aussi artificiels, seront proposés en exemple. L'intervention de ces modèles culturels conduit à prendre en considération l'influence des statuts et des rôles sociaux dans l'adaptation du sujet à la situation.

2. Enculturation politique. Les statuts et les rôles. – On ne peut dissocier la culture de la société ni la personnalité d'une culture ; la formation des attitudes politiques peut donc s'analyser, au moins pour partie, en termes d'enculturation : une culture politique s'exprime dans la société politique sous forme de « personnalités modales » et préside à la formation des attitudes politiques par le jeu des systèmes valeurs-attitudes et des rôles sociaux. Examinons tour à tour chacun de ces points à la lumière des résultats acquis par l'anthropologie culturelle.

L'existence d'une culture politique propre à chaque société ne peut être niée : aucune intégration sociale ne serait possible sans elle, aucune société politique ne serait viable. Est-ce à dire qu'on peut expliquer l'émergence de certaines attitudes

¹ Voir le Portrait d'un antisémite de J.-P. SARTRE, in *Les Temps Modernes*, décembre 19-15.

politiques par l'existence même d'un quelconque caractère national ? Craignons de retrouver, sur un autre plan, les aléas d'une explication par le caractère.

La notion de personnalité de base que propose Kardiner nous semble plus intéressante : elle rend compte à la fois du dynamisme de la culture et des relations culture-personnalité. Définie comme « une configuration psychologique particulière propre aux membres d'une société donnée et qui se manifeste par un certain style de vie sur lequel les individus brodent leurs variantes singulières », la personnalité de base est le fruit « d'institutions primaires » (normes familiales dans l'éducation des enfants) et la source « d'institutions secondaires » (systèmes de valeurs et d'idéologies politiques, juridiques ou morales) dans lesquelles elle se « projette » à tout moment.

On voit l'intérêt d'un tel concept dans l'étude de la formation des attitudes politiques. Encore faut-il y mettre quelque prudence : expliquer, comme Gorer, les attitudes autoritaires des Soviétiques par l'embaillonnement trop serré des bébés russes prête seulement à rire et risque de déconsidérer la méthode. Nous en dirons autant des généralisations pompeuses de G. Bateson selon lesquelles un peuple habitué aux relations symétriques (c'est-à-dire fondées sur l'égalité des participants) serait préparé à tenir tête à un ennemi tenu pour plus fort alors qu'un peuple acceptant des rapports complémentaires (dans lesquels l'une des parties domine l'autre) serait plus enclin à attaquer le faible et à ménager le fort. Nous doutons que de telles vues ouvrent des perspectives sur les problèmes de la guerre ou de la course aux armements !

Il est possible d'ailleurs que plusieurs personnalités de base ou personnalités modales coexistent à l'intérieur d'une société complexe, traduisant la présence de sub-cultures, régionales ou sociales par exemple, dans cette société. Ralph Linton leur donne le nom de personnalités de statut et en fait une pièce essentielle de son schéma d'intériorisation des modèles culturels. Pour cet anthropologue, le statut est la place qu'un individu donné occupe dans un système particulier à un moment donné ; il est associé à une constellation de modèles culturels « ajustés mutuellement de telle sorte que tout individu qui occupe le statut puisse utiliser dans son ensemble la constellation ainsi associée. Les constellations qui appartiennent à différents statuts sont de même ajustées les unes aux autres, ce qui permet à la société elle-même de fonctionner comme un tout »¹.

À chaque statut correspond ainsi une personnalité statutaire qui relie la participation culturelle de chacun à la position qu'il occupe dans l'organisation de la société. Il est clair que les statuts sociaux ainsi définis ont des implications politiques (qu'on se reporte seulement à ce que nous disions plus haut de l'influence de la classe, du sexe et de l'âge) et qu'il existe à côté d'eux des statuts

¹ Cité par J.-C. FILLOUX, préface à LINTON, *Le fondement culturel de la personnalité*, p. XXXVI, Paris, 1959.

politiques, définis par rapport au système politique de la société (statuts de citoyen, de représentant, d'homme d'État, dans une démocratie ; de sujet et de monarque dans une tyrannie, etc.). Mais il ne suffit pas, pour montrer l'influence du statut, de définir une personnalité statutaire ; il importe également d'éclairer la formation de celle-ci, de chercher comment le statut s'inscrit dans les attitudes politiques d'un sujet. Assez proche des psychanalystes, Kardiner fait remonter la formation de la personnalité de base aux expériences de la première enfance, ce que Lintou admet pour les personnalités statutaires relatives aux catégories d'âge ou de sexe, mais non pour la personnalité de classe qui se forme sans doute plus tard. C'est dire que les principes d'explication de ces deux auteurs diffèrent notablement. Quand le premier invoque les systèmes projectifs des psychanalystes, le second parle de valeurs et de rôles sociaux. Nous ne nous étendrons pas sur l'approche psychanalytique. On sait qu'elle voit dans le sujet un être partagé entre les modèles culturels du « sur-moi » et les exigences égoïstes du « ça » et laisse au « moi conscient » guidé par « l'idéal du moi » le soin de les concilier. Pour bien des anthropologues, l'adaptation se fait sans ces conflits, elle tient au fondement culturel de la personnalité. La culture s'inscrit dans les attitudes par le système des valeurs et le jeu des rôles.

Le rôle est l'action que la société attend d'un individu dans une situation et une culture données. On voit qu'il s'agit au fond de l'aspect dynamique du statut. Chaque sujet doit adopter depuis l'enfance un grand nombre de rôles qui le font participer à la vie sociale suivant les normes de la culture ; la formation de sa personnalité dépend d'eux. On sait que le rôle naît de la situation de réciprocité (je m'apparais avec les yeux d'autrui et je joue le rôle de l'autre vis-à-vis de lui) et qu'il conditionne ainsi la conscience de soi¹. C'est lui qui lie la formation et la socialisation de la personnalité ; c'est aux rôles qu'un sujet doit les aspects de sa personnalité que Linton qualifie de personnalité statutaire. C'est donc par eux qu'on peut expliquer, dans une large mesure, l'adaptation du sujet à la situation et le jeu des facteurs étudiés plus haut.

L'ensemble des rôles associés qui sont offerts au sujet dessine ainsi le personnage que la société lui demande d'être. Celui qui ne joue pas le jeu provoque toujours un certain malaise. *L'Étranger* d'Albert Camus trace le portrait de ces gêneurs absurdes dont la société se débarrasse avec soulagement. Ce mouvement de la culture nous paraît général : qu'on songe, dans notre domaine, au malaise ressenti devant ces fils de grands bourgeois que fascinent les partis ouvriers, à celui de certains patrons devant les « jaunes » qui les aident à briser une grève, à celui de tous les Anglais lorsque le fils d'un lord prenait chaque jour la parole à la radio nazie. Ces faux bourgeois, ces faux ouvriers, ces faux citoyens ne passent jamais pour les types accomplis d'une culture ; ils trahissent l'attente de la société : dans une culture politique donnée, « l'étranger » ne peut être qu'un traître. La

¹ Cf. Jean VIET, La notion de rôle en politique, *Revue Française de Science politique*, vol. X, n° 2, juin 1960.

« trahison » peut tenir d'ailleurs au conflit des rôles : il se peut que le « pacifiste » qui a œuvré pour la fin d'un conflit oublie qu'il est également « citoyen » de son propre pays si, lors de l'ouverture de négociations, il ne montre aucune retenue.

C'est dire que la hiérarchie des valeurs admises n'est pas sans influence sur l'apprentissage des rôles. Pour Linton, il est même impossible de dissocier les valeurs des attitudes. La formation des attitudes serait liée à l'expérience des valeurs (qu'il définit comme l'élément commun à plusieurs situations qui suscite une réaction psychique) au sein d'un complexe de réactions, à la fois personnel et culturel, qu'il nomme système valeur-attitude. La culture s'inscrit dans la valorisation des situations et retentit ensuite dans les réponses que les valeurs transmises suscitent chez le sujet. Dans le choix des rôles notamment, les valeurs apparaissent comme le mode de solution des conflits entre rôles sociaux.

III. – La personnalité et l'autonomie du sujet

L'adoption des modèles culturels par le biais des rôles prépare ainsi chacun à vivre dans le monde. Mais dépend-il seulement de la culture que l'intériorisation, disons, de la rareté fondamentale dans toute société, débouche ou non sur la violence, l'agression et l'autorité ? La personnalité ne reconstruit-elle pas elle-même ses données en les faisant consciemment siennes ? C'est poser le problème de l'autonomie des personnes en situation. Nous ne prétendons pas le traiter au fond mais seulement poser quelques jalons vers une solution.

La première constatation qu'on peut faire a trait aux limites de la prédiction dans notre domaine. Même si l'on connaissait fort bien, et nous en sommes loin, le personnage politique et social d'un sujet, nous ne pourrions pas prévoir à coup sûr la formation en lui de telles ou telles attitudes politiques. C'est que le personnage n'épuise pas toute la personnalité. Même lorsqu'il sert de paravent ou de refuge, il laisse nécessairement au sujet une marge d'autonomie, Moreno dirait de spontanéité créatrice, la possibilité de subir passivement sa propre situation ou de l'assumer avec lucidité. Plus la société est complexe, plus les rôles propres sont contradictoires et plus est grand le nombre de choix demandés au sujet. Certes, la routine culturelle et l'imitation d'attitudes toutes faites permettent à beaucoup d'échapper à la sollicitation de ces choix ; il est rare qu'ils n'en fassent pas l'expérience à un moment donné. Le militant communiste confronté à la tragédie hongroise découvre par exemple qu'il était aliéné par ses habitudes partisanses et son « mysticisme » idéologique : il doit choisir s'il quittera le parti ou s'il y restera parce que « l'aliénation en question ne changeait rien à la valeur objective des actes »¹.

¹ Françoise d'EAUBONNE, Réflexions d'une communiste, in *Les Temps Modernes*, nov.-déc. 1958.

Une autre constatation s'impose : le problème déterminisme-liberté relève de la querelle d'école et masque les problèmes véritables. L'essentiel est de savoir comment les déterminants biologiques et sociaux compris dans les modèles culturels contribuent à former une personnalité unique en ce sens qu'elle ne ressemble à aucune autre par certains de ses traits. Qu'est-ce donc que cette personnalité ? Nous serions tentés de répondre : l'histoire de l'intégration par l'individu des situations auxquelles il est confronté, ou, si l'on veut, son style d'adaptation psycho-sociale à ces situations, afin de faire ressortir son aspect historique essentiel. La personnalité est une histoire ; tournée vers l'avenir et tirant son organisation du passé, elle s'affirme dans le présent comme un style particulier. C'est cette histoire unique qui rend le mieux compte en définitive de la formation des attitudes politiques d'un sujet ; elle montre comment ce dernier a appris à interpréter la situation et les modèles culturels qui lui sont associés et comment les attitudes antérieurement formées retentissent sur celles qui apparaissent à propos de nouvelles situations. Elle éclaire ainsi la vie même des attitudes : comment elles se forment par sélection de réponses à une situation, s'enrichissent ou se sclérosent, disparaissent ou se modifient dans le temps.

Si elle traduit l'adaptation du sujet aux situations auxquelles il est confronté, cette personnalité dynamique n'est pas pour autant discontinuée. Elle se construit au contraire dans une relative unité et tend constamment à consolider les attitudes acquises contre les sollicitations du milieu. À cet égard, le rôle des mécanismes sélectifs de la perception peut paraître essentiel. La formation des attitudes d'un sujet s'accompagne, en effet, d'une organisation particulière de ses perceptions – les données de la situation sont perçues par chacun suivant sa personnalité, ses besoins du moment et les systèmes perceptifs antérieurement formés. Les schémas culturels d'interprétation n'ont eux-mêmes d'efficacité que s'ils sont perçus et dans la mesure où ils sont perçus, donc interprétés, par l'individu.

Or, la perception est une fonction très sélective. Elle met l'accent sur certaines données, privilégie certains objets sur lesquels s'établissent les attitudes du sujet parce qu'elle donne à ces faits une signification en référence aux normes de la culture ambiante et aux besoins psychologiques du sujet. C'est là un aspect particulier de la sélection perceptive connue de longue date des psychologues. À chaque instant, nous ne saisissons qu'une part de l'univers de stimulations au sein duquel se déroule notre existence. Ce phénomène est si constant que nous ne l'apercevons même pas ¹.

Cette perception sélective n'est pas seulement chargée d'apporter des objets significatifs au sujet pour qu'il puisse construire l'ensemble des attitudes que demande sa personnalité, elle est en quelque sorte le gardien de ces attitudes.

¹ Voir Paul FRAISSE, Le rôle des attitudes dans la perception, dans l'ouvrage collectif *Les attitudes*, Paris, 1961, pp. 33-52.

Quelques exemples nous permettront d'exposer de quelles façons les mécanismes de la perception peuvent renforcer les attitudes existantes : effort de stabilisation sans cesse repris qui trace le cadre dans lequel s'inscrit la vie même des attitudes.

Le premier effet de la sélection perceptive, et le plus fréquent, est que les données qui contredisent l'attitude du sujet ou l'affaiblissent considérablement ne sont pas perçues ; les faits défavorables sont ignorés de bonne foi et l'attention se porte sur les seules données favorables. En somme, les déviations se produisent dans un sens qui fortifie ou laisse intacte la position du sujet : tout se passe comme si les lacunes de la perception étaient systématiquement calculées. Durant une guerre, chaque camp ne voit que les atrocités de l'autre. Selon les secteurs sociaux où elle prend naissance, l'opinion publique n'utilise pas la même balance pour peser les crimes et assassinats politiques.

Les missions parlementaires d'information sont soumises aux mêmes aléas : les députés de l'opposition et ceux de la majorité ne semblent pas voir les mêmes faits. Non seulement ils interprètent différemment ce qu'ils voient, mais ils perçoivent des éléments véritablement différents ; en toute bonne foi, ils négligent l'aspect défavorable à leurs attitudes. Cette sélection négative a pour corollaire la sélection positive des données favorables : l'un des « Mandarins » de Simone de Beauvoir passant ses vacances au Portugal ne peut s'empêcher d'y amasser des données favorables à son attitude révolutionnaire ; à celui qui s'étonne : « On peut bien se promener au bord de la mer sans se préoccuper du prix des sardines », il répond : « Le fait est que je n'ai pas pu. »

Mais les faits défavorables ne peuvent pas rester totalement et indéfiniment étrangers au plus engagé des hommes, il arrive qu'ils fassent irruption avec une telle évidence qu'ils doivent être perçus : ainsi les « flammes » de Budapest. L'attitude implicitement remise en cause sera-t-elle modifiée ? Pas nécessairement : elle peut être seulement mise en sommeil et la mémoire, aussi sélective que la perception, effacera ces faits troublants du champ psychologique du sujet. Des communistes qui s'étaient séparés du Parti, lors de l'intervention soviétique en Hongrie, lui reviendront dès que la démocratie nationale leur semblera menacée. L'oubli serait-il une condition nécessaire de fonctionnement de la vie politique ?

Lorsque les contradictions des faits et de l'attitude se multiplient, l'attitude ne cède pas toujours ; elle peut être si solidement enracinée que le sujet préfère restreindre volontairement le champ de ses perceptions et fermer les yeux en face d'un certain nombre de réalités : ainsi s'explique la confiance aveugle dont jouissent les dictateurs à la veille des pires écroulements. En 1943-1944, bien des Allemands n'ont sans doute pas voulu voir où la folie d'Hitler les conduisait.

C'est le sort des politiques sectaires de s'enfermer volontairement dans une sorte de « ghetto intellectuel » où leurs attitudes se perpétuent, coupées du monde

qui les a suscitées, parce que ce monde est un monde dangereux, de remise en cause permanente et de discussion. On aurait trouvé par exemple cette conduite de retraite chez bien des communistes français ou italiens à l'ère stalinienne. Il est vrai que l'engagement partisan favorise un tel comportement : la solidarité affective l'emporte sur la raison tandis que les moyens d'information du parti sélectionnent les données mises à la disposition de sa clientèle.

Cette retraite débouche sur la mauvaise foi : si les faits contredisent manifestement l'attitude d'un sujet rigide qui refuse de s'adapter à la situation, il leur donne tort et justifie son attitude irréaliste par le recours à des préjuges en guise d'explication. Aux événements visibles qui sont défavorables à sa thèse, il cherche des causes cachées qui renforcent son attitude : l'explication par la Police, les Jésuites ou les Liges secrètes procède souvent de ces détours. Ainsi, les adversaires de la décolonisation nient la réalité du mouvement national outre-mer et voient seulement dans les manifestations de masse ou les rébellions populaires l'action secrète de quelques agitateurs. Les stéréotypes de la perception viennent au secours de l'attitude menacée.

PREMIÈRE PARTIE

LA PERSONNALITÉ POLITIQUE

CHAPITRE II

MODIFICATION DES ATTITUDES POLITIQUES

[Retour à la table des matières](#)

Il importe de ne pas confondre au départ l'instabilité politique, dénoncée régulièrement dans notre pays, et les transformations des attitudes politiques. La mobilité des attitudes qu'on se propose d'étudier est très générale et intéresse les pays réputés les plus stables. Il est possible que des changements dans la psychologie des citoyens soient en partie responsables de l'instabilité constitutionnelle ou gouvernementale du pays, mais il s'agit alors d'effets seconds, on aimerait dire pathologiques. L'essentiel des transformations étudiées ici forme au contraire la trame de toute vie politique.

Il faut également distinguer ces transformations d'attitudes profondes des variations qui surviennent dans leurs manifestations les plus superficielles, en fait les opinions, sans entamer les attitudes qui tiennent toujours pour l'essentiel : variations « épidermiques » pouvant même jouer le rôle de soupape de sûreté et préserver, au prix d'un mouvement d'humeur, la stabilité réelle des attitudes. L'enquête par sondage qui porte sur les seules opinions peut être illusoire dans ce cas et faire apparaître une fausse mobilité. Il en est de même de l'analyse des votes, qui ne sont qu'une traduction grossière des attitudes politiques, et cela d'autant plus que le nombre d'options offertes est limité.

Si l'on considère par exemple que deux électeurs, également favorables à la décolonisation et dont l'attitude envers la politique du général de Gaulle n'a pas varié sensiblement, ont pu voter, l'un « oui » – le « oui *Defferre* » – l'autre « non »

le 28 septembre 1958, le premier « nul », le second « oui » le 8 janvier 1961, on voit combien des différences extrêmes dans le comportement électoral peuvent masquer un accord profond au plan des attitudes.

Chaque type de votation a d'ailleurs sa logique propre et une seule attitude peut conduire un électeur à voter de façon apparemment contradictoire à une élection législative et à un référendum ou à une élection locale, sociale, etc. Les cas de telles distorsions sont nombreux : en 1945, la Corse n'a-t-elle pas donné le même jour moins de voix aux « non » qu'aux candidats communistes ? La V^e République, en présente de remarquables exemples avec les élections législatives de 1958, les municipales de 1959, le référendum et les cantonales de 1961, le référendum et les législatives de 1962.

En d'autres circonstances, la fidélité électorale persiste mais l'approbation n'a plus le même sens : aux États-Unis le vote de 1952 pour le général Eisenhower aurait reposé sur le prestige de l'homme, des sentiments « pro-républicains » dans l'ordre des affaires étrangères, des positions fortement « antidémocrates » à propos de la gestion interne du pays. En 1956, le vote pour le général aurait seulement tenu au prestige de l'homme.

I. – Mécanisme du changement recherche des incitations

Nous en distinguerons trois grandes séries : les unes tenant à une évolution de la situation sans que le sujet en porte la responsabilité directe ; les secondes trouvant au contraire leur origine dans la conscience du sujet lui-même ; les troisièmes, enfin, dont l'importance grandit, tenant aux efforts systématiques accomplis pour influencer autrui.

1. Dynamique de la situation. – La situation, ici l'ensemble des objets des attitudes politiques, se modifie sans cesse. Les événements ne se reproduisent jamais de la même façon et les groupes évoluent également. Les attitudes d'un individu ou d'un groupe à un moment donné sont fonction de leur relation dynamique avec les divers aspects d'une situation également dynamique. Parmi les éléments de cette situation, on ne doit pas sous-estimer l'importance des relations sociales du sujet ; ses attitudes sont étroitement dépendantes de ses relations de solidarité ou d'hostilité à l'égard des groupes qu'il rencontre. Amis et ennemis politiques du sujet changent au gré des circonstances suivant que leurs positions et celle du sujet se modifient respectivement par rapport au pouvoir dans la société.

Plus importantes encore sont les modifications culturelles qui interviennent dans le groupe, ou les groupes, d'où l'individu tire ses références pour apprécier les objets de la situation sur lesquels s'appuient ses attitudes politiques. À cet égard,

on notera l'importance de l'instruction obligatoire ou de l'institution du service militaire. On ne peut comprendre certaines modifications politiques intervenues dans nos régions sans y faire référence. Ces modifications tenant elles-mêmes à la trame des événements et aux réactions collectives à ces événements, il est impossible de faire la part de la situation et de l'interprétation dans leur déroulement. Si on considère par exemple les conversions politiques qui accompagnent aux États-Unis le passage de la ville à sa banlieue plus conservatrice, véritable melting-pot politique¹, il apparaît qu'elles résultent de nouvelles perspectives culturelles, d'une nouvelle interprétation, autant que de la pression quasi mécanique du nouveau milieu.

D'une façon générale, l'urbanisation est l'un des plus importants facteurs de transformations culturelles – elle modifie le taux de la pratique religieuse comme aussi le sens des relations politiques. Il s'agissait autrefois d'un phénomène évolutif, mais aujourd'hui on crée en quelques années de nouvelles cités comme ces *new towns* britanniques dont les travaillistes ont retiré quelques déceptions. Autre phénomène de grande ampleur : la réforme agraire. Un auteur italien² a voulu établir une relation de cause à effet entre l'assignation des terres et le vote des bénéficiaires. Cette thèse est contestable car l'effet de la situation n'est pas mécanique : cependant de telles transformations constituent bien une incitation au changement.

2. Transformations dans l'interprétation. – Les structures de la perception dont on a souligné plus haut le caractère conservateur ne sont pas immuables ; elles se modifient au contraire et se reconstruisent constamment sur de nouvelles bases. Cette « réorganisation des perceptions » (Krech et Crutchfield) joue un rôle essentiel dans la modification des attitudes politiques : celle-ci n'intervient que lorsque le sujet a pris une nouvelle perspective de leur objet – que celui-ci se soit ou non lui-même modifié.

L'adaptation des structures de la perception dépend des facteurs culturels, mais aussi dans une très large mesure des facteurs fonctionnels de la personnalité comme le montre une enquête menée aux États-Unis sur le changement des attitudes politiques des jeunes³. Les auteurs de cette étude ont établi que les jeunes s'élevant socialement par rapport à la situation de leur famille avaient tendance à modifier leurs attitudes dans un sens plus conservateur parce qu'ils considéraient la situation suivant les canons de la classe à laquelle ils désiraient s'intégrer : à l'inverse, ceux qui se déclassaient tendaient à perpétuer leurs attitudes familiales chargées d'une grande valeur affective car elles les différenciaient du nouveau

¹ Voir F. L. GREENSTEIN et R. E. WOLFINGER, *The Suburbs and shifting Party Loyalties*, *Public Opinion Quarterly*, 22 (4), hiver 1958-1959, pp. 473-482.

² L. MAZZAFERO, *Geografia elettorale del Delta Padano*, Bologne, 1956.

³ Voir E. MACCOBY, R. E. MATTHEWS, A. S. MORTON, *Youth and Political Change*, *Public Opinion Quarterly*, 18 (1), printemps 1954, pp. 23-39.

milieu qui leur était moins favorable. Il s'agit là d'une constatation de portée générale. Les électeurs socialement déclassés (ainsi fils de bourgeois ou de petits bourgeois devenus ouvriers) s'orientent souvent vers les partis modérés et même vers l'extrême-droite de type autoritaire.

En dehors des mécanismes fonctionnels d'identification, l'expérience historique joue un rôle important, parfois décisif dans la modification des structures de la perception, partant, dans la transformation des attitudes politiques du sujet. L'expérience est parfois dramatique, c'est le « trauma » des psychologues qui décide d'un bouleversement général des perceptions et s'accompagne souvent d'un renversement des attitudes. En politique, ce phénomène rejoint fréquemment celui de la prise de conscience et les itinéraires individuels sont jalonnés de ces « révélations ». Jean-Marie Domenach a raconté dans le journal *L'Express*¹ comment les émeutes du 6 février 1934 et, cinq ans plus tard, l'entrée des Allemands à Prague, avaient joué pour lui ce rôle en le jetant, la première fois, au milieu de la « vague fasciste », la seconde dans le courant « révolutionnaire » et « jacobin » de la gauche française.

À cet égard, tout ce qui tend à élargir le champ des perceptions du sujet a une influence sur la transformation de ses attitudes politiques. Trois auteurs américains ont montré par exemple l'influence des déplacements à l'étranger sur les attitudes politiques d'hommes d'affaires des États-Unis². De fréquents voyages avaient conduit ceux-ci à considérer le commerce international comme une pièce d'un ensemble de relations plus complexe : la situation à l'étranger leur paraissant un facteur essentiel de toute décision aux États-Unis, c'est dans ces perspectives élargies qu'ils avaient construit de nouvelles attitudes politiques homogènes.

L'expérience personnelle peut enfin prendre la forme de l'expérience du pouvoir ou, du moins, de certaines responsabilités. Il est inutile d'insister sur ce point et chacun pourrait citer de multiples exemples d'hommes politiques ayant reconsidéré leurs attitudes dans les perspectives nouvelles du pouvoir. Les chefs socialistes n'ont pas – il s'en faut – le monopole de ces retournements et certains leaders politiques l'ont compris, qui cherchent à faire partager le pouvoir à leurs opposants pour renverser leurs perspectives sur la situation.

3. Les modifications provoquées. – Si on s'est toujours efforcé d'agir de diverses façons sur les attitudes politiques des citoyens, l'essor des techniques de la modification, de la propagande à la mise en condition en passant par les multiples applications de la psychologie sociale et des recherches culturalistes, caractérise la vie politique de notre temps.

¹ Démocratie, 30 avril 1959, p. 9.

² I. de SOLA POOL, S. KELLER, R. A. BAUER The influence of Foreign Travel on Political Attitudes of American Businessmen, *Public opinion Quarterly*, 20 (1), printemps 1956, pp. 161-175.

1° Le progrès des techniques de la « persuasion ». Ces techniques ont été considérablement améliorées et raffinées depuis le siècle dernier. Elles sont d'abord plus nombreuses puisqu'aux discours privés et publics et à la campagne électorale traditionnelle s'ajoutent aujourd'hui les moyens de communication de masse et les diverses techniques d'action psychologique ; elles ont ensuite élargi leurs desseins puisqu'elles ne visent plus seulement à convaincre mais à modifier indirectement l'attitude globale du sujet ; elles sont enfin plus adaptées et peuvent donc être plus efficaces puisqu'elles s'appuient sur des études approfondies de la genèse des attitudes et des modifications dans les structures de la perception.

On ne parlera ici des formes les plus anciennes de la campagne d'opinion – discours, libelles ou campagnes électorales traditionnelles – que pour signaler qu'elles-mêmes tendent à se modifier. L'échec relatif des tentatives faites pour transformer les attitudes politiques par le raisonnement ou la diffusion d'informations nouvelles en est la cause essentielle. Les études sur les campagnes d'information ont mis en lumière, en effet, l'ampleur de la sélection qu'opèrent les sujets qui les subissent. Ainsi qu'il en est pour tous les autres moyens d'information, ces campagnes permettent de renforcer les attitudes existantes en leur donnant une base rationnelle (fonction dite d'entretien du loyalisme), mais ne convainquent guère des citoyens qui ne les perçoivent pas¹. Conscient de ces limites, l'orateur désormais s'efforce moins de convaincre son auditoire que d'éveiller en lui un sentiment d'identification à un *leader* prestigieux ou d'appartenance à un groupe puissant : la présence d'un auditoire jouant pleinement son rôle est, de ce point de vue, le meilleur des arguments pour emporter la conviction.

En revanche, l'influence des moyens de communication de masse est si souvent invoquée comme l'une des caractéristiques de notre société qu'il convient de s'y arrêter davantage, ne serait-ce que pour en préciser les limites. À cet égard, le pouvoir direct de la presse sur sa clientèle a été parfois exagéré, les observateurs négligeant l'influence souvent décisive des lecteurs sur la ligne politique du journal : une prise de position très nette fait perdre en général à celui-ci plus de clients qu'elle n'en convertit – qu'on songe par exemple à l'échec de la campagne de l'*Observer* contre la politique britannique à Suez.

L'attitude du citoyen n'est pas un réflexe conditionné par l'éditorial de son quotidien ; elle se décide moins simplement, le succès du président Truman aux élections présidentielles de 1948 en dépit de l'hostilité générale de la presse est là pour le rappeler. C'est d'ailleurs un phénomène général. En Suède, les libéraux disposent d'une place dans la presse plus large que leur part dans le corps électoral. On sait aussi combien les Travailleurs britanniques sont défavorisés dans la

¹ Voir à ce sujet L. BOGART, Measuring the effectiveness of an Overseas Information Campaign : A case History, *Public Opinion Quarterly*, 21 (4), hiver 1957-1958, pp. 475-498.

répartition des journaux quotidiens et dominicaux. Cela ne signifie pas que le rôle de la presse est négligeable : si son influence directe par ses prises de position est du domaine des opinions plutôt que de celui des attitudes, il n'en va pas de même de son rôle indirect dans la formation et la transformation des normes culturelles de la société ; la presse joue sur le plan des structures de la perception un rôle fondamental en diffusant et en révisant constamment une certaine image des acteurs de la vie publique et de ses enjeux.

La presse « orale et filmée » a pris en partie, par la radiodiffusion et la télévision, le relais de la presse écrite dans ce rôle. Des études précises ont d'ailleurs montré qu'il s'agissait davantage d'une substitution que de l'addition de moyens d'information supplémentaire. H. A. Simon et F. Stern¹ ont prétendu que la télévision aurait peu d'effets là où l'intérêt serait éveillé et entretenu par d'autres moyens de communication. On peut se demander si cette conclusion ne date pas un peu et si la campagne présidentielle de 1960 aux États-Unis (rencontre Kennedy-Nixon en quatre *rounds* à la télévision) ne doit pas conduire à une vue un peu différente. En tout cas, parler d'âge et d'homme « télévisionnaires » selon l'expression de E. Morin est sans doute prématuré.

Le rôle principal de ces moyens de communication est la structuration des normes de la perception et la diffusion des schémas culturels d'interprétation de la situation ; aussi est-ce moins dans les émissions proprement politiques que dans l'ensemble du programme qu'il faut le rechercher. Les premières, en effet, sont encore très traditionnelles et semblent s'adresser à des militants convaincus et partageant avec l'orateur une vision commune du monde politique et non à des citoyens à qui il importe « d'ouvrir les yeux » en éclairant pour eux les faits d'un jour nouveau. Certains hommes politiques ont tenté cependant de personnaliser le contenu de leurs émissions, pour accentuer l'identification du citoyen qui est à l'écoute, au leader et au groupe national. Ce *new deal* psychologique inspirait ainsi les discours au coin du feu de F. D. Roosevelt et les causeries du samedi de Pierre Mendès-France. Cette technique a rencontré quelques succès : la présence du leader, quoique artificielle, suppléant la faiblesse des communications verbales. Les campagnes téléphoniques procèdent du même esprit : très répandues aux États-Unis, elles ont été introduites en France à l'occasion d'une élection partielle il y a quelques années.

L'influence des programmes « non politiques » de la radiodiffusion et de la télévision est au moins aussi grande. Tout en soulignant que la chute marquée de l'intérêt des citoyens pour les meetings politiques tient au succès remporté par la radio et la télévision, W. Pickles² montre comment certaines émissions de la B.B.C. favorisent inconsciemment les attitudes de conformisme et de conservation

¹ The effect of television upon voting behavior in the 1952 Presidential Election, *American Political Science Review*, juin 1955, pp. 470-477.

² The Political Attitudes in the television age, *Political Quarterly*, janvier-mars 1959, pp. 54-66.

sociale qui sont la base du conservatisme politique. Le feuilleton radiophonique qui met en scène la vie d'une famille britannique moyenne développe ainsi la vision d'une société apaisée où la politique n'intervient que sous la forme de vertus civiques, toutes de pratique et de conformisme : on citerait sans mal des émissions du même type sur les chaînes de langue française. Modèle d'autant plus contraignant que l'auditeur lui donne une réalité en projetant sur les personnages fictifs ses désirs et ses opinions. Cette influence cachée justifie pleinement le jugement du Tribunal fédéral de Bonn, en date du 28 février 1960, sur le statut de la radiodiffusion dont les attendus précisent que la formation de l'opinion publique est autant le fait des jeux radiophoniques, des programmes musicaux, ou même de la mise en ondes, que des émissions historiques ou politiques ¹.

Évoquons pour conclure la grande enquête effectuée dans l'armée américaine pendant la seconde guerre mondiale par S. Stouffer et ses collaborateurs ². Durant cette investigation, de multiples expériences furent accomplies en vue d'établir les effets produits sur les spectateurs par des films d'éducation. On constata une amélioration des connaissances objectives, l'usure de l'information survenant au bout d'un temps variable. On observa aussi que ces films ne modifiaient pas les attitudes mais les renforçaient et leur donnaient plus de consistance, en agissant surtout sur ceux qui étaient déjà convaincus dans un sens déterminé.

Avec les diverses acceptions de l'action psychologique, l'aspect totalitaire des communications prend une dimension nouvelle : il ne s'agit plus d'effets culturels involontaires mais d'une politique consciente en vue de structurer le champ des perceptions et les normes culturelles de telle façon que les attitudes se modifient dans la direction souhaitée. Une fois les objectifs définis avec soin, toutes les voies de communications sont confisquées au profit d'une propagande massive qui ne se contente pas de répéter quelques slogans, mais propose de nouvelles images, dont on a testé l'efficacité, et facilite l'apprentissage de nouveaux rôles.

En même temps, la population est prise en mains et « mise en condition » par l'intermédiaire des *leaders* et des groupes non politiques – hiérarchies parallèles. Le colonel Lacheroy, témoignant au procès des Barricades en 1961, présentait ainsi cet aspect :

« Connaître le climat par la réunion de toutes les connaissances de toute une série de climats partiels, étudiants, syndicalistes, dockers, équipes sportives, etc., entités géographiques, entités humaines. Prendre contact avec des personnalités, quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles soient à la tête d'une tranche humaine » ³.

¹ *Bundesverfassungsgericht*, 2 BvG 1/60-2 BvG 2160 multigr., p. 77.

² *Studies in Social Psychology in World War II*, 4 vol., Princeton, 1949-1950.

³ *Le Monde*, 22 janvier 1961.

Dans cet effort général, les arts eux-mêmes ont un rôle à jouer : on retrouve la conception qui, dans l'Union soviétique d'avant la guerre, faisait des écrivains et artistes révolutionnaires des « ingénieurs des âmes ». Les problèmes éthiques posés par de tels procédés sont évidents : ces derniers semblent souvent incompatibles avec notre conception de la démocratie. Mais ce qui a été dit plus haut des mécanismes culturels de la formation et de la transformation des attitudes pourrait rendre pessimiste quant à l'avenir de cette conception. Il y a bien des manières, en effet, d'établir un conformisme social.

Cela doit rendre d'autant plus attentif aux implications politiques de l'utilisation des sciences sociales et de l'intervention directe de leurs spécialistes pour modifier les attitudes politiques.

2° L'intervention directe du *Social Scientist* constitue le second aspect de cet essai en vue de modifier systématiquement les attitudes. L'aire géographique et le champ des applications directes de la psychologie sociale et de la science politique à la modification des attitudes n'ont cessé de s'étendre. Ayant pris un essor remarquable aux États-Unis, ces applications ont gagné avec un certain retard et malgré quelques réticences le vieux continent, l'Allemagne notamment où les dernières élections ont vu s'affronter des équipes de spécialistes de l'opinion et de la « persuasion » politique. Quelques indices tirés de récentes consultations électorales dans notre pays montrent que la France ne restera pas longtemps à l'écart du mouvement. C'est à propos des relations interraciales que les spécialistes ont d'abord tenté de modifier les attitudes de leurs concitoyens, puis leur propos s'est élargi aux relations internationales avant de déboucher sur les relations sociales et plus spécifiquement politiques ; dans le même temps, les techniques d'intervention étaient progressivement améliorées.

Il peut être intéressant d'énumérer, à titre d'exemple, les moyens dont les spécialistes recommandaient, il y a plus de dix ans, l'utilisation pour modifier les attitudes internationales sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O. : 1) Information, éducation, propagande ; 2) Moyens de pression politiques et judiciaires ; 3) Organisation de groupes de travail, multi-nationaux ; 4) Organisation de contacts entre les membres de différents groupes sur un plan non professionnel ; 5) Négociation, conciliation, médiation ; 6) Eloges publics et distinctions honorifiques aux pionniers de la compréhension ; 7) Psychothérapie des individus ou des petits groupes dans l'optique de la « dynamique de groupe » ; 8) Organisation d'activités en commun au sein des groupes considérés comme source d'attitudes conflictuelles ; 9) Rassemblement des données ¹.

Cet arsenal est très complet mais sa diversité même est révélatrice de l'empirisme de ses promoteurs : aucune doctrine ne s'est encore imposée en la

¹ Cf. O. KLINEBERG, *États de tension et compréhension internationale*, Paris, U.N.E.S.C.O., 1951.

matière. La construction la plus intéressante est sans doute celle de Kurt Lewin dont la « recherche active », qui met l'accent sur les mécanismes de l'identification sociale et de la perception, sélective et liée, a connu de nombreuses applications. Lewin la définit « à la fois comme un type de recherche sur les conditions et les effets de différents modes d'action sociale et comme un type de recherche conduisant à l'action sociale » ¹.

Elle comprend une étude préalable en profondeur de la situation à changer, étude qui structure le champ d'action et fournit les critères objectifs nécessaires au contrôle de l'expérience, puis l'action proprement dite, menée par étapes afin de pouvoir réviser les objectifs fixés au départ.

Le plus original des modes d'action lewiniens est sans doute l'utilisation systématique de la technique du « laboratoire social ».

Par « laboratoire social », on entend aux États-Unis la réunion d'une équipe désireuse de modifier scientifiquement « les attitudes néfastes » d'une communauté, ses préjugés racistes par exemple. Cette équipe rassemble des spécialistes des diverses sciences sociales et des représentants de la communauté en cause ; elle est, en quelque sorte, le ferment dans la pâte et joue tantôt le rôle d'un animateur – on parle de séminaire dans ce cas, véritable état-major qui est à la fois centre de diagnostic et de coordination – tantôt celui d'un simple catalyseur, lorsque la situation est « mûre » et qu'il suffit d'en faire prendre conscience à la communauté – on parle alors d'auto-analyse collective. Les résultats acquis de cette façon sont généralement remarquables ².

Le succès des interventions scientifiques dans la transformation des attitudes sociales ne doit cependant pas en dissimuler la portée politique. Les réflexions que cette nouvelle tendance inspirait à Michel Crozier en 1951 nous semblent toujours actuelles sur ce point. Dans une introduction à l'article où celui-ci dénonçait les ressorts politiques du *Human engineering*, technique industrielle de l'humain, la rédaction des *Temps Modernes* ³ posait alors très clairement le problème. Si la psychologie sociale

« peut seule mettre en évidence la suprême victoire de l'opresseur qui est, comme disait Nietzsche, de donner mauvaise conscience à l'opprimé en lui imposant ses propres normes » (p. 46), elle peut aussi « dégénérer en moyen de gouvernement et en appareil de conservation dès qu'elle pose comme *naturels* les rapports sociaux existants, comme *normale* l'interprétation de l'individu à ces rapports tels qu'ils

¹ *Resolving Social Conflicts*, New York, 1948, p. 203.

² On en trouvera un compte rendu dans le n° 2, vol. V, 1949, de *The Journal of Social Issues* sous le titre *Community Self-Surveys, an Approach to Social Change*. Voir aussi Roger GIROD, *Attitudes collectives et relations humaines*, Paris, 1953, pp. 90-97.

³ N° 69, juillet 1951.

sont, et explique les difficultés qu'elle rencontre par des défaillances d'ordre privé » (p. 45).

Dictature d'une « démocratie statistique » qui se manifeste surtout dans le choix des attitudes que les psychologues tentent de modifier en structurant un champ limité de perceptions :

« Il suffit d'ignorer le monde extérieur, de ne voir que la société américaine, que le système de la hiérarchie capitaliste !

Le slogan de l'*American way of life* prend une apparence scientifique irréfutable » (p. 66).

Conformisme d'autant plus attirant que l'homme moderne « a peur de sa liberté » et cherche à « s'en échapper ».

Sans doute s'agit-il seulement là d'une déviation qui « tient aux postulats fixistes et optimistes » (p. 46), qu'on ajoute à la psychologie sociale, mais ses effets sont trop importants pour qu'on puisse les passer sous silence alors que de pareilles méthodes de gouvernement tendent à s'implanter en Europe.

*

* *

On s'est efforcé de démontrer, dans les pages précédentes, le mécanisme du changement en isolant chacun de ses éléments. Il faut montrer maintenant comment ceux-ci s'assemblent et quelles sont leurs liaisons réciproques dans le temps. La présentation d'un exemple concret emprunté à un passé politique récent, comme « la révolte » des paysans bretons en 1961, devrait en donner l'occasion. Soulignons d'emblée qu'il ne peut pas être question de faire, à ce propos, une étude de cas détaillée, mais qu'il s'agit seulement de donner, en conclusion, quelques indications synthétiques sur le jeu des divers facteurs étudiés plus haut.

A) Rappel des faits. – Alors que le malaise des paysans bretons s'était traduit dans le passé par des initiatives d'ordre économique (expériences de vente directe notamment), il se transforme brutalement en révolte politique en juin 1961 ; des urnes sont brûlées lors des élections cantonales de ce mois et des manifestations violentes sont déclenchées dans toute la Bretagne. Plusieurs villes sont isolées tour à tour et la sous-préfecture de Morlaix est occupée pendant plusieurs heures par les manifestants. L'arrestation de quelques leaders n'enraye pas le mouvement qui réussit, quelques jours plus tard, à obtenir leur acquittement et leur libération. Il est hors de doute que l'attitude des paysans bretons s'est modifiée durant les derniers mois et il semble possible d'en rendre compte suivant le schéma proposé plus haut.

B) *Le jeu des divers facteurs du changement.* – 1° Les observateurs sont unanimes à affirmer que la situation de l'agriculture bretonne s'est considérablement modifiée dans les années qui viennent de s'écouler, et non dans un sens défavorable comme un raisonnement rapide pourrait le faire supposer. Alors qu'elle était avant la guerre l'une des régions les plus arriérées et les plus statiques de France, la Bretagne s'est sensiblement développée depuis. Les exploitations se sont modernisées et c'est précisément dans les zones les plus riches (du Finistère notamment) et en voie de développement, que la révolte s'est déclarée : le dynamisme de la situation semble s'être transmis aux individus et aux groupes confrontés à cette situation.

2° Cette transmission est le fait d'une prise de conscience ou, si l'on veut, du renouvellement des perspectives politiques des agriculteurs bretons, renouvellement qui tient en partie aux changements survenus dans la situation (la modernisation impliquant quelques rudiments de comptabilité, les agriculteurs ont été amenés à considérer le problème de la stabilité des prix agricoles) et en partie à l'influence des groupes culturels clés, l'Église, en gros favorable, et le syndicalisme, qui ont joué un rôle essentiel dans ce changement en raison : *a*) Directement : de leur position stratégique ; *b*) Indirectement : de leur prestige dans le milieu rural.

C) L'intervention du syndicalisme agricole est particulièrement intéressante dans ce cas car elle met en jeu la plupart des facteurs étudiés plus haut :

a) Identification au groupe dynamique (ici les militants formés par la J.A.C.). L'envoyé spécial du *Monde* notait qu'on voyait en majorité parmi les manifestants « des paysans de l'intérieur, d'aspect pauvre, s'exprimant entre eux dans le vieil idiome celtique. Mais une invincible solidarité, fruit de l'instrument syndical, les poussait à acclamer les jeunes héros libérés qui les haranguaient » ¹ ;

b) Influence de l'expérience personnelle antérieure : tout ; les observateurs ont insisté sur le traumatisme laissé chez les jeunes agriculteurs par la participation aux opérations d'Algérie : tant en ce qui concerne leurs mobiles politiques – ils réclament un plan de Constantine pour la Bretagne – que leurs attitudes en face de l'action violente et leur technique de la subversion ;

c) Changement de perspectives consécutif à l'exercice de responsabilités : les jeunes syndicalistes chrétiens étaient à l'origine peu favorables aux manifestations de caractère politique – ils avaient vivement combattu naguère la démagogie poujadiste – mais les exigences du moment, telles qu'elles semblaient s'imposer aux titulaires des postes-clés, l'ont emporté sur leurs réticences.

¹ Paul FABRE, La Bretagne après l'orage paysan. Une révolte d'hommes du XX^e siècle, *Le Monde*, 16-17 juillet 1961.

II. – Caractéristiques du changement

Une étude, comme celle qu'on vient d'esquisser, permet d'expliquer la modification de certaines attitudes politiques, mais donne peu d'indications sur la modification elle-même : il convient donc de recourir à d'autres méthodes si on veut caractériser celle-ci.

1. Trois méthodes. – De toutes les méthodes de recherche dans ce domaine, la méthode biographique semble la plus naturelle. Or, paradoxalement, elle a été et est encore peu utilisée dans des conditions satisfaisantes, restant le domaine par excellence des dénonciations polémiques ou des justifications en forme de panégyrique. C'est que le cadre théorique fait souvent défaut aux mémorialistes tandis que les psychologues se préoccupent assez peu des données politiques dans les « tranches de vie » qu'ils décrivent. Il semble que l'étude pourrait être centrée avec le plus de profit sur l'analyse des itinéraires politiques qui mettrait en lumière la formation évolutive de la personnalité du sujet, les expériences qui ont marqué sa conception de la société politique, les points d'inflexion de ses attitudes, ses conversions et ses retours et cela qu'il s'agisse de responsables politiques ou de citoyens ordinaires : il y a longtemps que nous suggérons d'entreprendre l'étude biographique du député moyen (celui que ne connaît pas, sinon pour le railler, la chronique parisienne) et nous sommes d'accord avec Jean Touchard¹ pour souhaiter que soit également réalisée l'analyse biographique d'électeurs.

Une œuvre de ce genre demanderait une connaissance approfondie des mécanismes de la perception, de l'apprentissage et de l'intériorisation des normes culturelles. En attendant que les chercheurs en science politique se soient formés à ces disciplines, on doit se contenter des portraits – ou des autobiographies – littéraires.

La seconde méthode est celle des sondages répétés auxquels, depuis les expériences de P. Lazarsfeld aux États-Unis, on donne le nom de *panel*. Réaliser un panel consiste à poser les mêmes questions à une même population à intervalles réguliers : les variations sont alors immédiatement perçues par l'observateur qui compare les séries de réponses. La mise en œuvre de cette méthode soulève de nombreux problèmes techniques, comme celui de la « mortalité » du groupe interrogé, qu'il est difficile de conserver constant sur une assez longue période.

Même si l'on prend garde de rechercher en deçà des opinions les attitudes sous-jacentes, l'utilisation du *panel* n'est pas sans inconvénients.

¹ *Le référendum de septembre et les élections de novembre 1958*, Paris, 1961. Préface p. XXIII.

Le plus grave sans doute résulte de l'effet même de la technique sur la population interrogée : on a montré que la répétition pouvait à elle seule entraîner une modification des attitudes en obligeant l'interrogé à prendre conscience plus nettement du problème en cause ou bien « geler » l'évolution de certains sujets qui répugnent à se contredire devant l'enquêteur. Cette influence des techniques psycho-sociales sur la stabilité des attitudes qu'elles sont censées mesurer peut être rapprochée des effets produits par la publication des résultats sur la structuration de l'opinion publique : les prévisions politiques des « Gallups » sont interprétées, par certains, comme des normes auxquelles il est bon de se conformer. On retrouve l'obsession du normal statistique dénoncée par Michel Crozier.

Dernière méthode enfin pour caractériser les changements : l'analyse des transferts électoraux. C'est la mieux connue en France, où la sociologie électorale est particulièrement développée. On ne reviendra pas ici sur la représentativité des votes par rapport aux attitudes politiques, mais même si l'on suppose ce problème préalable résolu, de nombreuses difficultés subsistent en pratique : si les partis en présence sont nombreux ou si l'abstentionnisme constitue une masse de réserve assez grande pour masquer des compensations importantes, il devient très difficile de suivre le mouvement réel des suffrages d'une élection à l'autre.

Le choix de l'unité d'analyse n'est d'ailleurs pas indifférent : le postulat de la stabilité géographique des votes mis en avant par André Siegfried dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest* n'est-il pas, en partie, suggéré par l'analyse cantonale ? En dépit des dimensions modestes des cantons – il y en a plus de 3 000 en France – les totalisations à ce niveau recouvrent une série de mouvements contradictoires qui se compensent mais qu'une analyse plus détaillée peut faire apparaître. En se plaçant au niveau des communes, R. Arambourou a mis en lumière des mouvements que l'on négligeait d'ordinaire¹. L'ampleur des modifications révélées par le premier *panel* électoral mis en œuvre dans ce pays à l'occasion des consultations de l'automne 1958 semble confirmer que la mobilité des électeurs est bien plus grande qu'on ne le croyait d'ordinaire².

En marge de ces trois grandes méthodes, on signalera encore les services que pourrait rendre l'application aux études politiques des techniques psychanalytiques (amélioration des méthodes biographiques) et des analyses de l'audience des moyens de communication (perfectionnement des méthodes d'enquête), grâce à l'étude du courrier reçu par les journaux ou par les postes émetteurs radiophoniques par exemple.

¹ Réflexions sur la géographie électorale, *Revue française de Science politique*, vol. II, n° 3, pp. 521-542.

² Voir G. DUPEUX, A. GIRARD et J. STOETZEL, Une enquête par sondage auprès des électeurs, in *Le référendum de septembre et les élections de novembre 1958*, pp. 119-193. Voir également la préface de J. TOUCHARD.

2. Les caractéristiques du changement. – Ainsi repérées, les modifications d'attitudes politiques peuvent être caractérisées par leur portée, leur direction et leur rythme.

a) *La portée des modifications.* – Le changement peut intéresser les attitudes individuelles comme les attitudes collectives et l'itinéraire d'une formation politique est souvent très révélateur sur les mécanismes et l'esprit de la vie publique d'une nation (ainsi le destin des radicaux sous la III^e et la IV^e République ou celui des socialistes S.F.I.O.).

Dans une situation aussi dynamique, les changements relatifs, qui interviennent dans la position respective des individus ou des groupes en ce qui concerne leurs attitudes politiques, sont aussi importants que les modifications considérées dans l'absolu. Vu sous cet angle, le groupe qui conserve une attitude tabou, alors que le reste de la société a évolué et s'est adapté à une situation nouvelle, a modifié relativement son attitude, tandis qu'on peut parler de la constance relative des groupes qui adaptent en même temps leurs attitudes aux transformations de la situation tout en conservant leurs distances respectives.

Qui « avance » avec les autres fait ainsi preuve d'une certaine constance et qui « n'avance pas » recule par rapport à eux.

b) *L'ampleur des modifications.* – Le changement peut porter sur les différentes caractéristiques ou dimensions des attitudes politiques telles que nous les avons définies au début de cette étude : la direction, l'intensité et, accessoirement, le « relief ». On se bornera à donner quelques indications à propos de chacune d'elles.

— Changement dans la direction de l'attitude. Bien que cet aspect soit le plus connu, c'est à son propos que l'étude des itinéraires serait la plus fructueuse. On peut, très grossièrement, distinguer le *renversement* de l'attitude, qui correspond au choix d'une direction radicalement opposée, et le *glissement*, qui correspond à l'adoption d'une attitude orientée un peu différemment. L'itinéraire de Doriot, qui passe du communisme au fascisme, en renversant totalement quelques-unes au moins de ses attitudes, peut illustrer le premier mouvement, celui de Jaurès qui vient progressivement au socialisme, le second. Ces changements peuvent intéresser des formations entières comme le montre bien le glissement du Centre républicain, qui s'était séparé du radicalisme pour s'associer aux fractions les plus intransigeantes de la droite pendant la guerre d'Algérie. L'étude des transferts électoraux est précieuse pour la compréhension de ces mouvements : de janvier 1956 à novembre 1958 par exemple, on assistera au renversement des attitudes de nombreux électeurs communistes sensibles à l'appel du général de Gaulle, et au glissement d'anciens électeurs poujadistes vers les positions modérées, et d'anciens modérés vers le nouveau gaullisme (transfert en chaîne).

— Les changements d'intensité et de « relief » des attitudes appellent peu de commentaires, l'influence propre du temps est ici considérable, qu'il suscite la modération ou, plus rarement, l'exaspération des attitudes. Le peu de relief de celles-ci peut également favoriser l'apaisement. Qu'on songe au rapprochement franco-allemand après la seconde guerre mondiale, qui s'est réalisé presque inconsciemment dans un monde où les antagonismes entre Européens ont perdu leur caractère décisif et où le Rhin n'est plus qu'une frontière « désacralisée ». Il reste à savoir si ces transformations sont durables, si le peu de « relief » d'une attitude politique ne tient pas quelquefois à une sorte de « refoulement » individuel ou collectif et si l'attitude ne se réveillera pas à l'occasion, d'autant plus violente et plus incontrôlée qu'elle était contenue jusque-là : ce fut souvent le cas des attitudes nationalistes dans les pays humiliés, ce peut être celui d'attitudes favorables aux mouvements fascistes que l'écrasement de 1945 et la réprobation internationale ont privé de toute extériorisation possible.

c) *Le rythme des modifications.* – Il semble qu'on puisse distinguer, de ce point de vue, l'évolution progressive, la mutation brusque et l'oscillation. Avec la première, on retrouve le rôle du temps évoqué ci-dessus, qu'il « pourrisse » les problèmes politiques – attitudes envers la guerre d'Indochine par exemple – ou apaise les passions – attitudes envers le régime de Vichy aujourd'hui. L'évolution nous paraît tenir pour l'essentiel en effet aux modifications de la situation : transformation générale ou changements de points stratégiques, elle marque une adaptation progressive aux problèmes posés qui sont les objets des attitudes politiques.

La mutation, en revanche, suppose la transformation rapide des perspectives du sujet sur l'objet de son attitude. Il s'agit d'une modification brutale de l'éclairage traditionnel qui peut tenir à une rupture dans la situation – la défaite de 1940 ou l'intervention soviétique en Hongrie par exemple. Cependant, elle résulte le plus souvent d'un isolement du sujet, soit au sein d'un groupe aux normes différentes mais dans lequel il souhaite s'intégrer, soit dans un milieu culturel homogène et très différent de son milieu d'origine. Ce changement de climat politique et social, joint à la modification de la situation personnelle, a joué au maximum dans la modification des attitudes politiques des métropolitains en Algérie, jeunes libéraux du contingent acquis en peu de temps aux thèses des ultras, ou représentants du pouvoir (qu'ils soient gouverneur général, ministre résident ou délégué général du gouvernement).

Quant à l'oscillation, ou fluctuation, sa réalité est plus contestée : elle traduit un certain désarroi, la succession d'espérances contradictoires, mais elle est plus réelle au plan des opinions qu'au plan des attitudes plus profondes. C'est dans ce contexte que l'on pourrait se placer pour analyser les réactions des sujets devant l'arrivée d'une récession économique (de grandes différences pouvant être notées selon la gravité de la crise et la structure des formations partisans dans le pays considéré).

L'analyse des vagues politiques – vagues de participation ou vagues en faveur d'un parti – et celle du vote flottant (fluctuation d'une marge d'électeurs, qui décide souvent de l'élection dans un régime bi-partisan et sur lequel les Américains ont réuni une abondante documentation) devraient permettre d'éclairer la réalité de ce phénomène. On doit en attendant considérer avec prudence les théories « cycliques » de la personnalité politique.

DEUXIÈME PARTIE

LES TEMPÉRAMENTS POLITIQUES

[Retour à la table des matières](#)

La personnalité relie entre elles les diverses attitudes d'un sujet et les organise dans le temps : elle construit à tout moment un système d'attitudes intégrées. La connaissance de la personnalité passe par celle de ce système qui ne l'épuise pas : l'étude approfondie d'un sujet recense l'ensemble de ses attitudes et tente d'en saisir les liaisons essentielles afin de définir « l'orientation » de sa personnalité.

Une autre approche est cependant concevable : l'observateur n'étudie plus un sujet, mais un groupe de sujets ; il recense les attitudes de chacun, puis étudie leurs corrélations. À la liaison unique, vécue par chaque sujet, il substitue la liaison statistique dont la vérité n'est qu'approchée mais qui permet, d'une part d'introduire la mesure, par la méthode des échelles évoquée plus haut, d'autre part d'ordonner quelque peu, en jouant des ressemblances, l'infinie variété des systèmes individuels. L'étude statistique, en effet, qui met en lumière des corrélations, des concomitances régulières entre les attitudes politiques, montre également que certaines liaisons tendent à s'exclure : l'infinité des systèmes individuels semble se réduire en un nombre fini de combinaisons partagées d'attitudes politiques, que nous proposons d'appeler des tempéraments politiques. Ce mot étant équivoque, précisons qu'il ne s'agit pas de constitutions physiques innées et qu'il s'agit moins de types finis et clos que de directions, de pôles vers lesquels semble s'orienter le système individuel des attitudes politiques d'un sujet.

La constitution de tempéraments politiques s'analyse donc en un phénomène de réduction. Avant d'en préciser le contenu, nous allons essayer d'exposer les facteurs qui commandent le mécanisme. On peut les rechercher dans quatre directions :

1. Les relations sociales. – Le philosophe matérialiste qui met l'accent sur les *besoins* et le sociologue qui étudie les *intérêts* sociaux voient dans l'organisation sociale l'explication des tempéraments politiques.

La diversité des intérêts n'est pas telle dans la société que les attitudes politiques se multiplient à l'infini. De grands types se dessinent au contraire suivant les clivages sociaux ; tempéraments qui s'expriment en attitudes « de classe » entendues au sens large : prolétariennes, paysannes ou bourgeoises, ou plus simplement « Petits » et « Gros ».

2. Les motifs individuels. – C'est dans la hiérarchie des *valeurs* personnelles que d'autres voient la raison des tempéraments. Chaque personnalité choisit un système de valeurs particulier ; mais le nombre limité des valeurs de base entraîne un nombre fini de combinaisons.

L'Allemand Spranger nomme « génotypes » ces systèmes de valeurs hiérarchisées et en distingue six fondamentaux qui correspondent respectivement au primat d'une des six valeurs « cardinales » : la vérité (c'est le type théorique), l'utilité (le type économique), la beauté (le type esthétique), l'humanité (le type social), l'ambition (le type politique), le sens de l'unité (le type religieux). Quel que soit l'intérêt de cette classification, notons que d'autres valeurs de base peuvent être définies (H. D. Lasswell en distingue huit principales) et que ces génotypes, pour la plupart, se combinent entre eux. Avant même de discuter de leur correspondance avec les tempéraments politiques, il apparaît qu'ils constituent un important élément de réduction.

3. Le style culturel. – Évoquant plus haut le fondement culturel de la personnalité, nous avons souligné la relative diversité des « personnalités modales » dans une société complexe. Linton lie cette diversité à la multiplicité des statuts ; à chacun d'eux il fait correspondre une personnalité statutaire, la personnalité de classe par exemple. C'est retrouver au plan de la personnalité les conclusions d'une explication par les intérêts matériels. Retenons plutôt que la culture se prête à l'analyse au sens où elle se présente comme une série de complexes plus ou moins imbriqués dont chacun est à la fois système de références, de croyances et de valeurs.

Système de références : le souvenir et la transfiguration du passé tiennent une place essentielle dans notre culture politique ; chaque système a ses « immortels principes », ses grands ancêtres et ses anniversaires, sa légende rose et sa légende noire. Figures et symboles du passé sont l'enjeu d'âpres concurrences.

Système de croyances également : les divergences portent encore sur le présent. Chaque système propose une explication des faits du présent, mais par un curieux aveuglement il retient seulement de la réalité ce qui confirme ses thèses, il paraît choisir les victimes qu'il faut secourir et les événements dont il faut s'indigner. Ces croyances, d'ailleurs, sont d'autant plus rigides qu'elles sont nourries d'expériences historiques et qu'on ne peut plus, dans notre culture, avoir raison contre l'Histoire. Quiconque a prédit avec lucidité la faillite d'une politique se consacrera au métier de Cassandre.

Système de valeurs, enfin, chaque système a ses conceptions de l'avenir de la société : il propose certaines fins à l'action publique et précise par quels moyens elles doivent être recherchées. La société doit-elle assurer le bonheur ou faciliter le salut des hommes ? Doit-elle garantir pour cela l'indépendance individuelle ou mobiliser chacun au service du profit de tous ? Doit-elle rechercher à tout prix la paix ou l'indépendance nationale ? Chaque système culturel apporte une réponse différente à l'ensemble des questions de ce type, chacune de ces réponses s'intègre à la personnalité du sujet et la gamme de ses attitudes politiques en est réduite d'autant.

4. L'objet de l'attitude politique. La nature du combat politique. – L'attitude politique se définit par rapport à un objet (une situation) politique. Il nous semble que cet objet peut, la plupart du temps, se ramener à une décision politique. N'a-t-on pas vu dans la science de la politique l'étude des décisions autoritaires ? Or, toute décision implique un choix entre un certain nombre d'options ; l'action politique commande la polarisation des attitudes suivant ces options. Mais la politique n'est pas seulement un constant procès où les sentences tranchées se succèdent, c'est une lutte, un jeu de forces concurrentes et souvent opposées.

Cette lutte exige que les divergences secondaires soient atténuées, que seul subsiste l'essentiel, afin que ceux dont les attitudes fondamentales sont semblables s'unissent et accroissent leur force. Elle entraîne d'autre part une certaine radicalisation des attitudes mesurées : l'action demande des attitudes claires et des vues perspectives, toute révolution se durcit. Lénine l'avait compris qui commandait surtout d'expliquer patiemment aux masses leur propre radicalisme. Le révolutionnaire modéré, surpris par l'orage qu'il a déchaîné, s'y jette à corps perdu ou s'en retire épouvanté : il marche avec la révolution ou devient contre-révolutionnaire ; toute solution intermédiaire est écartée, les attitudes sont polarisées.

L'existence même de tempéraments politiques généralement reconnus n'est pas sans peser sur la polarisation des attitudes politiques. Le tempérament est constitué en modèles, rationalisés *a posteriori*, et influence en retour l'organisation des attitudes individuelles. C'est un mythe contraignant.

À combien de tempéraments peut-on réduire la diversité des attitudes politiques ? La distinction traditionnelle entre la droite et la gauche compte encore de nombreux partisans, mais elle joue seulement dans d'étroites limites. Cependant, si la thèse dualiste ne suffit plus, où rechercher le principe d'une classification pluraliste ?

DEUXIÈME PARTIE

LES TEMPÉRAMEMENTS POLITIQUES

CHAPITRE PREMIER

LA THÈSE DU DUALISME DES TEMPÉRAMEMENTS DROITE ET GAUCHE

[Retour à la table des matières](#)

La séparation des citoyens entre la droite et la gauche a, pendant une très longue période, complètement dominé la vie politique de la France. Cette opposition, entre les « blancs » et les « rouges » comme on le disait en certaines régions du pays, conserve-t-elle toujours son fondement à notre époque ? Plus exactement, est-ce légitime de ramener à deux pôles seulement la grande diversité des personnalités politiques ?

Trois séries de problèmes seront évoqués ici : fondement historique de la séparation ; justification de la dualité ; avatars et portée actuelle. Nous profiterons de cette occasion pour analyser rapidement les importants travaux américains sur la « personnalité autoritaire » qui, en un sens, apportent des arguments à la thèse dualiste.

I. – Fondements historiques de la séparation

Une constatation historique s'impose dès l'abord : le dualisme paraît rythmer un siècle et demi de vie politique en France ; l'opposition de la droite et de la gauche y est si naturelle aujourd'hui qu'on hésite à la mettre en question. Plus cette distinction semble généralement admise cependant, plus il nous paraît opportun d'en analyser la portée.

Les termes mêmes apportent peu d'éclaircissements. Littré les renvoie dos à dos, les définissant de façon négative par leur opposition respective : il définit la droite comme « dans nos assemblées parlementaires... Les membres qui siégeaient du côté droit et qui, opposés aux idées révolutionnaires, soutenaient les choses et les personnes attaquées par la Révolution », et la gauche comme le « parti de l'opposition dans les chambres françaises, ce parti siégeant à la gauche du président ». Robert s'écarte peu de ces définitions. La droite d'une assemblée politique est formée des députés « qui appartiennent traditionnellement aux partis conservateurs », la gauche de ceux qui « professent des idées avancées, progressistes ». Il élargit cependant les perspectives en notant que la gauche signifie également « la fraction de l'opinion publique que représentent ces partis de l'assemblée ». À part cette timide évocation, la référence historique à l'opposition parlementaire forme donc les bases de la distinction. Robert en rappelle encore l'origine : « En 1789, les royalistes s'étant placés ostensiblement à la droite du président, les partisans de la Révolution se placèrent à gauche et la tradition maintint cette disposition... » Non sans quelques variantes : que l'on songe à l'opposition de la Montagne et du Marais, par exemple.

Des assemblées, la distinction passe dans le pays sous des noms divers, la droite et la gauche s'opposent dans chacun des régimes qui se succèdent depuis l'effondrement du Premier Empire. La ligne de partage passe entre ultra-royalistes et partisans de la Charte sous la première Restauration, entre Résistance et Mouvement sous la Monarchie de juillet, entre Parti de l'ordre et républicains de 1848 au coup d'État du 2 décembre. Sous le Second Empire, la distinction perd en clarté. À gauche, les républicains toujours plus nombreux s'opposent au régime, qu'il soit autoritaire ou plus libéral ; à droite, les royalistes restent vigilants ; au centre, les bonapartistes forment un ensemble confus où l'on distingue mal deux tendances avant 1860. Après cette date, le partage apparaît plus net entre la droite réactionnaire des Arcadiens et le bonapartisme libéral qui pousse à l'Empire parlementaire.

Loin de disparaître sous la III^e République, la dualité de l'esprit public français s'y affermit. François Goguel a montré dans *La politique des partis sous la III^e*

République, qu'on ne pouvait expliquer la politique française de 1871 à 1939, ses premiers succès comme son impuissance finale, sans se référer au balancement de deux tempéraments hérités du passé, Ordre établi et Mouvement, qui plongent leurs racines au-delà des idées et des intérêts dans l'« arrière-plan des sentiments, des affirmations presque instinctives, en tout cas irrationnelles, sur le sens de la vie, la nature de l'homme, les fins de la société. Cet arrière-plan est beaucoup plus stable et beaucoup moins contingent que le plan des idées » (p. 26). Mais ces tempéraments profonds, où l'historien peut-il les saisir ? L'histoire politique de la III^e République n'apparaît-elle pas faite de coalitions diverses, de renversements des alliances ? Les formules de concentration n'ont-elles pas dominé la scène gouvernementale durant la plus grande partie de l'entre-deux-guerres ? Sans doute. Chaque fois, cependant, que le problème politique posé touchait à l'orientation fondamentale du régime, à son esprit, alors, dans la crise, les deux « partis » se sont regroupés : comme lors de l'Affaire Dreyfus, aux beaux jours du Combisme, sous le Cartel des Gauches et plus encore du 6 février 1934 au Front populaire.

En dehors même de ces périodes exceptionnelles, l'histoire électorale de ces soixante-dix années a pu suggérer l'idée d'un dualisme profond et stable dans l'esprit public français. Le comportement des électeurs, favorisé par le mode de scrutin qui permettait les regroupements traditionnels au second tour, « a, pendant de longues années, prouvé qu'il existait à leurs yeux une parenté fondamentale entre toutes les droites d'un côté, toutes les gauches de l'autre », note François Goguel (p. 18), qui ajoute que jamais les formules de concentration, « si nécessaires et parfois fécondes qu'elles se révélèrent sur le plan gouvernemental, ne parvinrent à se traduire efficacement sur le plan électoral » (pp. 19-20). Une division aussi tranchée en tempéraments profonds n'irait d'ailleurs pas sans une certaine stabilité. Or, François Goguel a noté une infime variation (de l'ordre de ½ %) dans les forces relatives de deux tendances politiques fondamentales entre 1877 et 1936 ; cette stabilité résultant en fait de compensations diverses entre des modifications de faible amplitude.

Les tenants de la distinction, entre droite et gauche, affirment qu'elle n'a cessé d'être valable depuis 1940 et que seule la proximité de l'événement empêche de distinguer les lignes essentielles. Ils analysent ainsi, en termes d'ordre et de mouvement, Vichy et la Résistance. Peu leur importent les origines politiques de ceux qui soutinrent l'État français¹ ou de ceux qui s'engagèrent dans la Résistance : de part et d'autre, l'engagement aurait radicalisé l'attitude, imposant son nouveau clivage. Sous la IV^e République, l'histoire électorale ne se laisse plus aussi facilement emprisonner dans l'opposition des deux blocs et la distinction semble s'estomper. Il faut attendre 1962 pour voir se reformer en face de l'U.N.R. une gauche électorale dont l'avenir est encore incertain. Cela ne laisse pas d'être préoccupant si on se place, comme on l'a fait, sur le plan des tempéraments et la

¹ Cf. M. COTTA, *Les idéologies de la collaboration à travers la presse* (Paris, 1940-1944). Thèse doct. rech. Études politiques, Paris, 1963.

critique des thèses traditionnelles s'impose de toute évidence : on y reviendra plus longuement. Il n'en demeure pas moins que la distinction droite-gauche a formé pendant cent cinquante ans l'une des composantes fondamentales de la vie politique française et qu'elle a connu, hors de nos frontières, une fortune surprenante.

Les représentants qui, le 11 septembre 1789, se groupaient à gauche et à droite du président pouvaient-ils songer aux mythes qu'ils forgeaient ainsi et que l'Italie, l'Angleterre et bien d'autres pays emprunteraient cette distinction ? Postérité étrangère qui dit assez que l'on est passé d'une distinction historique, valable dans les conditions politiques d'un pays donné à un moment donné, à une distinction à vocation universelle.

II. – Justification de la dualité

Nous exposerons d'abord les arguments habituels pour analyser ensuite la théorie de la « personnalité autoritaire » qui a exercé une influence considérable sur la science politique américaine.

1. Arguments traditionnels. – On peut les ranger en trois séries que nous présentons ici par ordre d'importance croissante.

1° Une première justification est d'ordre « stratégique » ; elle se fonde sur la nature de la politique, ce qui risque d'en limiter la portée : est-ce bien une explication que d'affirmer que le dualisme est naturel ? Maurice Duverger l'a brillamment soutenu dans son livre sur *Les partis politiques* :

« Toute politique implique un choix entre deux types de solution : les solutions dites intermédiaires se rattachent à l'une ou à l'autre » (p. 245) et il conclut : « Chaque fois que l'opinion publique est placée en face de grands problèmes de base, elle tend à se cristalliser autour de deux pôles opposés. Le mouvement naturel des sociétés incline au bipartisme... » (p. 246).

Il n'est pas certain cependant que tout politique n'ait le choix qu'entre deux options fondamentales ; il doit d'abord choisir s'il agira ou non, puis décider du sens de son action. Or, la portée politique de l'inaction peut être considérable et certains gouvernements ne sont connus que pour leur immobilisme : ils ont choisi le *statu quo* contre les sollicitations opposées de l'action et de la réaction.

Bien plus, on peut se demander si cette théorie ne prend pas l'effet pour la cause. En bien des cas, la politique oblige certes à poser les problèmes sous la forme brutale d'une option simple, sinon simpliste. Et les sondages par « oui » ou « non », dont on ne dira jamais assez combien ils mutilent et travestissent les

réalités spirituelles et morales, accentuent l'impression que ces options renferment l'essentiel des positions du citoyen. En réalité, de nombreuses études sociologiques ont fait ressortir la variété des positions qui se forment autour d'un problème et la finesse des nuances qui les caractérisent. Mais les fractions les plus virulentes agissent sans cesse dans un sens simplificateur qui culmine avec la terrible déclaration dont, peut-être, nous n'avons pas fini de souffrir : « Qui n'est pas avec moi est contre moi ».

Il est possible que la vie politique exige une telle réduction des tempéraments, le but de l'étude sociologique étant alors justement de dégager les tempéraments que l'on plie et en une certaine mesure que l'on sacrifie à l'impératif dualiste (« on » désignant les gouvernements, les partis, les groupes d'intérêt et plus généralement tous ceux qui trouvent leur confort dans des oppositions brutales).

2° Un second type de justification invoque les leçons de l'histoire. L'historien qui, comme René Remond, cherche comment

« des notions, à l'origine spécifiquement françaises, ont pu devenir les données universelles qu'elles sont aujourd'hui », estime que « la distinction droite-gauche a une raison d'être pour toutes les sociétés politiques où les problèmes d'organisation se posent dans la perspective ouverte par la Révolution française : depuis 1789 l'histoire et la politique (de ce point de vue, c'est tout un) ont pris une signification idéologique... C'est de cette façon que le conflit droite-gauche, sorte de guerre de religion, a pu s'étendre au monde entier... »¹.

On peut se demander, pourtant, si l'historien n'est pas tenté de privilégier le rôle de la révolution politique ; la révolution industrielle n'a-t-elle pas également amené un partage particulier entre une gauche et une droite sociales ? Certains auteurs marxistes ne sont pas loin de le penser, qui font résider dans la lutte des classes le fondement de la distinction droite-gauche. À la question que leur pose Merleau-Ponty dans *Humanisme et terreur* :

« Est-il vrai qu'en face (d'un pouvoir révolutionnaire) et dans un monde polarisé par la lutte des classes deux attitudes seulement soient possibles : docilité absolue ou trahison ? » (p. 26), ils répondent qu'« il n'y a pas de place pour des actions neutres ou indifférentes » et que « le silence même joue son rôle » (p. 10). Pour eux, « la gauche n'est pas un état d'âme, ni une tendance idéologique, elle ne manifeste pas un goût de destruction inhérent à la nature humaine, elle n'exprime pas l'inquiétude de l'esprit sous une figure indéfinie : elle se définit très précisément par sa volonté d'abolir l'exploitation de l'homme par l'homme »².

¹ *La droite en France de 1815 à nos jours*, Paris, 1954, p. 254.

² Claude LANZMANN, L'homme de gauche, *Les Temps Modernes*, numéro spécial, 112-113, p. 1629.

Bien des marxistes pourtant n'admettent qu'avec difficulté cette assimilation à la gauche du combat contre l'exploitation de l'homme, d'autres la rejettent simplement. Les premiers d'entre eux distinguent avec J.-T. Desanti la gauche véritable,

« expression de l'alliance entre la classe révolutionnaire et les couches sociales dont les intérêts, sur certains points et pour un temps, convergeaient vers ceux de la classe révolutionnaire », et les gauches « par abus de langage » sans parler des gauches « frauduleuses »¹.

Pour Desanti, le Front populaire constitue une « gauche véritable », le Cartel des Gauches « une gauche par abus de langage », les républicains de gauche une « gauche frauduleuse ».

Les seconds de ces critiques substituent à la distinction droite-gauche la distinction révolutionnaire-non révolutionnaire. Tel Dionys Mascolo pour lequel

« la distinction gauche-droite a donc un seul sens sûr. Elle sert à distinguer entre eux des bourgeois. Le mot de gauche a donc un contenu certain. Mais ce contenu signifie d'abord non révolutionnaire » : ainsi « il y a finalement, entre la gauche qui s'entretient comme gauche et la révolution, une opposition plus radicale qu'entre la moyenne des opinions qui constituent la gauche et celles qui constituent la droite »².

Ces auteurs rejoignent avec de semblables positions l'attitude originale du Parti communiste français à qui Emmanuel Berl reprochait en 1932 de méconnaître « la division capitale de ce pays en une gauche et une droite »³, et de faire ainsi le jeu de la réaction. Il a fallu attendre le tournant de 1934-1935 pour que le Parti communiste se fasse le champion des valeurs traditionnelles de la gauche française et se découvre un passé national qu'il ne cessera plus d'honorer⁴. Non sans tenir pour « fascistes » toutes les attitudes à sa droite.

3° Les arguments le plus souvent invoqués en faveur de l'universalité de la distinction dualiste sont d'ordre psychologique. Tout d'abord, que de portraits ont été tentés de l'homme de gauche et de l'homme de droite ! Au physique, nous dit-on – car on est allé jusque-là – ils se ressemblent peu. Albert Thibaudet les évoque dans *Les idées politiques de la France* (pp. 36-37).

¹ Réflexions historiques et critiques sur la notion de gauche, *Les Temps Modernes*, *op. cit.*, p. 1700.

² Sur le sens et l'usage du mot « gauche », *Les Temps Modernes*, *op. cit.*, p. 1682 et p. 1683. Cette distinction ne nie pas le dualisme fondamental : elle en change seulement les termes.

³ La politique et les partis, p. 94.

⁴ Cf. N. RACINE, *Les écrivains communistes en France, 1920-1936*. Thèse doct. rech. Études politiques, Paris, 1963.

« J'ai vu dans la même région, à quelques mois de distance, un Congrès de la Fédération catholique et un congrès radical. Il semblait, d'après les têtes, qu'ils fussent ceux de deux races différentes : les premières évoquaient la sculpture sur bois du XIII^e siècle, les portraits du XIV^e et du XV^e, tandis que les secondes allaient du XVII^e, à Daumier. »

Les gens ne votent-ils pas, suivant Emmanuel Berl (*op. cit.*, p. 211),

« selon qu'ils reconnaissent parmi les candidats une certaine ressemblance avec les photos de leurs cheminées : un port de tête, une coupe de moustache, et (...) le reste compte peu ».

Pour lui, chacun reconnaît les siens à la façon de se coiffer, de se vêtir, de marcher ou même de fumer. On se souvient de son jugement sur Briand :

« Nous pensons tous que M. Millerand a trahi (la gauche) et que M. Briand n'a point trahi. Nous voyons bien comment il tient sa cigarette ! » (p. 207).

Psychologie souriante, mais non point sans finesse.

Même opposition d'ailleurs au moral ; l'homme de gauche est facilement généreux, mais l'hypocrisie le guette ; l'homme de droite, prudent, mais l'avarice le menace. La comparaison ne s'arrête pas là : on s'est efforcé de dégager les traits de chaque caractère : l'homme de gauche est homme de refus, son adversaire homme d'ordre et d'acceptation ; le premier est homme de progrès et d'idéologie, le second de tradition et d'organisation on pourrait poursuivre indéfiniment l'énumération !

Le sondage d'opinion effectué par l'Institut français d'Opinion publique en 1954 dans la région parisienne et publié dans le numéro spécial que la revue *Les Temps Modernes* consacre à la gauche apporte peu de retouches à ce portrait : les auteurs de l'enquête ayant défini au départ les réactions-types de la droite et de la gauche et classé les réponses suivant ce cadre *a priori*, il ne pouvait en être autrement. L'échantillon n'étant pas représentatif au surplus, il est impossible d'en tirer quelque indication statistique. L'intérêt véritable de l'entreprise est ailleurs – il réside dans l'utilisation par les enquêteurs de tests projectifs (brèves histoires et photographies) qui mettent à jour les racines profondes des tempéraments politiques dans la personnalité des sujets. À cet égard cependant, l'ouvrage essentiel est américain ; il s'agit d'un des plus grands classiques de la psychologie sociale américaine sur lequel nous nous arrêterons quelque peu ¹.

¹ Th. ADORNO et al., *The authoritarian personality*, New York, 1950.

2. Présentation de la personnalité autoritaire. – Nous exposerons en premier lieu la thèse originale, puis dirons quelques mots des critiques et retouches qui lui ont été apportées.

1° Le groupe de Berkeley qui est l'auteur de cette thèse part de l'hypothèse suivante : les convictions politiques, économiques et sociales d'un sujet forment un ensemble cohérent qui semble lié par une mentalité et qui est l'expression de courants profonds de sa personnalité. C'est cette hypothèse qu'il va tenter de vérifier en étudiant le cas des « fascistes potentiels » aux États-Unis.

Sa démarche est complexe : elle consiste à repérer en un premier temps les courants idéologiques antidémocratiques (idéologies signifiant pour le groupe synthèse organisée d'opinions de valeur et d'attitudes) et à mesurer leur portée au moyen d'échelles d'attitudes de plus en plus raffinées, puis dans un second temps à voir si ces courants idéologiques expriment les besoins et les tendances profondes de la personnalité : entreprise qui se dédouble à son tour, car elle revient, d'une part, à rechercher les conséquences idéologiques de la personnalité à partir de l'étude directe de celle-ci, d'autre part, à découvrir les fondements psychologiques d'une idéologie dans une étude qualitative des courants d'idées considérés.

Les échelles d'attitudes construites par les auteurs montrent clairement qu'ils envisagent d'abord les courants anti-démocratiques sous l'angle des préjugés ethniques : ils partent d'une mesure de l'antisémitisme, l'élargissent à une mesure de l'ethnocentrisme et aboutissent à une échelle censée mesurer le fascisme, ou, en d'autres termes, car cela revient au même dans leur esprit, l'intensité des préjugés ethniques sans aucune référence à un groupe minoritaire particulier.

Sur les échelles « ethniques », qui mesurent l'antisémitisme et l'ethnocentrisme, il n'est pas nécessaire d'insister longuement. La première (A.S.) se compose de cinq sous-échelles consacrées aux divers aspects de la question juive ; la seconde (E.) de trois sous-échelles qui concernent respectivement les préjugés contre les noirs, contre les autres minorités et les attitudes « pseudo-patriotiques ». Ces deux échelles sont évidemment liées : l'antisémitisme n'est pas un phénomène spécifique, mais relève d'une structure idéologique plus large et les sujets dont le « score » antisémite est élevé, ont tendance à se placer également en tête sur l'échelle de l'ethnocentrisme. La structure idéologique de l'antisémitisme et de l'ethnocentrisme est d'ailleurs très comparable : dans les deux cas, une imagerie stéréotypée renforce des attitudes d'hostilité envers les groupes extérieurs et de soumission au groupe du sujet, et représente la vie sociale comme la subordination hiérarchique des groupes extérieurs au groupe auquel appartient le sujet.

L'échelle que les auteurs construisent ensuite n'intéresse pas directement les préjugés ethniques, mais tente de mesurer le degré de conservatisme politique et économique (échelle PEC) du sujet à travers son attitude à l'égard de la situation sociale en Amérique, des changements sociaux, de la promotion individuelle, etc.

Cette fois, la corrélation est moins claire avec les échelles antérieures : les conservateurs sont, en moyenne, « plus ethnocentristes » que les libéraux, mais la liaison est imparfaite ; les auteurs sont amenés ainsi à distinguer suivant leurs « scores » aux échelles E. et PEC : le « véritable conservateur » faiblement « ethnocentriste », le « pseudo-conservateur » dont les « scores » sont élevés sur les deux échelles et le « réactionnaire », fortement « ethnocentriste » et moyennement conservateur. Mais, même imparfaite, la liaison n'en existe pas moins.

Instruits des enseignements des trois échelles qu'on vient de décrire (A.S., E. et PEC), le groupe de Berkeley élabore une échelle unique, censée mesurer les courants anti-démocratiques, l'échelle F. sur laquelle les « fascistes potentiels » doivent s'individualiser. Cette échelle, fort longue, tente de mesurer les neuf composantes de l'autoritarisme : esprit conventionnel (*conventionalism*), soumission autoritaire, agressivité autoritaire, anti-intraception, superstition et stéréotypie, pouvoir et dureté (*power and toughness*), esprit de destruction et cynisme (*destructiveness and cynism*), projectivité, intérêt prononcé pour les questions sexuelles (*exaggerated concern with sex*). Dans une très large mesure, en dépit d'insuffisances sur lesquelles on reviendra, la construction de cette échelle a été un succès : d'une part, bien que ce but ne soit pas exprimé et qu'aucun groupe n'y soit mentionné, elle semble mesurer de façon satisfaisante l'intensité des préjugés ethniques ; d'autre part, elle a mis en lumière les relations d'attitudes très diverses avec les courants antidémocratiques décelés par les échelles A.S., E. et PEC. La corrélation entre les échelles E. et F. est d'ailleurs remarquable (coefficient 0,75) : le « score » d'un sujet sur l'une des échelles peut être raisonnablement prédit à partir de son « score » sur l'autre.

Mais les variables qu'étudie l'échelle F. sont-elles bien des dispositions profondes de la personnalité ? L'étude directe de celle-ci, partout où sa spontanéité pouvait être saisie, s'imposait pour le vérifier. Cette étude a été conduite à l'aide d'interviews cliniques et de tests projectifs (*thematic apperception test* et questions projectives) ; il s'agissait en effet de considérer l'attitude comme une manifestation de la personnalité tout entière et de l'étudier sous son aspect fonctionnel par rapport à celle-ci. Cette méthode intensive a permis, non seulement de retrouver dans la personnalité des sujets les variables antidémocratiques qui entrent dans la construction de l'échelle F., mais encore d'étudier la genèse de ce tempérament antidémocratique, de ce terrain favorable aux préjugés ethniques, que les auteurs dénomment la personnalité autoritaire. Comme leur méthode même les y poussait, les auteurs interprètent cette formation en termes psychanalytiques : ils insistent longuement sur le poids de l'enfance, les relations avec les parents, les premières attitudes envers le Sexe, l'Autre, le Moi. Il restait à retrouver les mêmes variables en partant de l'idéologie : l'étude qualitative de l'ethnocentrisme, du conservatisme et de l'autoritarisme à la lumière « des processus d'ajustement psychodynamiques » semble justifier à son tour les thèses générales de l'ouvrage. Elle permet en outre d'esquisser une typologie des « autoritaires » et des « libéraux ».

Traçons rapidement les profils qui se dégagent de cette étude monumentale. L'« autoritaire » est caractérisé par une tendance prononcée à mettre l'accent sur le besoin d'une structure sociale hiérarchisée ; à insister sur l'adhésion stricte à des normes ; à combattre celles de ses propres tendances qu'il n'approuve pas et à la projeter sur les autres (ceux-ci étant alors traités avec indignation d'hyper-agressifs, d'immoraux, d'efféminés ...) ; à suivre des chefs de file qui attaquent les boucs émissaires de façon destructive et « chaotique ». La personnalité « libérale » ou « démocratique » offre des traits inverses ¹.

2° La postérité de « la personnalité autoritaire » est considérable. Peu d'ouvrages de psychologie politique ont eu plus d'influence dans les pays anglo-saxons : les compléments et les critiques se sont accumulés pendant dix ans, si bien qu'il est difficile aujourd'hui de faire le point des débats sur cette question. Il n'est cependant pas sans intérêt de citer une étude ² récemment menée en France ; utilisant à la fois les méthodes de l'analyse hiérarchique et de l'analyse factorielle ³, elle a permis d'isoler un facteur dominant, baptisé « facteur droite-gauche », dont les composantes rappellent celles de l'échelle F. d'Adorno.

Les critiques les plus sérieuses à la personnalité autoritaire sont d'ordre méthodologique ; elles peuvent être résumées ainsi : a) Les échantillons retenus n'étaient pas absolument représentatifs ; b) Les corrélations calculées entre les échelles peuvent tenir à la façon dont ces échelles (du type de celles utilisées par Likert) ont été construites en éliminant, par exemple, plusieurs propositions qui ne valaient que pour l'une d'entre elles ; c) L'analyse en profondeur a porté seulement sur les groupes extrêmes ; d) L'interprétation psychanalytique a conduit à minimiser la part de la situation sociale et des expériences de l'âge adulte dans la formation de la « personnalité autoritaire ».

C'est justement sur ce dernier aspect que les compléments les plus intéressants ont été apportés par des études plus récentes : plusieurs enquêtes qui portaient sur les variations de l'autoritarisme tel qu'il est mesuré par l'échelle F. de Berkeley ont montré l'influence des facteurs individuels et sociaux que les premiers auteurs avaient négligés ; l'âge, par exemple : il semble que l'autoritarisme, assez faible chez la plupart des jeunes, croisse après l'âge de 30 ans ; ou encore, l'éducation : l'autoritarisme varierait en raison inverse de l'éducation (la stéréotypie que les auteurs attribuent à la personnalité ne traduit-elle pas souvent des différences d'éducation ?) ; la classe et les revenus, enfin : les « personnalités autoritaires » seraient plus nombreuses dans les couches défavorisées que dans la bourgeoisie et,

¹ D'après E. FRENKEL-BRUNSWIK, l'un des membres de l'équipe de Berkeley, Interaction of psychological and sociological factors in political behavior, *American Political Science Review*, mars 1952, pp. 44-65.

² MICHELAT et J.-P. THOMAS, *Dimensions du nationalisme-étude par questionnaire*. À paraître dans les publications de la Fondation nationale des Sciences politiques.

³ Voir p. 91.

à l'intérieur de celle-ci, dans la fraction qui dispose des plus bas revenus, cette classe moyenne qui forme le gros de la clientèle des partis fascistes.

On s'est demandé si certains traits de nos sociétés industrielles – comme l'insécurité économique – ne tendraient pas à pousser, à un rythme accéléré, les personnalités autoritaires dans des mouvements de masse de style fasciste. Mais certains facteurs agissent en sens inverse (coexistence de plusieurs partis politiques ; ouverture de nouvelles possibilités professionnelles ; mise en œuvre de politiques économiques visant à réduire l'instabilité ; efforts d'éducation civique tentés par les syndicats et organisations de jeunesse ...).

Ainsi complétée, la notion de « personnalité autoritaire » apporterait à la thèse dualiste un appui d'autant plus décisif que les auteurs soulignent la parenté de leurs conclusions avec celles d'études plus classiques (notamment avec le portrait d'un antisémite de Jean-Paul Sartre, *op. cit.*). Du moins il en irait ainsi si d'autres psychologues n'avaient montré que cette « personnalité » n'était pas « insécable » et qu'elle pouvait convenir à deux tempéraments que tout opposait par ailleurs sur le plan politique : c'est poser le problème des dimensions multiples du champ des attitudes sociales sur lequel nous reviendrons plus longuement.

III. – Avatars et portée actuelle de la distinction

Le temps n'est plus où quiconque entendait remettre en question l'opposition droite-gauche devait se défendre de l'accusation de partialité lancée par Alain : « Lorsqu'on me demande si la coupure entre partis de droite et de gauche, hommes de droite et hommes de gauche, a encore un sens, la première idée qui me vient est que l'homme qui pose cette question n'est certainement pas un homme de gauche. » Non que l'accusation ait perdu toute sa raison d'être (en gros, les critiques du dualisme se recrutent plutôt à droite qu'à gauche, il suffit pour s'en assurer de comparer les numéros spéciaux que *Les Temps Modernes* et *La Parisienne* consacrent l'un à la gauche, l'autre à la droite), mais parce que la distinction, qui reste à l'ordre du jour des congrès, n'est plus si vivante dans la masse de l'électorat.

Cette relative désaffection tient surtout à l'hétérogénéité de chacun des deux tempéraments : les gauches et les droites sont d'abord divisées contre elles-mêmes. « La vérité est une, l'erreur multiple », rappelle dans *Les Temps Modernes* Simone de Beauvoir, qui pense en accabler une droite « qui professe le pluralisme » (*op. cit.*, p. 1539) et est impuissante à se rassembler. Mais quelle condamnation prononcée du même coup contre une gauche dont la revue de Jean-Paul Sartre déplore la désunion dans les pages précédentes !

La division est égale dans les deux camps. Ses origines historiques sont évidentes : à gauche, l'apparition du communisme a introduit, nous l'avons vu, une solution de continuité, moins sensible chez l'électeur moyen, qui se fie à son « tempérament » et choisit l'opinion la plus avancée, que chez l'intellectuel qui refuse les limites imposées au « parti » par l'action révolutionnaire. Et Berl de regretter :

« Jadis, on pouvait sans doute voir en Jaurès un Gambetta qui aurait avancé plus que Gambetta, dans sa propre voie, mais quand on prolongerait Jaurès à l'infini, on ne trouverait pas Staline » ¹.

À droite, le fascisme a laissé moins de traces, mais qu'un mouvement révolutionnaire anti-capitaliste ait trouvé tant de sympathisants parmi les « modérés » est un signe du désarroi de notre temps.

Raymond Aron, qui a consacré un pénétrant essai au sujet, donne de la division de chaque tempérament une explication économique et sociale.

« Plus sont larges les secteurs précapitalistes, écrit-il, plus les débats sont confus, puisque les partisans de la propriété privée ont l'air de défendre à la fois les grandes corporations et les fermes naines. Plus la diversité des problèmes réels interdit la formation de deux partis, plus les théoriciens inclinent à substituer des antithèses abstraites à la complexité des intérêts aux prises. On imagine l'existence de deux blocs d'autant plus volontiers qu'ils existent moins » ².

L'évolution économique impose en tout cas de nouveaux clivages ; la distinction fondamentale entre droite et gauche passait autrefois par la question du régime républicain et par la question religieuse : elle était au fond de nature politique, elle passe désormais par la question sociale. Or, les droites et les gauches qui se forment sur chaque problème ne coïncident plus : bien des « laïques », par exemple, sont socialement plus conservateurs que les « cléricaux ». La distinction perd toute clarté et l'électeur qui avait tant contribué à en maintenir l'esprit sous la III^e République ne s'y retrouve guère. Le pouvoir, il est vrai, l'aide rarement sur cette voie : les gouvernements de coalition reposent sur la coopération des deux tendances, que masque à peine leur opposition verbale ; une partie des « rouges » gouverne toujours avec une partie de « la droite la plus bête du monde ». La distinction recouvrirait-elle seulement celle des discours et des actes, ou même un conflit de générations ? Il serait sans doute bien léger de conclure ainsi sur ces mythes irrationnels qui renaissent parfois avec un étrange pouvoir mobilisateur ;

¹ *La Parisienne*, numéro spécial sur La droite, octobre 1956, p. 539.

² *Espoir et peur du siècle « De la droite »*, Paris, 1957, p. 87.

mais qui souscrirait encore à la malédiction dont la gauche absolue par la voix d'Antigone accable la droite à travers Créon : « Non, vous avez dit oui. Vous ne vous arrêterez jamais de payer maintenant ! »

DEUXIÈME PARTIE

LES TEMPÉRAMENTS POLITIQUES

CHAPITRE II

LA THÈSE DES DIMENSIONS MULTIPLES

[Retour à la table des matières](#)

Le dualisme traditionnel, droite-gauche, ne bénéficie plus, on l'a vu, d'un assentiment unanime comme système de répartition des personnalités politiques. Cependant, les essais entrepris pour lui substituer un système de classification multiple sont peu nombreux et restent sujet à controverses. Nous voudrions examiner ici deux tentatives : l'une qui se borne à nuancer le schéma traditionnel sans en modifier profondément l'inspiration ; l'autre qui s'attaque franchement au principe dualiste et propose de le remplacer par un schéma à deux dimensions.

I. – L'éventail des tempéraments

Peut-être le dualisme a-t-il été interprété de façon trop rigide : droite et gauche ne seraient-elles pas les pôles dont se rapprochent et s'éloignent plus ou moins un ensemble de tempéraments, rangés ainsi comme sur un éventail ?

C'est l'opinion de ceux qui soutiennent qu'il existe entre les tempéraments de gauche et de droite un tempérament du centre, et au-delà des deux premiers des tempéraments d'extrême-gauche et d'extrême-droite. La discussion sur ce point est traditionnelle. Les partisans de l'existence du centre s'appuient sur les réalités gouvernementales, la concentration évoquée plus haut : le centre a l'esprit de

gouvernement, l'homme du centre assume des responsabilités ; bien qu'il agisse sans illusion, c'est un conciliateur. Qu'il se rencontre de tels hommes dans les gouvernements parlementaires est évident : on n'a pas oublié la Troisième force qui regroupait des hommes venus d'horizons différents que les temps « condamnaient à vivre ensemble » selon la constatation désabusée de son chef, M. Queuille. On ne peut oublier non plus que, de 1945 à 1962, les élections ont rarement connu l'affrontement de deux blocs opposés, que la discipline républicaine a fait place aux apparentements sous la IV^e République et qu'il a fallu la crise politique de l'automne 1962 pour que s'ébauche un timide retour aux pratiques d'antan.

C'est là un élément nouveau dans la vie politique française.

« Si le centre est bien quelque chose au Parlement et même dans le pays, disait André Siegfried en 1930, il n'est en somme rien dans chaque circonscription envisagée séparément. En effet, quand on en arrive au fait et au prendre dans la bataille électorale locale, chaque député finit par être l'élu d'un appoint d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, qui est la condition de son succès : la conscience de cet appoint influera par la suite sur toute son attitude politique »¹.

Or, cet élément de polarisation tend à disparaître : l'homme du juste milieu se présente comme tel et fait appel aux électeurs de son tempérament. M. Edgar Faure par exemple s'est fait le champion de cet empirisme satisfait durant la campagne électorale de décembre 1955.

Cela ne signifie pas que le centre soit stable et demeure uni. On y distingue vite un centre-gauche, un centre-droit, également sollicités par la tentation de l'action « raisonnable » et l'appel de la « démagogie ». La division des centres tient également à la diversité des droites et des gauches. L'homme du centre participe à la droite par son attitude dans une direction, à la gauche par son attitude dans une autre, à propos d'une autre valeur : l'essence du centre peut être la conservation de l'ordre social dans un régime laïque et républicain (droite sociale et gauche « politico-religieuse ») ou le progrès social dans un régime politique patronné par l'Église (gauche sociale et droite « politico-religieuse »).

C'est sur les échelles d'attitudes, cependant, que les notions de centre et d'extrêmes se définissent le plus aisément, on n'y considère pas la dualité des tempéraments comme un absolu, mais la droite et la gauche comme deux pôles vers lesquels tendent des tempéraments qui s'en approchent plus ou moins². Les auteurs de la « personnalité autoritaire » l'ont compris puisqu'ils ont été amenés à

¹ *Tableau des partis en France, op. cit.*, pp. 178-179.

² Il est intéressant de noter que, dans l'étude de MICHELAT et THOMAS, citée plus haut, le fait de se dire de droite, de gauche ou du centre correspond à des positions très différenciées sur chacune des échelles utilisées.

dresser une typologie des extrêmes qu'ils étudiaient – autoritaires et libéraux – suivant leurs « scores » sur l'échelle F. et la structure de la personnalité.

On voit, en somme, que la thèse « pluraliste » n'est pas fondamentalement différente de la thèse « dualiste ». Elle permet de la nuancer, de distinguer un centre et des extrêmes, de remplacer une dichotomie absolue par une « typologie continue », mais elle n'échappe pas à l'empire des deux pôles traditionnels de la vie politique. L'une et l'autre thèses ne rendent pas compte d'autre part de la parenté qu'on devine entre les « ultras des deux bords » et qui fait dire à l'observation courante que les « extrêmes se ressemblent ». Une autre approche tente de répondre à cela.

II. – Les deux dimensions du tempérament

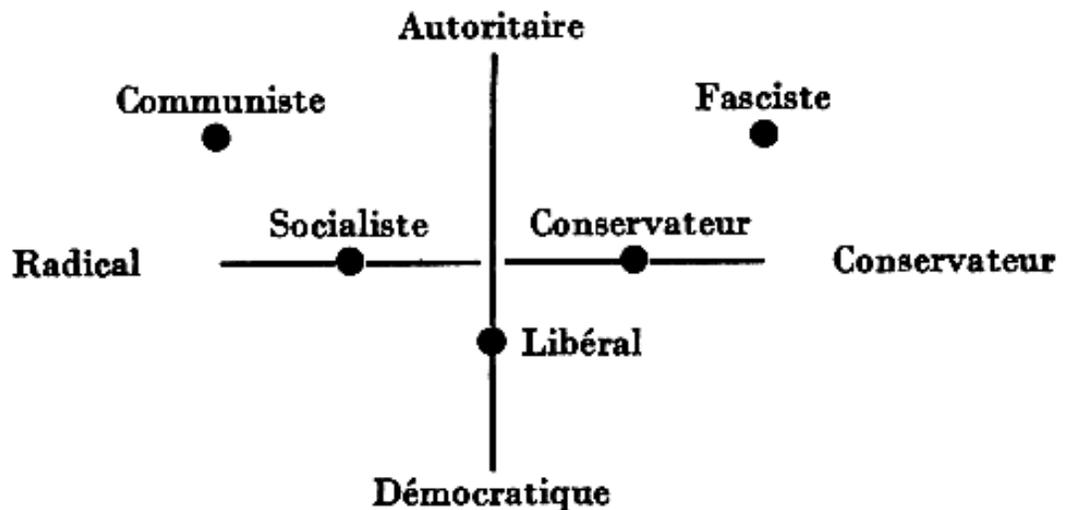
La dernière thèse que nous exposerons sur la nature et le nombre des tempéraments politiques résulte, pour l'essentiel, des travaux d'un psychologue britannique, H. J. Eysenck, qui les a résumés dans son ouvrage *The psychology of politics* publié à Londres en 1954. Eysenck tente de démontrer qu'on ne peut décrire la structure des attitudes politiques sans se référer à deux dimensions dont l'interprétation psychologique est possible. Même si l'on émet des réserves sur la généralité du modèle proposé, sur son application à la France notamment, l'intérêt de ce travail commande qu'on l'analyse avec quelque attention.

1. Structure et représentation des attitudes politiques suivant Eysenck. – Quelques définitions tout d'abord. Eysenck distingue plusieurs niveaux dans l'organisation des opinions et des attitudes. À la base est le plan des « opinions spécifiques » et éphémères telles qu'un sondage d'opinion les saisit ; on passe ensuite au plan des « opinions habituelles » qui se révèlent à l'occasion d'entretiens ou de sondages par *panel* ; puis vient le plan des « attitudes » que mesurent les échelles à une dimension et que définit, dans ce cadre, l'intercorrélation des opinions habituelles ; dernier niveau, enfin, celui des « idéologies » que l'analyse factorielle¹ permet de structurer et que définit cette fois l'intercorrélation d'un certain nombre d'attitudes : ainsi, l'idéologie conservatrice peut être définie lorsqu'une corrélation apparaît entre l'ethnocentrisme, le patriotisme et d'autres attitudes du sujet.

¹ L'analyse factorielle permet, au moyen de méthodes mathématiques, d'extraire des « facteurs » qui rendent compte de façon condensée de l'ensemble des covariations der. réponses à un questionnaire.

Ce que nous appelons tempérament n'intervient qu'ensuite, lorsqu'il s'agit d'étudier et de représenter la distribution de ces idéologies. C'est pour les situer les unes par rapport aux autres qu'on cherche à définir leur degré de parenté : les critères retenus sont les tempéraments. On peut naturellement ranger les différentes idéologies – communisme, socialisme, libéralisme, conservatisme, fascisme – de la plus à gauche (la plus radicale au sens anglais) à la plus à droite (la plus conservatrice) ; on peut également les ranger suivant l'extrémisme, des plus intolérantes aux plus libérales. Le classement devient alors le suivant : communisme et fascisme, socialisme et conservatisme, libéralisme. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces deux classements : on ne peut le faire sans recourir à un système à deux dimensions. Il suffit de tracer deux axes de coordonnées, de placer en abscisse la dimension gauche-droite et en ordonnée le degré de libéralisme pour représenter graphiquement ce système et le rendre immédiatement compréhensible.

Observons, avant d'aller plus loin, le sens très particulier donné par Eysenck au terme « idéologie ». Il y voit une structure d'attitudes que l'on découvre par la corrélation d'attitudes simples et que l'analyse des tempéraments permet de situer dans un espace politique à deux dimensions : hypothèse un peu différente de celle que nous avons soutenue jusque-là et qui fait des tempéraments les seuls systèmes d'attitudes repérables empiriquement et explicables par les structures de la personnalité.



(D'après EYSENCK, fig. 16, p. 111.)

Par les méthodes de l'analyse factorielle, Eysenck extrait deux facteurs. Le premier qui mesure le « radicalisme » des sujets a reçu de lui le nom de facteur R. Le second rappelle l'opposition théorique-pratique, mais l'auteur préfère parler d'esprits « tendres » et d'esprits « durs » (*tender-minded* et *tough-minded* suivant la classification de W. James), et lui donner le nom de facteur T. On sait d'expérience

que les tolérants et les sectaires se rencontrent à gauche comme à droite et que ni l'égoïsme ni le sens moral ne sont politiquement orientés au sens traditionnel de la distinction droite-gauche ; l'intérêt du facteur T est précisément de tenir compte de ces distinctions dans la définition des tempéraments politiques.

Afin de préciser la nature de ces dimensions, Eysenck a dirigé une large enquête destinée à faire l'inventaire des attitudes sociales et à en dégager les « facteurs » ou les dimensions essentielles : ce qui revient à découvrir la nature des tempéraments qui ordonnent la variété des structures d'attitudes. L'échantillon dont les caractéristiques d'âge, de sexe et de degré d'instruction étaient connues, comprenait 750 personnes issues de la bourgeoisie parmi lesquelles 250 votaient conservateur, 250 libéral et 250 travailliste. Eysenck leur appliqua deux échelles R et T : sur l'échelle R, les résultats confirmèrent les prévisions les plus banales ; sur l'échelle T, aucune différence significative n'apparut entre les trois groupes d'électeurs. L'échantillon fut alors élargi par l'addition, d'une part d'un groupe de communistes (ouvriers et bourgeois) et de sept sujets « fascistes », d'autre part d'électeurs ouvriers des trois grands partis afin d'équilibrer la composition sociale de chaque groupe politique ; les résultats montrèrent sans exception que dans chaque groupe les sujets les plus « durs » appartenaient à la classe ouvrière et – phénomène surprenant – que l'électorat ouvrier de chaque parti était d'ordinaire plus conservateur que l'électorat « classe moyenne » sur l'échelle R ; ils confirmèrent également la parenté du facteur T et de la dimension « autoritaire-démocratique » évoquée dans le graphique reproduit plus haut : les communistes figurent presque sans exception dans le quadrant radical-dur.

Il est intéressant de comparer ces résultats à ceux d'autres travaux entrepris dans le même domaine ; en premier lieu, à la « personnalité autoritaire ». Dans un ouvrage consacré à l'étude de l'ouvrage d'Adorno¹, Edward Shils note que les chercheurs de Berkeley, prisonniers de la dichotomie droite-gauche, ne distinguent clairement ni la variété du groupe démocrate ni l'importance des sujets dont l'autoritarisme se révèle seulement lors des études cliniques et non sur les échelles de préjugés. La première faiblesse est d'opposer sur un *continuum* les fascistes d'une part, antisémites, ethnocentristes, conservateurs sur le plan politico-économique, et les démocrates de l'autre, ouverts aux opprimés mais qui se distinguent essentiellement en ce qu'ils rejettent la foi antidémocratique des premiers à travers les propositions qui la fondent : cette parenté négative pouvait recouvrir bien des oppositions. La seconde faiblesse consiste à considérer comme « déviants » des sujets dont la personnalité autoritaire apparaît à l'étude clinique, mais qui ne partagent ni les attitudes conservatrices ni les préjugés ethniques des autres autoritaires : cette position pouvant cacher une seconde forme de l'autoritarisme, orientée à gauche.

¹ CHRISTIE (R.) and JAHODA (M.) ed., *Studies in the Scope and Method of the Authoritarian Personality*, Glencoe, Illinois, 1954.

Le Dr T. Coulter arrive à des conclusions similaires en comparant les « scores », de sujets connus pour être communistes, « fascistes » et neutres (un groupe de soldats au hasard), sur les échelles R et T d'une part et sur l'échelle F d'autre part. Il apparaît que les communistes ont un « score » en F intermédiaire entre celui du groupe neutre et celui du groupe fasciste et que l'autoritarisme et la « dureté » (*tough-mindedness*), de peu d'importance au sein du groupe neutre, sont en étroite corrélation dans les groupes extrêmes : on est tenté d'en conclure que l'échelle F mesure la « dureté » ou l'intolérance, comme le facteur T, et non pas seulement l'autoritarisme de droite.

Parmi les travaux dont la comparaison s'impose avec ceux d'Eysenck figurent encore ceux d'un psychologue américain, L. W. Ferguson, qui aboutissent à des conclusions très semblables. Ferguson, s'inspirant en effet des mêmes principes qu'Eysenck, place les attitudes dans un univers à deux dimensions ; mais, si la position respective des « idéologies » ne varie pratiquement pas d'un ouvrage à l'autre, les dimensions ou tempéraments retenus diffèrent sensiblement : les dimensions de Ferguson ne partagent pas le champ des attitudes sociales suivant les axes R et T, mais suivant deux axes nouveaux, inclinés à 45° par rapport aux premiers, correspondant aux facteurs qu'il dénomme « esprit humanitaire » et « esprit religieux ».

L'étude des corrélations entre les diverses attitudes sociales ne permet pas de départager les deux thèses. Toutes deux décrivent aussi valablement la réalité statistique. Eysenck avance cependant plusieurs arguments en faveur de son interprétation : 1) La distinction droite-gauche (facteur R) est traditionnelle ; 2) La définition de chaque quadrant est plus commode si l'on retient les axes R et T ; 3) Enfin, et surtout, le facteur T semble seul traduire la structure profonde de la personnalité ainsi qu'Eysenck s'efforce de le démontrer.

2. L'interprétation psychologique. – Eysenck forme l'hypothèse que les facteurs R et T n'ont pas la même signification psychologique. Le premier serait proprement « idéologique » tandis que le second serait plutôt la projection au plan des attitudes sociales des « structures de la personnalité ». Le facteur R indiquerait les préférences idéologiques du sujet telles qu'on peut les déduire de ses attitudes, le facteur T le style personnel dans lequel ces préférences sont exprimées.

Cette hypothèse nous paraît, à bien des égards, critiquable, elle ouvre cependant des perspectives intéressantes pour la connaissance du facteur T. Les deux pôles de ce dernier (*tough-* et *tender mindedness*, intolérance et tolérance) sont rapprochés par l'auteur des deux types de personnalités qu'à la suite de Jung il distingue dans la société : les extravertis et les introvertis ; l'extraverti valorise l'objet et le monde extérieur, il est matérialiste et se porte plutôt vers l'activité physique ; changeant et impressionnable, il est menacé par l'hystérie ou la psychopathie ; à l'opposé, l'introverti soumet au moi la réalité objective ; il est

spiritualiste et préfère les activités intellectuelles ; l'anxiété, la dépression et l'obsession le menacent.

La corrélation entre extraversion et introversion d'une part et le facteur T d'autre part a été établie de plusieurs façons : directement, par la méthode classique des questionnaires et des échelles (George) et par l'utilisation de tests projectifs comme le T.A.T. (Coulter) ou indirectement, au moyen d'échelles portant, les unes, sur la préférence esthétique pour la simplicité ou la complexité, les autres, sur l'indépendance de jugement à l'égard des majorités (Ash). Les résultats semblent vérifier, en moyenne, l'hypothèse avancée. Eysenck a d'ailleurs cherché à définir les traits de l'extroversion correspondant plus spécialement à la nature du facteur T : parmi les plus caractéristiques de la « dureté », on retiendra ainsi : l'agressivité et l'esprit de domination, la rigidité et le refus de l'ambiguïté, l'étroitesse d'esprit et la recherche du concret.

D'autres travaux, portant sur les valeurs et les « intérêts » des sujets (vocational interests, ce que nous appellerions plutôt leurs penchants ou inclinations), ont tenté de montrer l'ancrage du facteur R au sein de la personnalité.

À quelques exceptions près, ils semblent avoir établi la parenté frappante entre la structure des attitudes sociales et celle des valeurs et des intérêts, fortement liée à la personnalité du sujet.

3. Jugement. – L'intérêt du schéma d'Eysenck n'est pas contestable. Chaque point de son ouvrage a fait l'objet de plusieurs vérifications, qui reposent essentiellement sur le calcul de corrélations, et la plupart des critiques qu'on serait tenté de lui faire s'adresseraient à la psychologie scientifique dans son ensemble. Plusieurs réserves s'imposent cependant.

Une première porte sur l'utilisation de ce schéma hors des pays anglo-saxons. S'il rend compte très élégamment de la situation en Grande-Bretagne, n'est-ce pas en raison de la relative simplicité qu'entraîne dans ce pays la compétition de deux idéologies dominantes ? La grande ressemblance entre la plupart des communistes et des « fascistes » anglais ne tient-elle pas d'abord au caractère relativement atypique de ces attitudes en Grande-Bretagne ? Les communistes y sont très peu nombreux (encore que fort agissants en quelques syndicats), quant aux « fascistes » on serait en peine de les définir, à moins de considérer seulement la poignée de fidèles de Sir Oswald Mosley. La véritable distinction entre communistes et fascistes d'une part, et socialistes et conservateurs d'autre part ne serait donc pas outre-Manche celle des extrêmes et des modérés, mais celle des non-conformistes, coupés de la communauté et de ceux qui s'y intègrent pleinement. L'interprétation d'Eysenck est donc, en gros, valable dans les pays où domine un certain dualisme (souvent appuyé de nos jours sur la distinction sociale : socialisme ouvrier et libéralisme bourgeois), sans que la légitimité de la communauté nationale soit remise en question en dehors de petits groupes

extrêmes, ce qui suppose, à défaut d'un véritable civisme, un certain conformisme de la majorité des citoyens ¹.

On comprend aisément dans ce cadre que la dimension R apparaisse la seule de nature « idéologique », la distinction des tempéraments suivant le facteur T mesurant plutôt le degré d'intégration à la société. Eysenck précise d'ailleurs que son schéma a semblé s'appliquer aux États-Unis, à la Suède et à l'Allemagne occidentale : on voit bien que les conditions politiques sont telles en France qu'il n'en serait pas de même sans une importante révision. C'est dire que de nouvelles dimensions devraient être définies à partir d'un inventaire approprié des attitudes sociales dans notre pays.

Notre seconde critique portera sur la thèse selon laquelle le facteur T traduirait seul les courants profonds de la personnalité. Cela revient, en effet, à se contenter d'explications superficielles pour rendre compte du facteur R : la structure sociale, la tradition historique et le libre arbitre des individus n'y suffisent pas. C'est envisager d'autre part la personnalité comme nécessairement orientée dans l'une ou l'autre des directions que définit Jung en une typologie commode mais dont le caractère relatif ne doit pas échapper. Prétendre expliquer la réduction de l'infinie variété des personnalités en un nombre fini de tempéraments politiques par une analyse dualiste de la personnalité, c'est supposer à l'avance le problème résolu.

Une troisième réserve, de portée générale, tient à la définition de l'idéologie. Elle aboutit à assimiler les systèmes d'attitudes considérés aux choix partisans. Avantage pour l'auteur : cette conception ouvre la voie à toutes les vérifications du bien-fondé de constructions théoriques : sur cette base, en effet, il suffit de comparer les « scores » des sympathisants déclarés de tel ou tel parti pour en tirer des conclusions sur l'orientation des attitudes ou des idéologies partisans considérées.

Cette position est contestable. On peut comprendre que le psychologue répugne à désigner par le même terme « l'orientation » de la personnalité et les systèmes d'attitudes qu'elle permet d'ordonner : si l'on admet qu'ils sont génétiquement liés lors de la formation de la personnalité, cette réserve perd beaucoup de sa raison d'être. Rien ne paraît autoriser en revanche l'assimilation d'un système d'attitudes donné à une idéologie historiquement définie : la confusion du système d'attitudes, de l'idéologie et du choix partisan dit assez qu'il ne s'agit pas d'une querelle de vocabulaire. C'est un postulat surprenant qui fait trop grand crédit aux étiquettes traditionnelles.

¹ Pour une critique sévère de l'échelle T, voir R. CHRISTIE-Eysenck's treatment of the personality of communists, *Psychological Bulletin*, 53 (6), 1956, pp. 411-430 : l'auteur tient la méthodologie de base pour naïve.

Ces réserves ne doivent pas cependant faire perdre de vue que seule la multiplication de travaux comparables à ceux d'Eysenck, qui gardent un caractère précurseur, permettrait de sortir de l'impasse où la distinction traditionnelle entre droite gauche a placé l'analyse des tempéraments.

TROISIÈME PARTIE

LE RÔLE DES IDÉOLOGIES

[Retour à la table des matières](#)

La politique, disait Thibaudet en une formule fameuse, ce sont des idées. D'autres, aujourd'hui en grand nombre, ramènent à des conflits d'ordre matériel les luttes pour le pouvoir que quelques observateurs, encore assez rares semble-t-il, interprètent comme un choc de caractères opposés. Si nous disons que les uns et les autres ont raison, ce n'est ni par un souci de prudence excessif, ni par un goût pour les explications éclectiques qui, généralement, provoquent les pires confusions. En réalité, ces trois séries d'éléments sont présentes dans la situation qui, sous réserve d'une marge d'autonomie, détermine les attitudes des sujets, leur prédisposition à agir à titre individuel ou en groupes (groupes que divers spécialistes en science politique qualifient de « groupes d'intérêt », c'est-à-dire de groupements fondés sur des attitudes collectives). Ignorer l'un ou l'autre de ces facteurs, c'est se condamner à une présentation incomplète.

Les idées entrent dans la culture politique dont l'un des aspects, nous l'avons vu, est de proposer aux citoyens des modèles tout préparés d'interprétation et de conduite. En même temps, le mouvement même de la vie sociale suscite une remise en cause – modifications, refonte, remplacement – de ces systèmes intellectuels : transformation qui, selon le dynamisme des communautés en cause, demandera des siècles ou quelques années. L'idée incorporée dans les normes culturelles ou sub-culturelles d'un peuple prend figure de moteur des choix et des comportements, mais elle y pénètre au prix d'une sorte d'élaboration sociale qui lui confère un aspect dérivé. L'idée inspire des attitudes, mais ce sont aussi des attitudes qui l'ont façonnée et lui ont donné son contenu actuel.

On pourrait en dire autant des intérêts au sens matériel du mot. Dans une situation donnée, la défense d'une position économique ou la recherche d'avantages suscitent des opinions ou des comportements mais, ici aussi, l'évolution sociale impose de nouvelles constellations de forces, une configuration neuve des oppositions. Quoique nous soyons beaucoup moins bien informés sur le problème, il est douteux que l'ambiance corporelle elle-même échappe à un tel processus.

Dès lors, pourquoi réserver un sort particulier dans cet exposé aux idées et à leur influence sur la formation des attitudes politiques ?

Ce traitement est justifié par la place spéciale que les idées tiennent dans les combats pour le pouvoir. Dans notre civilisation, les hommes n'aiment guère exprimer leurs revendications matérielles en tant que telles : ils s'efforcent de les lier à une conception morale pouvant leur valoir un plus grand respect. L'idée devient ainsi facteur de justification ou de protection reléguant à l'arrière-plan les mobiles réels de l'action entreprise. Il serait absurde de ramener les grands systèmes intellectuels ou moraux à un simple mode d'attaque ou de présentation des privilèges, mais on ne saurait oublier qu'ils jouent également ce rôle, parfois contre l'aveu de leurs fondateurs. Tout compte fait, il est plus facile de ruser avec les idées qu'avec les éléments matériels de la situation. Une preuve en est que des hommes se réclament d'une même idée pour justifier des conduites différentes ou parviennent à conserver un même drapeau intellectuel tout en adoptant des points de vue opposés sur des problèmes réels.

D'un autre côté, les idées, quelle que soit leur origine, acquièrent une sorte de vie autonome, une espèce d'autonomie relative, qui aboutit à placer certaines d'entre elles à contre-courant de l'évolution sociale : les unes se révélant en avance sur le temps, d'autres ne correspondant plus aux exigences de l'époque. Or, il n'est pas rare que les individus ou les groupements politiques qui les rassemblent deviennent, plus ou moins consciemment, les jouets de tels décalages. Les uns ou les autres s'en tiendront à des conceptions périmées qui ne correspondent plus aux positions que la communauté, en proie aux facteurs de transformations, élabore peu à peu.

Cette sorte d'autonomie des systèmes intellectuels justifie sans doute que l'on entreprenne une analyse séparée de leur rôle dans la formation de la personnalité et des tempéraments politiques. Mais faut-il la conduire sous le vocable des idées ou des idéologies ?

Disons tout de suite qu'en ce domaine l'imprécision de la terminologie, reflet d'incertitudes sur le fond, est totale. L'idée évoque une notion plus claire et plus

précise que l'idéologie, mot dont on se sert assez volontiers pour désigner des tendances diffuses et par là quelque peu confuses ¹.

Selon certains, l'idée serait le produit intellectuel à l'état pur, tandis que l'idéologie traduirait l'état de cette idée après passage au niveau de l'assimilation collective qui implique simplification et déformation. L'idéologie serait ainsi inséparable du groupe au sein duquel elle se construit et se propage. En fait, s'il est possible et, à plusieurs égards, souhaitable de distinguer le système de pensée d'un auteur (ce que Jean Touchard appelle la doctrine), de l'élaboration qui en est faite à l'étage de la pratique, la distinction entre « idée » et « idéologie » reste purement conventionnelle et varie d'un manuel à l'autre. Si nous choisissons finalement le terme « idéologie », c'est pour exprimer l'idée dans son épaisseur sociale et pour traduire les liens privilégiés qui s'établissent entre les représentations intellectuelles et les groupes sociaux, le cas échéant, par la médiation d'une grande « œuvre politique ».

L'idéologie nous apparaît donc comme un système de cohérence variable qui exprime, explique ou justifie les attitudes de l'homme envers le monde dans lequel il vit : elle est aussi (aspect moteur) une incitation à agir dans telle ou telle direction suivant un jugement de valeur de la société. En un sens donc, on peut rapprocher l'idéologie du système, d'attitudes ou de la notion de tempérament. Mais, contrairement à la position d'Eysenck, on ne saurait l'assimiler à l'un ou l'autre de ces éléments. L'idéologie exprime une perspective sur le monde : elle est un système rationalisé et abstrait qui découle au moins partiellement de la lutte sociale tout en contribuant à la modeler. C'est un phénomène d'une autre nature. Nous allons étudier, très brièvement, la formation des idéologies pour analyser ensuite les modalités de leur insertion dans la vie politique.

¹ « L'idéologie est un système d'idées qui ne sont plus pensées par personne », écrit W. WEIDLÉ, *Res Publica*, 1960, n° 3, p. 191.

TROISIÈME PARTIE

LE RÔLE DES IDÉOLOGIES

[Retour à la table des matières](#)

CHAPITRE PREMIER

FORMATION DES IDÉOLOGIES

[Retour à la table des matières](#)

Le problème de l'origine des idéologies se double d'une querelle philosophique fondamentale sur l'origine des idées. Idéalistes et matérialistes s'opposent autour de doctrines apparemment inconciliables, les premiers mettant plutôt l'accent sur la création du génie, les seconds sur la situation socio-économique. N'étant pas en mesure d'apporter un élément nouveau à ce débat, il nous semble inutile de le reprendre ici. Le choix du terme « idéologie » signifie que nous entendons nous placer délibérément au seul niveau de la pratique sociale. À ce niveau, il est facile de voir que le mouvement même des rapports sociaux détermine la création de nouvelles idéologies comportant souvent une déformation intéressée du réel et que ces idéologies se développent suivant les moyens institutionnels et surtout humains dont elles disposent dans une société donnée.

I. – Réalité sociale et idéologie

La réalité sociale s'exprime à tous moments par un double mouvement d'idées. Il se forme, d'une part, une idéologie de domination qui justifie la hiérarchie alors existante des groupes et, d'autre part, un ensemble d'idées de changement qui remettent en question cette hiérarchie et l'organisation sociale. Sans doute n'y a-t-il pas d'idéologies purement statiques ni de doctrines du changement qui ne définissent un ordre social, mais la part respective de ces préoccupations peut varier d'un extrême à l'autre.

Marx a consacré des pages essentielles de son *Idéologie allemande* à l'étude des idées de domination : « Les idées de la classe dominante, écrit-il, sont, à toute époque, les idées dominantes, c'est-à-dire la classe qui est la puissance matérielle dominante de la société est en même temps la puissance spirituelle dominante. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose en même temps et par là même des moyens de la production spirituelle, si bien qu'ainsi lui sont en même temps soumises en moyenne les idées de ceux à qui font défaut les moyens de la production matérielle. Les idées dominantes ne sont rien d'autre que

l'expression idéale des conditions matérielles dominantes, les conditions matérielles dominantes prises comme idées ; donc les conditions qui font justement de l'une des classes la classe dominante, donc les idées de sa domination ¹ »

Il est pourtant très difficile parfois de saisir dans les faits cette idéologie dominante, elle s'analyse moins en une justification cohérente des rapports sociaux et de l'avenir de la société qu'en un conformisme actif et l'invention de dérivatifs intellectuels ou sociaux, une mythologie, détournant les groupes dominés de la prise de conscience de leur subordination ².

Les idéologies de changement sont plus aisément discernables : elles s'appuient souvent sur des doctrines plus élaborées, armes destinées à briser la situation de fait que l'idée de domination se contente d'entretenir sans faire grand effort d'invention idéologique. Bien qu'elles s'appuient essentiellement sur les intérêts d'une catégorie sociale particulière (classe ouvrière, classe moyenne ou paysannerie par exemple), elles visent à l'universalité, se présentant comme un moment de la conscience des hommes pour réaliser leurs buts en attirant les troupes des autres classes non dominantes, provisoirement solidaires de l'élément « révolutionnaire ».

Les observateurs politiques considèrent souvent l'idéologie de tel ou tel groupe social comme l'expression idéale de ses intérêts et la jugent illusoire ou mensongère en faisant référence au réel historique tel qu'ils le décrètent. C'est s'arrêter en chemin. L'observateur plus exigeant en vient à regarder, au-delà des croyances spécifiques de chaque groupe, les fondements intellectuels sur lesquels elles reposent, à « soumettre, suivant la formule de Mannheim, la structure entière de sa conscience et de sa pensée à une analyse sociologique totale » ³, afin d'éclairer la correspondance entre une certaine situation sociale et une perspective ou un ensemble de perceptions donnés.

La pensée marxiste elle-même n'échappe pas à cette investigation : elle avait cru faire de l'analyse idéologique l'armement intellectuel du prolétariat, mais quand la théorie de l'idéologie s'efface devant la sociologie de la connaissance « ce qui était autrefois l'armement intellectuel d'un parti (se transforme) en une méthode de recherche de l'histoire sociale et intellectuelle en général » ⁴.

Ceux qui ne peuvent se consoler de voir leur échapper « la perception nue du monde réel » et qui ne peuvent se résigner au caractère illusoire du « réel authentique », cherchent dans une métaphysique plus ou moins déguisée la

¹ *Œuvres complètes de Marx. Œuvres philosophiques*, t. VI, Première Partie, 1937, p. 193.

² Voir sur ce point l'ouvrage de Roland BARTHES, *Mythologies*, Paris, 1956.

³ *Idéologie et utopie*, Paris, 1956, p. 74.

⁴ MANNHEIM, *ibid.*, p. 75.

définition d'une vérité révélée. L'idéologie, elle, relève seulement d'une psychologie sociale – elle traduit la tentative d'adaptation d'un milieu social à l'histoire du monde, qui se fait en partie sans lui et même en partie contre lui.

II. – Mécanisme de création et d'affirmation

Cette tentative d'adaptation est différente suivant la situation sociale du groupe considéré, mais elle dépend aussi des circonstances dans lesquelles elle a été formulée, des moyens qui lui ont permis de se former et de se développer : les docteurs et les missionnaires d'une idéologie lui donnent un style et en même temps, parfois, un contenu, dont l'apparition pour accidentelle qu'elle soit peut la marquer très profondément.

Toute idéologie en effet a besoin des hommes. Cette « conscience fausse » a ses hérauts, délivrant ses messages qui tentent de répondre au besoin d'idéologie que ressent un milieu social lorsque sa situation dans la société se modifie. Il dépend alors du génie de ces hommes que l'idéologie se cherche dans la division, qu'elle s'exprime en chapelles étroites, ou qu'elle s'ordonne en une construction neuve et cohérente, nourrie des tentatives antérieures et riche de développements. C'est le rôle d'un Lamennais dans la naissance du catholicisme libéral, et dans une moindre mesure du catholicisme social, d'un Marx dans l'élaboration de l'idéologie socialiste, d'un Maurras dans le renouvellement du nationalisme.

L'idéologie prend encore une coloration particulière suivant qu'elle s'est appuyée au départ sur une doctrine, une « œuvre politique », ou sur une expérience politique, un style d'action : ce qui est le cas lorsqu'un groupe se reconnaît en un leader engagé dans la pratique du pouvoir et découvre une raison d'être et d'espérer dans l'esprit de cette politique. De même, l'idéologie importée de l'étranger diffère-t-elle de celle élaborée à l'intérieur des frontières. Il peut exister une république des idées, mais les idéologies, fermement liées aux aspects de la société qui les a vues se développer, conservent longtemps une certaine couleur nationale.

Une idéologie n'a pas seulement besoin d'auteurs, docteurs ou praticiens, mais aussi de commis-voyageurs : on se doute que ces propagateurs, adaptant les idées aux besoins de leur lutte, déforment, au gré des nécessités de l'heure, l'idéologie dogmatique des débuts. Au marxisme de Marx s'oppose très vite celui de ses zéloteurs et à celui des marxistes seconds celui de leurs lecteurs et des adeptes que ceux-ci feront. De haut en bas de cette échelle, l'idéologie élargit sa base sociale et simplifie son argumentation : la pensée retrouve, le vocabulaire et les slogans en plus, la « conscience fausse » qui l'a fait naître.

On quitte ici, insensiblement, le domaine des hommes pour passer à celui des institutions, publiques ou privées, qui conditionnent le développement des idéologies. Celles-ci ont en effet besoin de quelques supports : presse et association avant tout qui constituent leur assise sociale. Il est des journaux idéologiques sans association, mais il y a peu d'associations qui ne diffusent une presse. L'association peut être un parti politique ou bien un groupe social, un groupe d'intérêts sociaux comme une confédération de classes moyennes, une société de pensée. L'esprit de l'idéologie dépend à l'évidence du régime des associations. Si celui-ci est libéral, les idéologies fleurissent au grand jour, s'enrichissent de leur confrontation, s'il est autoritaire, elles se réfugient au sein de sociétés secrètes et l'étriquet nécessaire de leur base sociale renforce leur dogmatisme, leur intransigeante pureté. On voit par là que la nature des idéologies tient en partie à celle du régime politique : suivant que celui-ci professe ou non le pluralisme, permet ou non aux courants d'idées de s'exprimer, telle idéologie sera prospère ou squelettique, ouverte ou sclérosée.

Il en va de même du régime de la presse et des élections. L'idéologie qui se développe à partir d'un journal ou d'une revue est naturellement plus « intellectuelle » et plus doctrinale que celle que nourrit une association ; mais cela ne signifie pas que la base soit sans influence et ne modifie pas les propositions du sommet. D'une part, la presse cherche à rassembler ses lecteurs : elle crée des « groupes d'amis du journal », des « clubs de lecture » de la revue, des « comités de diffusion », etc., où les intellectuels, qui ont toujours eu la nostalgie de troupes nombreuses, organisent des débats ; elle cherche d'autre part à suivre son public autant qu'à le former, à s'adapter à sa façon de penser et de sentir le monde dans lequel il vit, à se placer à son niveau tel qu'il ressort des enquêtes d'opinion et plus encore du courrier des lecteurs.

Enfin, l'idéologie a besoin, pour se concrétiser, d'une occasion politique favorable ; elle s'élabore vraiment quand un problème politique est posé dont les termes ne se réduisent pas aux idéologies existantes ; ou si l'on veut lorsqu'une décision est soumise au choix des citoyens sans que leurs conceptions antérieures leur dictent automatiquement une nouvelle position. À ce moment, on peut saisir à nu les tempéraments et voir se décider les attitudes avant que l'idéologie ne se superpose à la réaction spontanée ; puis un reclassement s'opère, avec son cortège d'hésitations, de retours et d'exclusions ; de nouvelles idéologies s'élaborent, radicalisant la nouvelle division et fournissant aux groupes sociaux de nouvelles armes pour expliquer et conduire leur propre histoire.

Ce schéma, artificiellement simplifié, suppose que le problème considéré soit assez important pour que les groupes sociaux y voient la remise en cause totale de leur rôle dans la société, et, par là, de l'avenir qu'ils prédisent à celle-ci : donc, qu'il soit à proprement parler un problème idéologique. Il suppose également que les idéologies existantes soient sclérosées ou correspondent étroitement à une structure statique de la société, car les idéologies vivantes conservent une certaine

faculté d'adaptation, et quand elles sont jeunes une certaine aptitude à se renouveler pour mieux se définir : les « tournants » jalonnent ainsi l'histoire des idéologies politiques les plus stables en apparence.

Il est clair que ces deux conditions étaient remplies lorsque apparut en Europe l'idéologie socialiste ; en ce qui concerne le fédéralisme européen en revanche, le problème semble trop mineur pour faire éclater les idéologies qu'il divise mais dont la plasticité prolonge la morne vieillesse. Certains problèmes politiques ont ainsi vocation à définir les rapports entre les idéologies politiques : problème de la République, problème de la laïcité, problème de la propriété, par exemple, qui ont, à un moment donné, décidé de l'avenir social. À propos de chacun, les idéologies se sont déposées en couches successives, se sont divisées en fractions hostiles ou se sont regroupées autour de l'essentiel du moment. On constate cependant que cette structure idéologique se fait et se défait lentement : il en résulte de graves conséquences dans la vie politique soumise par nature aux exigences du présent.

TROISIÈME PARTIE

LE RÔLE DES IDÉOLOGIES

CHAPITRE II

INSERTION DES IDÉOLOGIES DANS LA VIE POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Le problème revêt une importance particulière en France si l'on considère l'esprit de la politique française. Dans ce pays, plus qu'ailleurs peut-être, les luttes politiques confrontent des idées qui déguisent parfois très mal des intérêts, comme un hommage rendu par le vice des hommes à la vertu de la pensée, et des conceptions morales ou théologiques dans un pays où les passions religieuses ont longtemps opposé des clans agressifs.

Divers auteurs soulignent aujourd'hui une tendance à l'apaisement des conflits idéologiques de tous ordres et déclarent qu'ils n'intéressent qu'une frange limitée d'une nation acquise au prestige de la technique. Ainsi la France connaîtrait-elle, après d'autres pays, sinon la fin des idéologies, du moins une réduction des luttes et tensions idéologiques. Nous éviterons de reprendre ici la discussion de cette thèse qui n'est pas exclusive d'un essai de persuasion¹. Il reste que, parmi les citoyens actifs, ce que Jacques Fauvet appelle l'intellectualisme des Français² continue de sévir, colore la vie publique et détourne l'analyste d'autres réalités plus cachées.

¹ Voir sur ce point, MEYNAUD (J.), *Destin des idéologies*, Lausanne, 1961.

² *La France déchirée*, Paris, 1957, p. 36.

Cette tendance est renforcée par le prestige dont les grandes œuvres politiques bénéficient dans notre culture : pas de cynisme politique qui ne se dise machiavélien, ni de volonté générale qui ne soit rousseauiste, pas d'équilibre des pouvoirs sans référence à Montesquieu et le vocabulaire marxiste, à défaut d'une pensée que bien peu connaissent, imprègne aujourd'hui de grands secteurs de l'opinion, habillant des idées souvent contradictoires. Chaque idéologie enfin est riche d'une tradition, d'ancêtres et d'anniversaires et on sait combien les références historiques pèsent dans les débats politiques en France : tout concourt ainsi à y souligner le rôle des idées, tout semble pousser l'observateur de la politique à s'« en tenir à l'étude des courants idéologiques ».

La part ainsi faite aux idéologies dans l'analyse politique traditionnelle s'explique d'ailleurs également par le développement limité et tardif des méthodes d'enquête psycho-sociologiques qui ne sont enseignées en France que depuis peu et n'y ont jamais été totalement appliquées à la réalité politique. Au niveau de la recherche, il en découle que d'importants problèmes sont négligés.

Nous voudrions en évoquer deux ici qui mériteraient de faire l'objet d'investigations approfondies : les décalages qui peuvent s'instituer par suite du mouvement de la vie sociale entre les systèmes d'attitudes (tels qu'on les déduit empiriquement du réel) d'une part, la construction idéologique d'autre part ; les distorsions qui s'observent dans la représentation des idéologies par les formations partisans. Tant que la science politique continuera de n'accorder qu'une attention superficielle à ces problèmes, la question de l'insertion des idéologies dans la vie publique restera mal connue.

I. – Attitudes et idéologies

L'analyse comparée des attitudes et des idéologies est difficile à faire pour une raison simple. Le tableau des idées politiques est périodiquement repris et nuancé dans notre pays : il paraît assez bien connu. En revanche, l'inventaire des systèmes d'attitudes est encore à faire et seules des indications partielles permettent d'en saisir l'existence et d'en préciser la physionomie d'ensemble. Nous ne pouvons donc faire part ici que d'impressions.

Entre l'attitude et l'idéologie, l'observation quotidienne la plus banale révèle pourtant une certaine distorsion. Il est fréquent de voir une idéologie couvrir des attitudes politiques opposées, à tel point que nos idéologies semblent réunir, par on ne sait quelle tradition familiale, des frères ennemis ; éternelles querelles intestines chez les radicaux, luttes de tendances au sein de la social-démocratie ; on n'aurait pas de peine à trouver ailleurs des cas analogues.

Sans doute est-ce par de tels désaccords qu'une idéologie se forme et s'adapte au temps et l'exigence du retour aux sources, tant de fois formulée, n'a-t-elle guère de sens si l'idéologie est une histoire, mais ce désordre n'en révèle pas moins l'autonomie relative des idées sociales. Ne voit-on pas encore des idéologies qui, relevant d'explications totalement différentes du monde, aboutissent au même système d'attitudes politiques et se trouvent en accord profond, derrière l'opposition théorique des mots, sur tous les problèmes réels du moment ? Que l'on songe par exemple à l'origine idéologique de ceux qui ont soutenu à ces débuts la Révolution nationale du régime de Vichy ; des socialistes, des syndicalistes ouvriéristes, des partisans du Front commun, des radicaux, se sont mêlés aux conservateurs plus classiques, aux maurrassiens et aux fascistes authentiques : le nouveau système politique ayant pris son bien là où, à la faveur de l'événement, il éveillait quelque résonance, c'est-à-dire partout ou presque.

De tels phénomènes, qui semblent normaux à ceux qui, après Napoléon, voient dans les idéologies une « ténébreuse métaphysique » imposent de tenter une analyse au moins sommaire des rapports entre attitudes et idéologies.

1. L'idéologie-reflet. – Au moment où elle s'élabore, l'idéologie apparaît le fondement intellectuel et moral sur lequel repose le système d'attitudes politiques partagées du groupe social considéré. On peut dire qu'elle est le reflet dans le domaine des idées de ce système d'attitudes dont elle donne une explication globale, justifiant au grand jour un choix moins conscient. Reflet des attitudes, l'idéologie est encore le reflet d'une histoire : celle du groupe qui la porte et doit s'adapter sans cesse aux conditions renouvelées de la vie sociale. On aimerait dire qu'elle est le reflet de la personnalité collective du groupe, au sens où nous avons défini la personnalité d'un sujet : un style dynamique d'adaptation psycho-sociale à la situation.

Mais tout comme la personnalité réagit sur elle-même, l'idéologie n'est jamais un simple reflet. Mettant en forme et justifiant le système d'attitudes du groupe, elle en fait une valeur durable, elle le renforce en lui donnant l'allure d'une construction plus ou moins rationnelle qui bénéficie de motifs intellectuels d'adhésion. Cette rationalisation relative entraîne d'ailleurs une certaine révision du système d'attitudes : les éléments de contradiction qu'il comportait sont réduits et, si la théorie n'y suffit pas, exclus du système idéologique ; sorte de refoulement collectif, ce léger décalage révèle dès l'origine le dialogue des attitudes et des idéologies. Au prix de ces petites modifications, la correspondance s'établit ainsi sur des bases plus saines.

Comme reflet d'une histoire, l'idéologie est évidemment la cible des groupes adverses qui proposent une autre explication du temps. Les idéologies du changement reprochent aux tenants de la conservation l'opium idéologique avec lequel ils endorment certains groupes sociaux, reflet artificiel et trop rigide à leur goût d'un système d'attitudes transitoires qu'ils espéraient briser. Les idées de

l'ordre établi s'inspirent aujourd'hui du même raisonnement : l'idéologie révolutionnaire n'est pour elles que le reflet en trompe-l'œil des attitudes d'une oligarchie.

2. L'idéologie-modèle. – Les modifications limitées, que l'idéologie entraîne dès le départ dans les attitudes et l'utilisation tactique de la théorie du reflet idéologique, conduisent à considérer l'idéologie comme un modèle d'attitudes. Au sens commun que l'on prête à ce mot – représentation théorique d'un objet digne d'être imité – cela revient à mettre l'accent sur le rôle formateur ou pédagogique des idéologies autant que sur leur aspect de reflet.

On ne doit pas en effet sous-estimer le rôle des idéologies dans la formation même des attitudes politiques ; on adhère souvent aux premières en raison d'une parenté confusément ressentie, d'une manière commune de regarder la vie, en somme d'une sympathie, plutôt que par besoin d'agir dans le même sens et de se prononcer d'un même cœur sur tous les problèmes politiques pendants. L'éducation idéologique a justement pour but la transformation d'« idéaux » identiques en « mobiles » communs comme le notait H. de Man à propos de l'éducation socialiste.

Chaque idéologie comporte à la fois une prise de conscience des problèmes politiques et des attitudes qu'ils impliquent, une incitation au choix et une série de réponses liées. Aux militants qui, dans les partis ouvriers notamment, n'ont pas connu d'autre école politique et sociale, elle tient lieu de culture et c'est par son intermédiaire qu'ils adaptent leurs attitudes à la situation dans laquelle ils vivent. C'est alors un puissant facteur de réduction et on pourrait parler du fondement idéologique de la personnalité politique au même titre que du fondement culturel de la personnalité. Cela tient au fait que la prise de conscience se réalise dans les termes mêmes des idéologies existantes : l'adhésion vague à un système idéologique entraîne, par la logique des idées et le jeu des amitiés qui nourrissent également l'idéologie, et comme s'il s'agissait de se plier à un statut tout fait, l'adhésion répétée à une série d'attitudes concrètes.

Mais la « tentation totalitaire » de l'idéologie est ici très grande. Jeanne Hersch l'analyse fort bien lorsqu'elle écrit, en remplaçant le plan d'existence politique et sociale parmi les autres plans d'existence :

« La charnière commune de tous ces plans d'existence, c'est l'homme lui-même, l'homme qui existe en eux plus ou moins consciemment, assumant avec plus ou moins de clarté la responsabilité de son existence. Le problème de la cohérence de ces plans entre eux, c'est son propre problème, celui de son unité, de sa fidélité à soi. Or, les idéologies politiques doivent l'un de leurs plus puissants moyens de séduction au fait qu'elles tendent à délivrer l'homme de ce problème essentiel et difficile en le résolvant une fois pour toutes à sa place. Au lieu d'être proposée à

chaque homme comme une tâche sans fin, la cohésion des plans d'existence devient l'affaire d'un corps de doctrine, elle s'enseigne en lui et s'obtient par lui »¹.

Observations qui soulignent à propos des idéologies le problème de l'autonomie ou du degré de liberté d'un sujet dans ses attitudes que nous avons rencontré à chaque étape de cette étude.

L'idéologie peut encore pénétrer de façon plus insidieuse dans les attitudes politiques de chacun lorsqu'elle est suffisamment diffuse pour imprégner toute la culture politique d'une nation. Il est vrai qu'alors sa force s'est atténuée et que son succès même la trouve dépourvue, le combat étant sa raison d'être comme Thibaudet l'a noté pour le radicalisme.

Que les événements lui aient donné raison ou qu'un conformisme entretenu par une presse, une littérature, une école, ait favorisé son succès, l'idéologie triomphante s'élargit aux dimensions d'une culture : elle se fond dans le patrimoine collectif d'une nation et, perdant tout caractère discriminatoire, marque également toutes les attitudes politiques à leur formation. Cet héritage partagé nourrit le fonds commun ou puisent les idéologies et fait qu'à chaque époque celles-ci, même les plus opposées, ont une sorte d'esprit ou de style commun, comme si les idées connaissaient des modes. On retrouve là certaines thèses marxistes sur l'idéologie dominante, mais rien ne nous permet de dire que les attitudes révolutionnaires échappent à cette contagion.

3. L'idéologie autonome. – Même si elle ne se dilue pas dans la culture ambiante pour participer à l'idéologie nationale, toute idéologie évolue et, en se déformant, elle se dissocie peu à peu du système d'attitudes dont elle pouvait passer pour le reflet idéal lorsqu'elle est apparue.

L'évolution de l'idéologie tient pour l'essentiel à son incarnation. Portée par un groupe social, elle en est étroitement solidaire et l'histoire de l'un se confond avec celle de l'autre : l'action de certains hommes, le poids de certains événements l'infléchissent ainsi, l'enrichissant au point qu'elle forme une tradition, un ensemble de références communes bien plus qu'un modèle abstrait. L'idéologie vécue, en devenant de moins en moins systématique, finit par tirer sa seule raison d'être de l'histoire elle-même : elle est et cela suffit. Et comme tout autour d'elle les autres idéologies suivant un mouvement parallèle se transforment en traditions, le jeu continu de ces courants également ancrés dans l'histoire empêche qu'on s'inquiète de leur adéquation aux clivages de l'heure. À l'esprit curieux qui s'étonne de voir qualifier de réactionnaires des hommes qui ne sont ni cléricaux ni monarchistes et sont probablement plus attirés par le moderne que bien des députés de gauche, Emmanuel Berl répond : « Qu'est-ce qu'un réactionnaire ?... Je ne vois qu'une définition : c'est un homme qui assied son derrière à la place où, en 1875, les

¹ *Idéologies et réalités*, Paris, 1956, p. 14.

orléanistes asseyaient les leurs ¹. » Le respect de la tradition débouche sur une politique d'étiquette.

Ce formalisme dit assez que l'idéologie ne recouvre plus un système d'attitudes politiques quand elle est devenue tradition. À cet égard, on peut, semble-t-il, distinguer deux tendances souvent complémentaires.

L'idéologie peut se présenter en premier lieu comme une famille d'idées compréhensives, carrefour de divers systèmes d'attitudes qui doivent de cohabiter en son sein à un accord lointain sur un problème qui n'intéresse plus l'opinion. Un ensemble d'habitudes teintent seulement d'une coloration semblable des attitudes opposées qui se soucient peu de leur justification idéologique. Si l'un des courants cherche à s'autoriser contre un autre de l'idéologie commune, leur dialogue est celui des sourds ; chacun trouve des armes à sa mesure dans un arsenal trop riche pour ne pas prêter à la controverse.

La présence même de cet arsenal idéologique, si inefficace qu'il soit, n'est d'ailleurs pas sans conséquence, négative naturellement. La tradition idéologique s'oppose à toute remise en cause radicale et arrête toute entreprise de rénovation. Cette rigidité évoque le second type de relations entre les systèmes d'attitudes et les idéologies ; celles-ci y confinent à la tromperie ou à l'hypocrisie. Elles affirment encore une cohérence artificielle et stéréotypée, mais c'est pour masquer verbalement des systèmes d'attitudes qui les contredisent en fait ou pour servir de refuge à ceux qui n'osent pas s'avouer la réalité de leurs attitudes. Raymond Aron l'a reproché aux intellectuels, mais peut-être ne sont-ils par les seuls à qui s'applique cette constatation :

« Le culte de la révolution, les interrogatoires pathétiques à l'histoire jalonnent (en France) un itinéraire de fuite. La nostalgie de l'Apocalypse n'inspire pas l'impatience de réformes, mais l'acceptation du réel doublé du refus verbal, point d'honneur du prétendu non-conformisme » ².

Il est clair que, suivant qu'on relie telle idéologie à tel ou tel système d'attitudes, l'adhésion n'a pas le même sens. Il semble que ce soit très souvent le cas et l'étude de la représentation des idéologies politiques par des partis nous permettra de le montrer plus aisément.

¹ *La politique et les partis, op. cit.*, p. 47.

² *L'opium des intellectuels*, Paris, 1955, p. 301.

II. – Idéologies et partis politiques

C'est un fait d'expérience que les idéologies sont mal représentées par les partis politiques et qu'au morcellement des unes ne correspond pas entièrement le morcellement des autres. Thibaudet découvrait six familles d'idées politiques dans la France de 1932 : la famille traditionaliste, la famille libérale, la famille industrialiste, la famille chrétienne-sociale, la famille radicale et la famille socialiste. Il est clair que cette typologie ne coïncidait pas plus avec celle des partis que celle que présente Jeanne Hersch vingt-cinq ans plus tard, définissant cinq grandes idéologies : fasciste, communiste, libérale-conservatrice, démocrate-progressiste et socialiste¹. En admettant même que ces cinq ou six familles soient un peu désincarnées, trop artificiellement découpées et qu'on puisse davantage nuancer les typologies, il reste certains secteurs où l'idéologie n'a le support d'aucun parti : droite nationaliste après la disparition des ligues, petite gauche coincée entre le P.C.F. et la S.F.I.O. avant l'apparition du P.S.U. De même, personne ne représente la masse de ceux qui partagent une conception vague de l'apolitisme qui couvre, en réalité, une certaine idée de la politique.

Si l'on était parti des grandes formations politiques, on serait arrivé au même résultat. Alors qu'il semblait fait pour concilier les attitudes et les idéologies politiques, le parti politique n'y parvient pas et la faillite relative de ce système pèse sur l'orientation du régime entier en détournant les élites sociales des affaires de la cité.

1. Conditions favorables à la conciliation. – Il est clair pourtant que les groupements partisans possèdent certains traits capables de faciliter la conciliation des attitudes et des idéologies à l'intérieur du parti lui-même. En voici l'essentiel.

La première de ces conditions tient à la nature même du parti politique, étant si l'on veut contenue dans sa définition. Par parti politique, en effet, on entend d'abord un groupe social agissant pour infléchir et si possible conquérir le pouvoir : c'est en cela que le parti s'affirme politique et c'est par cela qu'il débouche nécessairement sur un certain système d'attitudes politiques qui s'enchaînent et s'ordonnent historiquement pour former une ligne d'action. Mais le parti est également « partie » d'un ensemble, pièce d'un jeu de forces dont l'action réciproque fait l'histoire de la société politique ; à ce titre, il est une perspective particulière sur cette histoire, un point de vue sur l'avenir de cette société, un centre où s'élabore une certaine conception du bien commun. En d'autres termes, il véhicule une idéologie.

¹ *Op. cit.*, pp. 6-7.

En pratique, le parti paraît également bien armé pour modifier les attitudes de sa clientèle en fonction de son idéologie et pour réviser celle-ci afin qu'elle coïncide avec un nouveau système d'attitudes. Nous ne reviendrons pas sur le rôle formateur des idéologies : disons seulement que par ses manifestations, par sa presse, par ses campagnes aux élections et dans les Assemblées, le parti offre une tribune irremplaçable à cette idéologie formatrice. L'adhérent qu'un seul aspect a attiré est amené à prendre conscience de la logique du système et à y conformer ses attitudes lorsqu'il a été convaincu. Cette conciliation cependant n'exclut pas le dialogue et le parti s'efforce de rapprocher, par étapes, les attitudes de sa clientèle des principes de son idéologie.

Depuis qu'il se présente comme le parti de l'extrême-gauche, et non comme un parti « qui n'est pas comme les autres », le parti communiste défend indistinctement les petits. Il adapte ses thèses aux besoins de sa clientèle et s'implante, par exemple, parmi les propriétaires ruraux les plus individualistes en insistant sur le problème des rémunérations plutôt que sur la thèse de la collectivisation des moyens de production. Mais, à l'occasion de la crise agricole, il développe une argumentation générale dans laquelle cette thèse conserve une certaine signification, favorisant par là la prise de conscience de la solidarité des problèmes.

Le dialogue et, plus généralement, la révision de l'idéologie partisane sont facilités par le caractère institutionnel du parti. Le parti est un groupe social qui cherche à avoir prise sur son histoire ; la tentation d'échapper à l'action, pour conserver la pureté de sa doctrine, lui est donc interdite ; s'il veut se développer et arriver à ses fins, il doit choisir une stratégie et la risquer dans une tactique, prendre position sur chaque événement et définir ses relations avec toutes les autres formations politiques. Il le pourra si sa religion s'appuie sur une église. Or, il dispose justement d'institutions qui disent la doctrine et peuvent la réviser, d'un appareil de délibérations et de contrôle qui permet de distinguer l'essentiel de l'accidentel et d'interpréter la vision première. Chaque tournant s'accompagne en outre de démissions et d'exclusions, parfois de rapprochements qui le matérialisent et prouvent la réalité de l'adaptation des idées aux attitudes nouvelles. Dans les partis où une vérité doctrinale tient une place essentielle, ces départs ont d'ailleurs un côté rassurant : ils font fonction de signes et démontrent *a contrario* que l'organisme est resté sain et qu'une fois exclue la clique qui cherchait à détourner le parti de ses sources idéologiques, on retrouve dans la ligne nouvelle l'état de grâce originel.

2. Facteurs nuisant à la conciliation. – Cependant, en dépit de ces conditions favorables, les partis parviennent mal à concilier les attitudes et les idéologies politiques. Un député italien, l'On. Gonella, a forgé l'expression de « métissage politique » pour exprimer ce décalage entre l'idéologie et le parti politique dans lequel il dénonce le mal essentiel de la démocratie dans son pays. Tous les partis italiens selon lui en sont atteints : chacun d'entre eux comporte ainsi des ailes qui

appartiennent en fait à un autre parti, même si elles demeurent dans une famille qui n'est plus la leur et on en vient à tenir la cohérence idéologique pour une faiblesse. Notons ici que la démocratie chrétienne italienne a décidé d'organiser en septembre 1961 un Congrès de « vérification » idéologique : examen de conscience public portant sur la manière dont le parti conçoit et interprète la Société et l'État à la lumière de l'expérience acquise durant trois lustres successifs de direction du gouvernement. Une telle situation n'a rien qui soit propre à l'Italie. En 1959 le parti social-démocrate allemand a cessé de faire référence au marxisme pour se présenter comme l'alternative populaire au gouvernement chrétien-démocrate. Quelles en sont les raisons ?

C'est que l'idéologie, qui devrait être la raison d'être des partis, n'est pas ou n'est plus assez vivante pour les définir et les animer. L'aspect sociologique du parti prend le pas sur son aspect proprement idéologique. On est alors forcé de constater qu'un parti est rarement cimenté par de seules idées et qu'il s'analyse plutôt comme un réseau d'amitiés. Il s'y ajoute d'ailleurs d'autres facteurs de cohésion : fidélité à un leader, qu'il soit ou non dans le parti si l'on songe aux partis français « de la fidélité » ; intérêts matériels identiques ; action commune qui suffit aux activistes de toute couleur ; habitudes enfin, parfois transmises d'une génération à l'autre et qui font du parti comme une société close dont le seul souci serait de se perpétuer. La correspondance, plus ou moins mythique du parti et d'un milieu social, renforce également cette cohésion, la conscience partisane s'appuyant sur une conscience de classe impérieuse, comme chez les communistes qui restent dans le parti « parce qu'ils ne veulent pas se séparer de la classe ouvrière ».

En conséquence, la politique du parti, délivrée de toute référence à une vision générale de la situation, est un opportunisme présenté dans un style idéologique ou sous le couvert d'une mythologie ; sa fin dernière est la conservation du parti et non l'amélioration de la vie sociale : dégénérescence qui n'épargne pas les partis révolutionnaires que le « système » a conquis ; l'électoratisme y sévit et la politique militante y est une profession qui se justifie en soi.

D'autre part, les partis ne jouent pas convenablement le rôle d'écoles idéologiques : ils ne savent guère se situer au plan de l'idéologie à égale distance des déclarations de principes et de l'opportunisme des intérêts : leurs campagnes hésitent entre ces extrêmes et aucune méthode d'analyse de la situation politique n'y est enseignée. Leur souci constant d'élargir leur clientèle ne suscite pas la création idéologique qu'on pourrait en attendre : ce renouveau leur vaudrait des inimitiés alors qu'ils désirent au contraire se rapprocher du parti « idéal », électoralement parlant bien sûr, qui présente à tous les citoyens sans exception une explication générale de la société et une ligne d'action. Au total, ils préfèrent atténuer ce qui les divise mais les définit et, au lieu de convaincre, ils s'efforcent de rassurer.

Les partis se rachètent à leurs yeux de ce lent abandon de leurs positions doctrinales réelles en conservant avec un soin jaloux le rituel idéologique dont ils ont hérité : par traditionalisme, attachement sentimental ou plus simplement en raison de l'importance statutaire des anciens à l'intérieur du parti (S.F.I.O.), la doctrine qui a présidé à la naissance du parti est tabou. À moins que la crise de désaffection soit si grave que l'existence même du parti soit en jeu, on ne la révisé pas quand même on ne l'applique plus : il y a là deux circuits qui ne se recouvrent pas.

Jeunes Turcs ou néos, les réformateurs passent pour des illusionnistes qui méconnaissent l'incarnation de l'idéologie officielle, le sens qu'on prête encore à certains signes dans l'opinion. Le fait que les partis s'inspirent des idées du siècle précédent semble même une consécration suprême à leurs dirigeants : s'ils ont duré, c'est qu'ils ont « d'immortels principes ». Il est clair qu'entendue ainsi l'idéologie fait obstacle au développement du parti.

3. L'idéologie contre le parti. – L'idéologie sclérosée nuit doublement au parti. En premier lieu, le musée idéologique n'attire ni l'électeur ni l'adhérent qui, dès lors, trouvent ailleurs, dans le rapport des forces en présence par exemple, des raisons de faire confiance au parti. Tout se passe en effet dans ce pays comme si les idéologies et le vocabulaire politique dataient du temps où le Français moyen était l'idéologue de province dont parle Thibaudet, petit homme raisonneur à l'esprit étroit qui refait la France radicale à l'heure de l'apéritif. Or, ce Français se fait rare. Sans tomber dans les excès des tenants de la nouvelle vague, on peut voir que celui qui lui a succédé vit très différemment ; il a plié son individualisme à des disciplines collectives au sein des mouvements de jeunesse ou d'associations sportives ; il a acquis le goût de l'action et perdu celui de la discussion. Il croit aux possibilités du monde dans lequel il vit plutôt qu'à l'héritage spirituel de l'humanité : son mot d'ordre est « technique d'abord » ; il accepte difficilement les sujétions traditionnelles, se marie jeune et montre partout à la fois sa soif de vivre et son désir de ne pas être dupe. Non qu'il ne soit pas capable de dévouement, mais d'un certain style et pour un certain type de causes.

Ses attitudes politiques profondes tiennent sans doute compte des divers éléments de ce portrait sommaire, mais leur expression se heurte à la pauvreté et à l'absence de dynamisme des idéologies existantes : il grossit le camp, plus explosif qu'on ne le croit peut-être, des apolitiques disponibles, qui se recrée spontanément après des flambées éphémères de participation.

Cet apolitisme s'appuie d'autre part sur la mauvaise réputation de la politique : à cet égard encore, la sclérose des idéologies partisans est néfaste. Le divorce est trop éclatant entre la doctrine et les idéaux qui peuvent paraître entièrement dépassés, mais auxquels le parti fait toujours verbalement référence, et la liberté qu'il prend avec eux dans l'action. Cette idéologie couvre une marchandise trop diverse pour que le citoyen ne s'en détourne pas à la longue.

Le parti perd ainsi sur tous les plans : le peu d'idéologie qu'il conserve éloigne ceux qui la trouvent périmée et l'opportunisme qu'elle masque répugne à ceux qui croient aux exigences de l'engagement. L'adhésion au parti est d'ailleurs aussi ambiguë : ses motifs recourent, en les retournant, les raisons opposées de l'hostilité. De ce fait, la cohérence et la cohésion du parti sont précaires et toujours menacées de l'intérieur.

On comprend, en effet, que les véritables systèmes d'attitudes politiques, qui se manifestent dans une société politique à un moment donné, divisent ces partis fictifs qui ne jouent plus leur rôle : « Comme les partis traditionnels ne sont pas constitués en fonction des tâches d'aujourd'hui, note encore Jeanne Hersch, il n'est pas étonnant que, désormais, chaque fois qu'un vrai problème se pose, il divise les adhérents des partis et que les menaces de scission soient partout constantes. On peut aller jusqu'à dire que c'est là un signe qui ne trompe guère : si les partis se divisent, c'est qu'un problème réel leur a été soumis¹. » Mais ces scissions débouchent rarement sur des partis plus adaptés aux réalités et aux attitudes du temps : les partis se tronçonnent mais ne se renouvellent pas.

Les systèmes d'attitudes politiques trouvent-ils en dehors des partis une représentation idéologique plus souple et mieux adaptée ? On peut en discuter. Sans doute a-t-on pu parler d'une certaine relève des partis par des groupements de toutes sortes, des syndicats professionnels aux mouvements de jeunesse et aux sociétés de pensée, mais cette relève ne nous paraît pas aussi générale qu'on le dit. L'idéologie de ces mouvements s'est certainement élargie au domaine politique et prend ainsi une part appréciable à la formation politique des citoyens, à leur prise de conscience de l'insertion des intérêts particuliers dans la société politique, mais on voit mal comment ils pourraient déboucher sur une conception globale de l'avenir politique de la société et lutter pour modifier celle-ci sans se transformer en partis politiques.

Aussi assiste-t-on aujourd'hui à un regain d'intérêt pour la rénovation des partis politiques et de leurs idéologies. Qu'ils tentent de favoriser le dialogue entre les vieilles formations, d'en changer l'esprit ou de rassembler en dehors d'elles les éléments séparés de chaque « famille politique », les militants et les groupements qui s'attachent à cette rénovation reconnaissent l'importance des voies traditionnelles de l'engagement. Le même réalisme doit les guider dans leur quête idéologique : le système dont ils cherchent les bases doit nécessairement répondre à la fois aux défis de la situation et aux traditions de notre culture dont découlent en définitive les attitudes politiques des Français.

¹ *Op. cit.*, p. 87.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

[Retour à la table des matières](#)

Il n'existe, à notre connaissance, aucun ouvrage en langue française, traitant de façon synthétique l'ensemble du sujet. Les dimensions de ce petit livre et l'état des connaissances actuelles sur la question nous interdisent de prétendre combler cette lacune ; sur certains points particuliers, on se reportera donc avec profit à des ouvrages plus détaillés ou plus approfondis dont quelques-uns figurent dans la liste suivante :

- T. W. ADORNO et al., *The Authoritarian Personality*, New York, Harper, 1950.
- R. ARON, *La sociologie allemande contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1950.
- *Espoir et peur du siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1957.
- Les ATTITUDES, *Symposium de l'Association de Psychologie scientifique de Langue française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961.
- F. BOURRICAUD, *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1961.
- M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Colin, 3^e éd., 1958.
- H. J. EYSENCK, *The psychology of politics*, London, Routledge and Kegan Paul, 1954.
- R. GIROD, *Attitudes collectives et relations humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 1953.
- F. GOGUEL, *La politique des partis sous la III^e République*, Paris, Seuil, 3^e éd., 1958.
- B. LINTON, *Le fondement culturel de la personnalité*, trad., Paris, Dunod, 1959.
- K. MANNHEIM, *Idéologie et utopie*, trad., Paris, Rivière, 1956.
- K. MARX, *Œuvres philosophiques*, t. VII, VIII et IX. *Idéologie allemande*, trad., Paris, Costes, 1938 et 1947.
- E. MOUNIER, *Traité du caractère*, Paris, Seuil, 1946.
- R. REMOND, *La droite en France de 1815 à nos jours*, Paris, Aubier, 1954.
- M. BREWSTER SMITH et al., *Opinions and Personality*, New York, Wiley, 1956.
- J. STOETZEL, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1963.
- J. TOUCHARD et al., *Histoire des idées politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959.
-